

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

« POUR SURVIVRE, FAUT PAS QUE TU RESTES TOUTE SEULE » :
PORTRAIT COLLECTIF DE LA VIOLENCE INVISIBLE PAR DE JEUNES
FEMMES AYANT ÉTÉ EN SITUATION D'ITINÉRANCE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

LAURENCE LAMARCHE

MAI 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Un mémoire en travail social camoufle un travail d'équipe colossal, j'aimerais donc remercier d'abord et avant tout, les jeunes femmes d'En Marge 12-17 qui se sont portées volontaire pour participer à cette recherche. Vous êtes une grande source d'inspiration et des exemples à suivre dans votre force et dans votre bienveillance.

Je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Catherine Chesnay, professeure de l'école de travail social à l'Université du Québec à Montréal pour sa confiance en mon projet et pour ses précieux conseils qui m'ont permis de développer une réflexivité tout au long de la maîtrise. Tu m'as laissé la liberté de me lancer dans un projet qui me ressemble. Tes réflexions, tes questionnements, ta rigueur et tes corrections ont grandement contribué à mon cheminement dans la réalisation de ce mémoire.

Un merci tout spécial à l'intention de ma mère, Lucie qui m'a transmis cette passion de l'apprentissage, de la compréhension et de la curiosité. Je ne sais combien de travaux elle m'a aidé à corriger à travers mon parcours scolaire. Toi et Grand-maman Yoyo m'avez transmis des valeurs féministes que je garde précieusement et que j'essaie de transposer dans mes travaux de recherche.

Merci à ma petite sœur et à mon père pour leur soutien. Petite sœur, tu as su me faire rire à chaque étape de cette maîtrise.

Merci à Roy, tu as pris le temps de remettre en question chaque enjeu avec moi, de m'écouter, de me questionner, de me relire et de me corriger tout au long du processus de recherche, mais surtout merci d'avoir cru en moi et en mes capacités de chercheuse.

Merci à mes collègues de l'organisme En marge 12-17 : Anne, Myriam, Laurie, Mélissandre, Mylène, Marianne, Valérie, Marie-Noëlle, Christiane, Maxime, Coralie, Pauline, Audrey, Carole-Ann, Rosalie, Dominique, Tristan, Jonathan, Rachel, Stéphanie, Josane, Tamara et merci aussi à tous les jeunes d'En Marge 12-17 qui ont tous contribué d'une manière à ce mémoire. C'est une équipe, une philosophie de vie et un organisme qui restera gravé dans mon cœur et dans mes valeurs.

Finalement merci à mes merveilleux amis d'avoir enrichi chacune des discussions et de m'avoir aidé à construire ce projet : Océane, Frédérique, Deborah, Pascal, Romane, une pensée pour vous qui traversez également une période de rédaction.

DÉDICACE

Aux jeunes d'En Marge, vous
avez construit mon identité de
chercheuse, vous m'avez rappelé
ce qu'est le moment présent et
vous êtes une source d'inspiration
pour votre force, votre
authenticité, votre bienveillance,
votre sensibilité et votre
persévérance. Ce mémoire vous
est dédié.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I Itinérance des jeunes femmes : un état des lieux	8
1.1 L'itinérance à Montréal.....	9
1.1.1 L'itinérance urbaine	9
1.1.2 Définir l'itinérance : un exercice complexe.....	10
1.2 L'itinérance des femmes	13
1.2.1 Portrait global de l'itinérance au féminin	14
1.3 Les jeunes femmes en situation d'itinérance	19
1.3.1 Portrait global de l'itinérance des jeunes à Montréal.....	20
1.3.2 La rue : une stratégie de survie et de socialisation pour les jeunes ?	24
1.3.3 La pauvreté racisée.....	25
1.3.4 Invisibilité des jeunes femmes en situation d'itinérance	26
CHAPITRE II Le cadre théorique.....	32
2.1 Le modèle théorique de l'intersectionnalité.....	33
2.1.1 Définition de l'intersectionnalité	37
2.1.2 Analyse des rapports de pouvoir à deux niveaux.....	38
2.2 Définition du concept de « stratégie de résistance »	40
2.3 Le concept de la violence invisible	43
2.3.1 Définition du concept.....	44
2.3.2 La violence structurelle	46
2.3.3 La violence symbolique	46
2.3.4 La violence normalisée	47
2.3.5 La violence genrée	48

2.3.6 La dimension intersubjective de Flynn, Damant, Bernard et Lessard (2016)	48
2.3.7 L'interaction des processus de violence invisible	49
2.4. Les objectifs de recherche et la question de recherche	51
2.5. La pertinence sociale et scientifique de la recherche	52
 CHAPITRE III La méthodologie	 55
3.1 Une méthodologie qualitative féministe qui s'appuie sur les principes de la recherche-action	56
3.2.1 Focus groupe	59
3.2.2 Observations	61
3.3 Population à l'étude et méthode d'échantillonnage	62
3.3.1 Stratégies de recrutement	63
3.4. Les considérations éthiques	64
3.4.1 Les risques	65
3.4.2 Les avantages	66
3.4.3 Le consentement des sujets	66
3.4.4 Respect de la confidentialité des données	67
3.4.5 Compensation	67
3.5 Déroulement du terrain	68
3.5.1 Les difficultés de recrutement	68
3.5.2 Le déroulement des focus groupes	69
3.5.3 Déroulement des observations participantes	73
3.5.4 Les enjeux éthiques émergeant du terrain	76
3.5.5 Le contexte de pandémie mondiale et la validation des données de manière numérique	77
3.6. Traitement et analyse des données	78
3.6.1. Validation des données recueillies	79
3. 7 Évaluation de la démarche de recherche en fonction des 5 critères	80
 CHAPITRE IV Présentation des résultats	 84
4.1 Portrait des participantes	84
4.2 Résultats de recherche	86
4.2.1 Les jeunes femmes du milieu de la rue	86
4.2.2 Les stratégies de survie	88

4.2.3 Rapports sociaux marqués par la violence	111
4.2.4 Les contraintes à la survie des jeunes femmes.....	125
4.2.5 Jugements de soi-même et responsabilisation	135
CHAPITRE V Discussion.....	142
5.1. Les stratégies de résistance : traversées par le genre et l'univers de la rue	143
5.1.1 La dimension genrée apparente dans les stratégies de survie déployées ..	144
5.1.2 Le milieu de la rue : valeurs et socialisation	148
5.2 Analyse macrosociale.....	154
5.2.1 La violence structurelle	155
5.3 Analyse microsociale	165
5.3.1 La violence normalisée dans les rapports sociaux entre les jeunes femmes du milieu de la rue et les différents acteurs.....	168
5.3.2 La violence symbolique	174
CONCLUSION	181
ANNEXE A LISTE DES THÈMES POUR LES FOCUS GROUPES	189
ANNEXE B AFFICHE DE RECRUTEMENT	194
ANNEXE C FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	195
ANNEXE D POWERPOINT POUR LE DEUXIÈME FOCUS GROUPE	202
ANNEXE E POWERPOINT POUR LE TROISIÈME FOCUS GROUPE	206
ANNEXE F AFFICHE RÉSUMÉE POUR LA VALIDATION DES DONNÉES PAR LES PARTICIPANTES	207
BIBLIOGRAPHIE	209

RÉSUMÉ

Ce mémoire dresse un portrait collectif de l'itinérance de jeunes femmes au centre-ville de Montréal selon une perspective féministe intersectionnelle. S'inscrivant dans une méthodologie qualitative et féministe, celui-ci se penche sur les stratégies de survie employées par de jeunes femmes itinérantes. Ces stratégies répondent à plusieurs formes de violences invisibles également documentées au sein de cette recherche. C'est à l'aide d'un portrait collectif fait à partir de focus groupes et d'observation participante que cette problématique est adressée. Cette recherche s'est effectuée en collaboration avec l'organisme En Marge 12-17 où le recrutement de cinq jeunes femmes a eu lieu. Les résultats semblent indiquer que les jeunes femmes en situation d'itinérance déploient de multiples stratégies de survie, dont celle de la création d'un réseau social d'entraide. D'autres stratégies de survie ont également été abordées par les participantes comme l'utilisation des ressources communautaires, demeurer éveiller pendant la nuit afin de rester en sécurité, l'utilisation de leur position de femmes, etc. Ces stratégies se sont présentées comme une réponse aux violences invisibles vécues par ces jeunes femmes. L'expérience de l'itinérance et des rapports de pouvoir qui en découlent serait donc teintée de violences invisibles (violence structurelle, violence normalisée et violence symbolique) qui varient selon le genre et l'âge ainsi que selon d'autres catégories d'appartenance. Les jeunes femmes du milieu de la rue vivraient d'ailleurs une expérience spécifique et paradoxale des espaces publics urbains où elles peuvent être considérées comme des objets. À travers les résultats, les participantes expriment aussi une responsabilisation de leur situation, révélant des valeurs du néolibéralisme globalisé. C'est donc dans la mise en lumière des multiples stratégies de survie que cette recherche documente les nombreuses violences invisibles qui s'incorporent dans le parcours de ces jeunes femmes en situation d'itinérance à Montréal. Un portrait collectif de jeunes femmes qui font tout en leur pouvoir pour assurer leur survie, leur sécurité, mais aussi pour vivre.

Mots clés : Stratégies de survie, itinérance, jeunes femmes, jeunes femmes en situation d'itinérance, violences invisibles, intersectionnalité, focus groupe, réseau social, collectivisme.

ABSTRACT

This master thesis illustrates a collective portrait of young homeless women in downtown Montreal according to a feminist intersectional perspective. Using a qualitative and feminist method, survival strategies used by those young women are explored. Those strategies are an answer to the multiple forms of invisible violences which are also documented in this research. It's with a collective portrait using focus groups and participative observation that this issue is addressed. This research was undertaken in collaboration with En Marge 12-17, a community organization where five young women were recruited for this study. Results show that these young homeless women must deploy multiple survival strategies: including creating a social network of mutual support; using community organisations; staying up at night to stay safe; and, using their position of being a woman, among other plans of actions to survive. Therefore, these strategies are presented as an answer to the invisible violence that those young women have experienced (structural violence, normalised violence and symbolic violence). Results also suggests that gender and age influences the experience of being homeless, and the forces of invisible violence experienced. In other words, the experience of homelessness would be tainted by invisible violences and varies with gender, age and other categories markers. Young women of the street would also be living a specific and paradoxical experience of the urban public space where they can be considered objects. Through the results, participants also express their accountability of their situation, which reveals values of globalised neoliberalism. It's in revealing multiple survival strategies that this research highlights numerous invisible violences present on the path of those young homeless women in Montreal. This collective portrait of young women shows that they are doing everything in their power to ensure their survival, their security, and most importantly, their lives.

Keywords : Survival strategies, homelessness, young women, young homeless women, invisible violence, intersectionnality, focus group, social network, collectivism.

INTRODUCTION

L'itinérance, telle que définie par le gouvernement du Québec (Plan d'action en itinérance de la ville de Montréal, 2018), n'intègre pas adéquatement les enjeux spécifiques aux femmes en situation d'itinérance (Bellot et Rivard, 2017). Ce qui entraîne notamment un manque de places pour les femmes en situation d'itinérance à Montréal (Gaudreau, 2016). Le cas des femmes est particulier parce qu'elles ne sont pas nécessairement visibles pour plusieurs raisons structurelles (Bellot et Rivard, 2017). Or qu'en est-il des jeunes femmes ? Sont-elles aussi invisibles dans les politiques publiques ? C'est ce qu'illustre mon expérience avec les jeunes de la rue au sein de l'organisme En Marge 12-17 qui m'a permis d'être sensibilisée à la réalité des jeunes femmes ayant vécu une situation d'itinérance. En effet, travaillant depuis un peu plus de cinq ans auprès de ces jeunes en tant qu'intervenante psychosociale, leur parcours m'interpelle particulièrement, notamment car les services ne me semblent pas adaptés à leurs besoins et à leur situation. Par exemple, plusieurs jeunes femmes du milieu de la rue¹ préfèrent ne pas dormir dans les ressources pour adultes après avoir épuisé leurs nuits au sein des hébergements pour les jeunes. D'ailleurs, depuis environ deux ans, l'idée selon laquelle l'itinérance des jeunes femmes comporte ses propres enjeux, en particulier en ce qui a trait aux violences auxquelles elles font face et aux stratégies qu'elles déploient face à celles-ci, est un sujet récurrent au sein de mon équipe de travail. À la suite de discussions avec les jeunes femmes fréquentant l'organisme ainsi qu'avec

¹ Guidée par mon approche méthodologique (féministe et participative), j'emploie dans ce mémoire, la même terminologie que les participantes pour désigner les jeunes femmes en situation d'itinérance.

mes collègues, j'ai orienté mes intérêts de recherche vers la situation d'itinérance des jeunes femmes et les violences qui découlent de cette situation. Ces violences prennent plusieurs formes et sont parfois difficiles à reconnaître, mais elles demeurent majeures dans les expériences des jeunes femmes du milieu de la rue.

Par ailleurs, il est important de souligner qu'au Québec, le contexte de pandémie mondiale qui a fait resurgir les violences vécues par les femmes, notamment par l'augmentation massive des féminicides (Exertier et Bellange, 2021). Ces violences extrêmes cachent un climat de violences invisibles qui construisent un climat propice à celles-ci (Bourgeois, 2009), d'où l'importance de documenter les violences invisibles en amont. Dans le désir d'inclure les forces de ces jeunes femmes par rapport à ces violences, ce sont les stratégies qu'elles mettent en place par rapport à celles-ci qui seront illustrées dans ce mémoire.

Ces réflexions professionnelles, combinées aux perspectives féministes, ont permis l'élaboration de ce projet de mémoire. Les perspectives féministes considèrent que la chercheuse n'occupe pas une position objective (Harding, 1987). Ainsi, mon expérience en tant qu'intervenante psychosociale ainsi que les injustices remarquées dans le parcours de ces jeunes en situation d'itinérance ont contribué et orienté l'émergence de cette problématique de recherche. Autrement dit, j'envisage cette recherche suite à la constatation sur le terrain d'injustices et de spécificités en regard à l'itinérance des jeunes femmes. Par ailleurs, la position sociale avec laquelle j'observe la problématique se doit d'être nommée (Harding, 1987) : je suis une jeune femme blanche de 27 ans, née au Canada, hétérosexuelle, provenant d'une famille de classe moyenne, ayant un logement, étudiante à la maîtrise, ce qui représente un amalgame de privilèges. En ce sens, les savoirs mobilisés pour comprendre cette problématique sont simultanément ancrés dans mon parcours comme intervenante ainsi que dans mon parcours académique. Ainsi, dans une perspective féministe de repositionnement des

savoirs, le positionnement des savoirs de la chercheuse façonne le projet de recherche (Harding, 1987).

Le premier chapitre de ce mémoire présente l'objet de recherche, soit les expériences des « jeunes femmes »² ayant été en situation d'itinérance, plus particulièrement en ce qui a trait à leurs stratégies de résistance face aux oppressions et aux inégalités vécues. Dans un premier temps, ce chapitre se penche sur la définition même de l'itinérance. Il s'agit d'un questionnement important, car, comme il en sera question, les femmes en situation d'itinérance sont souvent invisibilisées par des définitions qui ne prennent pas en compte leur expérience de l'itinérance. En effet, certaines définitions de l'itinérance vont mettre l'accent sur l'absence de logement comme caractère principal pour définir l'itinérance, alors que les réalités des femmes et des jeunes ne correspondent pas nécessairement à cette définition. En effet, les femmes en situation d'itinérance sont rarement sans logement, car elles ne sont pas dans les espaces publics. Elles préfèrent parfois dormir sur le plancher d'un ami ou chez un inconnu en échange de faveurs sexuelles plutôt que d'être exposées aux dangers des espaces publics. Les jeunes en situation d'itinérance vivent aussi une invisibilisation en lien avec la croyance selon laquelle les jeunes sont pris en charge soit par l'État, soit par leur famille. Cette exploration de l'itinérance montréalaise et les portraits de ces réalités permettent de mettre en évidence comment les expériences des jeunes femmes en situation d'itinérance sont teintées de multiples formes de violence et d'injustices, qui découlent des rapports de pouvoir en lien notamment avec le genre, la précarité, ainsi que leur âge.

² Le terme jeune femme réfère aux personnes s'identifiant comme femmes, ayant entre 18 ans et 25 ans et ayant vécu une situation d'itinérance.

Pour comprendre et situer les expériences des jeunes femmes ayant vécu une situation d'itinérance, les perspectives féministes intersectionnelles permettent d'analyser ces rapports de pouvoir. Ce deuxième chapitre présente le cadre théorique féministe de ce projet et explique qu'à l'intersection de leur jeune âge, de leur situation précaire et de leur genre, se forment les expériences complexes des jeunes femmes en situation d'itinérance, expériences qui sont difficiles à comprendre individuellement selon chacune de ces intersections, mais qui peuvent davantage être comprises comme un tout complexe indissociable (Crenshaw, 1991; Flynn, Damant et Lessard, 2015). La perspective intersectionnelle de Collins et Bilge (2016) permet d'ailleurs de prendre en compte la multiplicité de ces expériences et se présente comme un outil d'analyse des rapports de pouvoir. Cette approche permet non seulement de prendre en compte les différentes formes de violences émergeant de ces intersections, mais aussi de considérer les jeunes femmes du milieu de la rue comme des actrices qui mettent en place des stratégies pour leur survie.

Dans le but d'opérationnaliser les oppressions vécues par les jeunes femmes, le concept de violence invisible sera utilisé, les travaux de Flynn, Damant et Lessard (2015) ayant démontré sa pertinence. Brièvement, la violence invisible réfère aux types de violences qui découlent des inégalités sociales telles que la violence structurelle, la violence normalisée ainsi que la violence symbolique. En plus des différentes formes de violences invisibles, le concept de stratégie de résistance sera présenté. Le terme « stratégie de survie » a été privilégié par les participantes, mais se superpose avec le concept de stratégie de résistance. Autrement dit, certaines stratégies de survie se présentent comme des formes de résistance. Ces stratégies sont des réponses aux différentes formes de violences invisibles telles que définies par Bourgois (2009). Cette recherche tente donc de répondre à la question de recherche qui suit : quelles stratégies de résistance les jeunes femmes de la rue mettent-elles en place en réponse aux violences invisibles vécues ?

Par la suite, le troisième chapitre expose la méthodologie qualitative de cette recherche inspirée par la recherche-action. En d'autres mots, par des principes de la recherche-action, ce travail tente de se rapprocher d'une philosophie de recherche associée à cette méthodologie. Ces principes concernent notamment la mise en place d'actions cohérentes qui permettent d'améliorer les conditions de vie des jeunes femmes du milieu de la rue, l'implication des participantes dans le processus de recherche et l'émergence de réflexions chez ces dernières. Cette méthodologie est aussi compatible avec une méthode féministe, car elle implique la participation des personnes concernées dans le processus de recherche ainsi que dans la co-construction des savoirs. Aussi, la méthode des focus groupes a été sélectionnée parce qu'elle donne la possibilité aux participantes d'avoir davantage de pouvoir et parce qu'elle permet la reconnaissance des savoirs expérientiels. C'est également une méthode qui permet une prise en compte de l'expérience collective. La méthode de l'observation participante a aussi été choisie afin de faire connaître la recherche auprès de la population cible ainsi que pour compléter les données de recherche obtenues lors des focus groupes.

Le chapitre trois expose aussi brièvement le déroulement de la recherche. Le recrutement des participantes a eu lieu au sein de deux organismes montréalais susceptibles d'accueillir la population à l'étude soit l'organisme En Marge 12-17 et l'organisme Passage. Malgré les difficultés de recrutement rencontrées, cinq focus groupes ont eu lieu ainsi que trente heures d'observation. Une analyse thématique des données a été effectuée, suivie par une validation des données par les participantes. Le confinement lié à la pandémie de la COVID19 a limité la possibilité pour les participantes de s'impliquer dans l'analyse. Les considérations éthiques qui avaient été planifiées ainsi que celles qui ont émergé du terrain sont finalement discutées pour clore ce chapitre.

Les résultats selon les deux méthodes de collecte de données sont présentés au sein du quatrième chapitre. L'analyse thématique a permis de repérer les principales rubriques

de l'arbre thématique. Douze stratégies de résistance ont émergé des données, soit l'utilisation du réseau, les liens avec les ressources communautaires, ne pas dormir, l'utilisation du fait d'être une femme, habiter l'espace public, la prostitution, l'humour, les actions vis-à-vis les policiers, le détachement, la méfiance, rendre son apparence moins attirante et le vol. Les participantes ont utilisé plusieurs termes et plusieurs contextes afin d'exprimer les différentes inégalités et injustices vécues. Ces dernières ont été regroupées dans trois rubriques principales. La première fait référence aux rapports sociaux entre les jeunes femmes et les différents acteurs, qui sont marqués par la violence. La seconde concerne les contraintes à la survie de ces jeunes femmes. La dernière rubrique traitant des inégalités et des injustices abordées par les participantes porte sur les jugements qu'elles ont envers elles-mêmes. En ce qui a trait aux données provenant des observations participantes, elles ont pu nuancer ou confirmer certains propos amenés lors des focus groupes.

Le dernier chapitre porte sur l'analyse et la discussion des résultats présentées au chapitre précédent. En premier lieu, les stratégies de résistance des jeunes femmes ayant vécu une situation d'itinérance face aux violences invisibles vécues sont abordées. Ces stratégies de résistance témoignent de la dimension genrée de l'expérience du milieu de la rue. Par exemple, les jeunes femmes du milieu de la rue utilisent la vulnérabilité perçue à leur égard à des fins de survie. Elles se tiennent aussi loin de l'itinérance dite « extrême » notamment pour éviter certains dangers. À travers leurs différentes stratégies de résistance, il semble qu'elles remettent en question les valeurs néolibérales telles que l'individualisme. En second lieu, une analyse macrosociale et microsociale des violences invisibles est effectuée afin de montrer comment ces violences prennent forme dans le parcours des jeunes femmes. Une analyse macrosociale des violences invisibles va donc permettre de mettre en lumière les violences structurelles tandis que l'analyse microsociale se rapporte aux violences normalisées ainsi qu'aux violences symboliques. Cette séparation permet d'envisager

les violences invisibles résultant des rapports de pouvoir dans l'expérience du milieu de la rue pour les jeunes femmes en s'insérant dans une perspective intersectionnelle.

Enfin, des pistes d'intervention qui tiennent compte des savoirs des jeunes femmes et de leurs stratégies de survie sont abordées. Le renversement des rapports de force dans le milieu de la rue repose sur des changements au niveau macrosocial, mais il s'avère important d'inclure les jeunes femmes du milieu de la rue dans l'élaboration des politiques publiques ainsi que dans les services d'aide mis en place. Les jeunes femmes de l'étude ont montré qu'elles étaient conscientes des dangers qui les concernaient et qu'elles mettaient des stratégies en place afin de les réduire au maximum. Il devient alors important de les considérer comme les premières agentes décisionnelles quant à leur survie, de questionner les restrictions et de porter attention aux pratiques responsabilisantes. En dernier lieu, les limites de la recherche sont déclinées.

CHAPITRE I

ITINÉRANCE DES JEUNES FEMMES : UN ÉTAT DES LIEUX

Parmi les écrits portant sur l'itinérance, force est de constater que peu d'études récentes traitent spécifiquement des jeunes femmes du milieu de la rue à Montréal ou au Québec. C'est pourquoi, afin de dresser un portrait de la situation des jeunes femmes en situation d'itinérance, il fût nécessaire de croiser les écrits portant sur la réalité des jeunes du milieu de la rue ainsi que ceux portant sur les femmes adultes en situation d'itinérance. Les expériences du milieu de la rue pour les jeunes femmes sont traversées par de multiples rapports de pouvoir en lien avec le genre, la précarité et l'âge (Bellot, 2003; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Flynn, et *al.*, 2016; Macdonald et Roebuck, 2018). Ainsi, ce chapitre dresse un portrait de l'itinérance des jeunes femmes, tout en soulignant leur invisibilité dans l'espace public, ainsi que dans les politiques publiques qui visent plus largement les personnes en situation d'itinérance. Dans un premier temps, le concept de l'itinérance urbaine ainsi que ses enjeux sont présentés. Comme le terrain de cette recherche est situé à Montréal, la définition de l'itinérance choisie reflète la réalité montréalaise. Dans un deuxième temps, un bref portrait des enjeux spécifiques à l'itinérance des femmes est présenté. Dans un troisième temps, un survol de l'itinérance des jeunes est effectué. Comme mentionné, le croisement des écrits concernant les femmes adultes avec ceux concernant les jeunes permettent d'estimer, entre autres, les difficultés vécues par cette population.

1.1 L'itinérance à Montréal

1.1.1 L'itinérance urbaine

Le lien entre l'espace urbain et la problématique de l'itinérance est explicité sous plusieurs angles dans la littérature (Beauchez, Bouillon et Zeneidi, 2017 ; Blidon, 2016 ; Girola, Jouve et Pichon, 2016 ; Parazelli, 1996 ; Zeneidi, 2010). Ainsi, l'espace urbain est considéré comme ayant un rôle majeur dans la structure du phénomène de l'itinérance et dans les pratiques qui en découlent (Parazelli, 1996 ; Zeneidi, 2010). Ce lien a un ancrage historique du contrôle des lieux publics (Parazelli, 1996 ; Harvey, 1973). Le fait de ne pas avoir de logement dans les métropoles influence la manière dont les personnes en situation d'itinérance développent un savoir survivre tout en maintenant des intéractions avec des personnes de la société (Beauchez, Bouillon et Zeneidi, 2017). Il existe des liens étroits entre l'itinérance urbaine et l'itinérance rurale (Christensen, 2012). En effet, plusieurs trajectoires d'itinérance débutent dans les espaces ruraux et sont ensuite souvent en mouvement vers les espaces urbains qui offrent davantage de services d'aide et de socialisation (Christensen, 2012). Aussi, l'établissement de communautés dans les espaces ruraux dépend la plupart du temps de l'économie et du marché, ce qui rend l'autonomie financière de ses habitants plus instable. Tous ces facteurs contribuent à une géographie des ressources inégales pour la population itinérante.

Le phénomène de l'itinérance urbain implique des relations entre les personnes en situation d'itinérance et la population « logée » (Beauchez, Bouillon et Zeneidi, 2017). La population « logée » correspond aux personnes qui ont un endroit stable où habiter. Dans ces contacts quotidiens s'articulent des rapports de pouvoir, dont la place de normes sociales, qui ont des impacts sur l'organisation du savoir survivre (Blidon, 2016 ; Girola, Jouve et Pichon, 2016 ; Maurin, 2015 ; Parazelli, 1996). Par exemple,

même si les lois permettent aux femmes de circuler librement dans les espaces urbains, les normes sociales en lien avec la dangerosité des espaces publics les contraignent. Autrement dit, ces espaces n'ont pas perdu leur caractère genré (Maurin, 2017).

1.1.2 Définir l'itinérance : un exercice complexe

Il est important de spécifier qu'il n'existe pas de définition consensuelle de l'itinérance dans la littérature scientifique internationale (Gélineau, 2008). En tenant compte de l'itinérance répertoriée, la ville de Montréal se base sur la définition de l'itinérance émise par le gouvernement du Québec qui est la suivante;

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (gouvernement du Québec, 2014a, p. 30 citée dans le plan d'action en itinérance de la ville de Montréal, 2018, p.11).

Cette définition met l'accent sur l'absence d'un logement comme critère principal pour définir l'itinérance. Considérant cette définition incomplète, au sein du présent travail, la définition de l'itinérance utilisée est celle du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Selon cette définition, une personne en situation d'itinérance est :

Une personne qui n'a pas d'adresse fixe, qui n'a pas l'assurance d'un logement stable, sécuritaire et salubre pour les jours à venir, au revenu très faible, avec une accessibilité souvent discriminatoire à son égard de la part des services publics, pouvant vivre des problèmes occasionnant une désorganisation sociale,

notamment, de santé mentale, d'alcoolisme et/ou toxicomanie et/ou de jeux compulsifs, ou dépourvue de groupe d'appartenance stable (RAPSIM, 2019).

Cette définition met en relief la discrimination à laquelle les personnes itinérantes sont confrontées. Par ailleurs, elle tend vers l'inclusion en y incluant une multitude d'expériences possibles de l'itinérance et tient compte des facteurs structurels pouvant mener à l'itinérance. Alors que la définition du gouvernement du Québec souligne la difficulté des personnes à maintenir des rapports sociaux avec leur communauté (facteurs individuels), la définition du RAPSIM s'ancre dans une lecture de l'itinérance en tant que problème social et c'est pourquoi elle est préconisée ici (Gaudreau, 2016; Flynn, Damant et Bernard, 2014; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Macdonald et Roebuck, 2018).

La question de la définition de l'itinérance est importante, car elle a notamment un impact sur les politiques sociales. Par exemple, la définition du gouvernement du Québec met en lumière un problème matériel d'absence de logement. C'est sur cette définition que les opérations de dénombrement sont basées. Réalisées tous les trois ans, les opérations de dénombrement consistent à compter le nombre de personnes qui sont physiquement dans la rue (donc dans la rue et dans les refuges) et à produire ainsi un portrait quantitatif du phénomène. Ainsi, en mars 2015, plus de 3000 personnes sans-abris ont été dénombrées à Montréal (Plan d'action en itinérance de la ville de Montréal, 2018, p. 11). Le dénombrement vient donc gommer les différents visages que l'itinérance peut prendre en ne prenant pas en considération des réalités qui peuvent être camouflées comme pour les femmes ou les jeunes. Or il a un impact sur les politiques et donc sur les services d'aide disponibles en itinérance (Bellot, 2016; Gaudreau, 2016).

Comme plusieurs organismes qui interviennent auprès des personnes itinérantes l'ont dénoncé, le dénombrement ne tient pas compte d'une réalité beaucoup plus accablante

que les chiffres ne le disent (Gaudreau, 2016). En effet, les chiffres qui proviennent du dénombrement ne parlent pas de l'itinérance « invisible » qui touche différents groupes tels que les femmes, les personnes en situation d'immigration et les personnes LGBTQ2S+ (Lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre, queer, questionnement et deux-esprits) qui vivent des difficultés supplémentaires (Gaudreau, 2016; Macdonald et Roebuck, 2018). L'itinérance invisible est une forme d'itinérance qui concerne les personnes n'ayant pas de domicile, mais qui ne dorment ou ne vivent pas physiquement dans les rues ou dans des lieux publics (Bellot et Rivard, 2017; CERA, 2002) – et donc qui n'ont pas pu être comptabilisées. Aussi, dans le plan d'action en itinérance de la ville de Montréal (2018), 30% de la population itinérante identifiée proviennent des centres jeunesse, 16% sont issues de l'immigration et 24% sont des femmes. Tout porte à croire que ces chiffres peuvent être sous-estimés étant donné que ce sont des groupes plus à risque de vivre l'itinérance de manière cachée (Bellot, 2016; Gaudreau, 2016; Macdonald et Roebuck, 2018).

D'un point de vu historique, Laberge, Cousineau, Morin et Roy (1995) rapportent une définition du comité des sans abris de la ville de Montréal de 1987 qui faisait l'objet d'un consensus :

La personne itinérante serait celle qui n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre pour les 60 jours à venir, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie ou de désorganisation sociale et dépourvue de groupe d'appartenance stable (Laberge, Cousineau, Morin et Roy, 1995, p.4).

Les définitions plus anciennes de l'itinérance peuvent aussi encore avoir un impact sur la perception du phénomène. Au de-là de l'évolution des définitions de l'itinérance au fil des années, les stéréotypes de l'itinérance continuent d'avoir un impact sur les discours et les représentations sociales (Cambrini, 2013, Gélinau, 2008). Par exemple,

au Québec, ce sont généralement les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe qui sont désignées comme « itinérantes » (Gélineau, 2008).

Ainsi, une définition restreinte de l'itinérance et les opérations de dénombrement gommement les réalités de l'itinérance invisible, ce qui a pour conséquence que les réalités des jeunes femmes en situation d'itinérance, qui ne sont pas nécessairement visibles, sont moins prises en compte dans les politiques sociales et par le fait même, dans les pratiques d'intervention (Bellot, 2016).

Maintenant que les enjeux en lien avec la définition de l'itinérance à Montréal ont été mis en lumière, ceux spécifiques aux femmes en situation d'itinérance sont présentés.

1.2 L'itinérance des femmes

Les études portant sur l'itinérance des femmes démontrent que les connaissances actuelles sont encore peu développées et qu'elles sont basées sur une lecture masculine et descriptive de celle-ci (Bellot et Rivard, 2017). Par contre, les chercheurs tendent à être en accord sur le fait que les femmes en situation d'itinérance font face à des enjeux bien différents que les hommes, tels que les dangers dans le milieu de la rue, les violences vécues, l'invisibilité, les inégalités de genre au sein de la société ainsi que la marginalisation (Bellot et Rivard, 2017; Bellot, 2016; Côté et *al.* 2017; Gélineau et *al.*, 2006; Flynn, Damant et Lessard; 2015). Cette section brosse un portrait du phénomène de l'itinérance des femmes, ainsi que des enjeux spécifiques aux expériences de ces dernières.

1.2.1 Portrait global de l'itinérance au féminin

Il est impératif d'appréhender le phénomène de l'itinérance des femmes en considérant les inégalités de genre. La pauvreté apparaît comme le premier facteur explicatif de l'itinérance des femmes et se présente comme une conséquence de la structure sexiste de la société actuelle (Bellot et Rivard, 2017, p.98). La citation suivante explique la plus grande précarité des femmes « (...) tous les indicateurs de vulnérabilité convergent pour établir que la situation d'itinérance des femmes est plus périlleuse en termes de précarité, tant sur le plan du revenu, de l'emploi que du logement. » (Bellot et Rivard, 2017, p. 97). Autrement dit, les femmes dans la société actuelle auraient accès à des emplois pour lesquels elles sont moins rémunérées, ce qui engendre un accès plus difficile aux ressources matérielles. Évidemment, les femmes ne sont pas toutes également affectées par la pauvreté : les femmes autochtones, les femmes migrantes, les jeunes mères et les jeunes femmes sont, entre autres, plus touchées par la pauvreté (Bellot, 2016 ; Chamberland et Le Bossé, 2014).

Tel que mentionné plus tôt, le plan d'action en itinérance de la ville de Montréal (2018) estime que les femmes représentent 24% de la population itinérante à Montréal. Or, l'invisibilité de l'itinérance des femmes est un facteur documenté dans la littérature au Québec et au Canada (Cambrini, 2013; CERA, 2002; Bellot et Rivard, 2017; Bellot, 2016; Gélneau, 2008; Gélneau et *al.*, 2006) et qui laisse supposer que le nombre de femmes en situation d'itinérance à Montréal pourrait être sous-estimé. En effet, les études montrent que les femmes ne sont pas dans les espaces publics et que si elles le sont, elles ont intérêt à camoufler leur vulnérabilité (Cambrini, 2013; Bellot et Rivard, 2017; Maurin, 2017). Autrement dit, leur réalité peut être diluée à travers une définition de l'itinérance qui ne s'articule qu'en fonction de l'absence d'un logement et de la présence dans l'espace public, car elles ne sont pas visibles dans l'espace public.

Mais pourquoi l'itinérance des femmes est-elle davantage cachée par rapport à celle des hommes ? Selon plusieurs études, les femmes sont plus vulnérables dans le milieu de la rue (Bellot et Rivard, 2017; Côté et *al.* 2017; Gélinau et *al.*, 2006). Une des principales vulnérabilités des femmes concerne les risques d'agression ou de harcèlement sexuel dans l'espace public (Maurin, 2017). Ces risques et dangers engendrent un climat d'insécurité et de sexualisation du corps des femmes en situation d'itinérance (Flynn, Damant et Lessard, 2015; Maurin, 2017). Les études convergent vers le fait que les expériences des femmes en situation d'itinérance sont marquées par des inégalités et des oppressions spécifiques dans le milieu de la rue (Bellot et Rivard, 2017; Gélinau et *al.*, 2006; Flynn, Damant et Bernard, 2014; Côté et *al.* 2017). Elles sont plus à risque de vivre de la violence physique, sexuelle, structurelle et symbolique (Bellot et Rivard, 2017; Bourgois, 2009; Côté et *al.* 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ces différentes formes de violences seront définies ultérieurement dans le cadre théorique.

Selon plusieurs auteures, l'invisibilité de l'itinérance des femmes témoigne aussi d'une violence structurelle vécue par celles-ci (Bellot, 2016; Maurin, 2017). En effet, l'invisibilité peut représenter un manque de reconnaissance sur la réalité de ces femmes, les modèles de compréhension de l'itinérance étant calqués de l'expérience masculine de celle-ci (Bellot, 2016 ; Bellot et Rivard, 2017). Ainsi, c'est à cause d'enjeux structurels, normatifs et institutionnels que l'itinérance des femmes demeure dans l'ombre, plutôt que par « choix » personnel (Bellot et Rivard, 2017, p.100; Flynn, Damant et Bernard, 2014; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ici, la violence structurelle faisant référence à : « un processus dynamique s'étendant à la violence quotidienne et à la domination symbolique qui fait entrave aux droits humains en affectant les conditions de vie des populations marginalisées » (Flynn et *al.*, 2016, p.57). Ce processus sera expliqué plus tard, vu sa pertinence pour comprendre les expériences des jeunes femmes du milieu de la rue.

Pour Bellot et Rivard (2017), l'itinérance des femmes est un exemple caractéristique d'exclusion sociale : elles remettent en question la définition même du concept de l'itinérance qui structure les politiques sociales. Par exemple, une femme dormant sur le plancher d'un ami ne répond pas aux critères « d'itinérance » et a donc moins accès aux ressources (CERA, 2002). Ainsi, pour Bellot & Rivard (2017), l'itinérance chez les femmes se définit comme l'absence d'un chez-soi plutôt que l'absence d'un toit.

Par ailleurs, l'insertion professionnelle des femmes en situation d'immigration étant difficile, cela laisse supposer qu'elles sont encore plus vulnérables à la précarité (Bellot et Rivard, 2017 ; Chamberland et Le Bossé, 2014). Selon Bellot (2016), il serait donc pertinent d'étudier des réalités précises de certains groupes de femmes itinérantes telles que les femmes autochtones, les femmes immigrantes, les jeunes mères et les jeunes femmes parce qu'elles font face à des situations complexes. Autrement dit, leurs expériences de l'itinérance se retrouvent à l'intersection de plusieurs vecteurs de pouvoir tel que la race, le genre, l'âge et la classe, qui génèrent multiples formes de violences.

En bref, les dangers et les risques pour les femmes en situation d'itinérance dans le milieu de la rue se traduisent en plusieurs formes de violences vécues (Bellot et Rivard, 2017; Maurin, 2017; Flynn et *al.*, 2016; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Or comme nous le verrons dans les sections suivantes, les lunettes intersectionnelles utilisées dans plusieurs études afin de comprendre l'itinérance des femmes et les difficultés qui en découlent vont permettre de prendre en compte leur situation et de ne pas les considérer comme passives face aux violences vécues (Bellot et Rivard, 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Flynn et *al.*, 2017; Harper, 2013).

1.2.1.1 L'invisibilité de l'itinérance des femmes : Une stratégie de survie ?

L'itinérance des femmes comporte ses spécificités, dont une plus grande vulnérabilité (Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017; Cambrini, 2013; Gélinau, 2008; Gélinau et *al.*, 2006; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Côté et *al.* 2017), mais aussi une marge de manœuvre au sein de laquelle certaines femmes développent ce que Flynn et ses collègues appellent des stratégies de résistance par rapport aux violences vécues (Flynn, Damant et Bernard, 2014 ; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Par exemple, les actions orientées vers le fait de ne pas se retrouver physiquement à la rue se présentent comme une autre explication possible de l'invisibilité de l'itinérance des femmes (Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017; Cambrini, 2013; Flynn, Damant et Lessard, 2015). C'est pourquoi il est aussi possible de voir l'invisibilité de l'itinérance comme une stratégie de résistance à cette vulnérabilité.

Cette stratégie n'est pourtant pas à l'épreuve de tout. L'invisibilité comme le résultat de l'évitement des violences dans les lieux publics peut faire en sorte que ces femmes soient alors davantage exposées à la violence structurelle (Bellot et Rivard, 2017; Flynn, Damant et Bernard, 2014; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Flynn et *al.*, 2017). Plus précisément, la violence structurelle compromet l'accès des femmes aux services, réduit les services disponibles, génère une responsabilisation individuelle de leur situation de précarité et des interventions pas nécessairement adaptés à leurs besoins (Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017; Flynn, Damant et Bernard, 2014; Flynn, Damant et Lessard, 2015). À titre d'exemple, l'intervention envers les femmes en situation d'itinérance ne prend pas forcément en compte le fait qu'elles ne sont pas toujours physiquement dans la rue et donne la responsabilité aux femmes de trouver un endroit où dormir (Bellot et Rivard, 2017).

Somme toute, l'invisibilité des femmes en situation d'itinérance peut être comprise de plusieurs façons. Elle peut s'expliquer comme une façon d'éviter les violences physiques, interpersonnelles et sexuelles, qui sont davantage présentes dans le milieu de la rue (Bellot et Rivard, 2017 ; Côté, et *al.*, 2017 ; Flynn, Damant et Bernard, 2014 ; Flynn, Damant et Lessard, 2015). En d'autres mots, en ne vivant pas physiquement dans la rue, les femmes en situation d'itinérance sont moins visibles et cela leur permet de réduire les risques d'être exposées aux dangers et aux violences de ce milieu précaire.

1.2.1.2 Diversité des stratégies adoptées par les femmes en situation d'itinérance

Force est de constater que les femmes en situation d'itinérance mettent des stratégies en place afin de ne pas se retrouver physiquement dans le milieu de la rue : « Or, même lorsqu'elles n'ont pas de solution d'hébergement, les femmes rencontrées à Saint-Étienne et à Montréal n'imaginent pas pour autant dormir dehors. » (Maurin, 2017, p.141). Dans ce cas, il devient important de se questionner à savoir où sont ces femmes en situation d'itinérance. L'étude de Marine Maurin (2017) mentionne les stratégies déployées par ces femmes afin de ne pas être aperçues dans les lieux publics : utilisation des hébergements, passer inaperçue dans la ville, ne pas dormir, occuper un logement illégalement, être accompagnée, faire appel à leurs proches et le travail du sexe.

Toutes ces pratiques relèvent que les femmes en situation d'itinérance ne sont pas physiquement dans les espaces publics ou qu'elles ne sont pas reconnaissables au sein de ceux-ci (Maurin, 2017). Certaines de ces stratégies sont spécifiques à la situation des femmes et peuvent contribuer à les exposer à d'autres formes de violence (Flynn, Damant et Lessard, 2015 ; Maurin, 2017). En effet, chacune de ces stratégies comporte aussi plusieurs limites. Par exemple, une des stratégies adoptées si elles n'ont d'autre choix que de se retrouver physiquement à la rue peut être de s'associer à un homme,

mais cette stratégie pourrait être responsable des fréquentes agressions sexuelles que vivent les femmes de la part de leur partenaire intime (Bellot et Rivard, 2017 ; Côté et *al.*2017).

Des portraits de l'itinérance montréalaise ainsi que de l'itinérance des femmes ont été effectués jusqu'à présent afin de mieux déceler la réalité des jeunes femmes en situation d'itinérance. C'est dans un contexte où l'itinérance invisible des femmes ne rentre pas dans la définition politique de l'itinérance, que ce phénomène est camouflé. Il est possible d'imaginer que les jeunes femmes vivent des obstacles semblables et emploient des stratégies similaires aux hommes. À l'impact du vecteur de genre dans l'expérience de l'itinérance, s'ajoute le vecteur de l'âge qui est exploré dans la prochaine section.

1.3 Les jeunes femmes en situation d'itinérance

Cette portion fait un bref survol des études portant sur les jeunes de la rue. Alors que la grande majorité de ces études portent sur une population mixte (Beauchemin, 1996 ; Blanc, 2016 ; Colombo, 2010 ; Flynn et *al.*, 2017 ; Oliver et Cheff, 2014 ; Macdonald et Roebuck, 2018 ; Parazelli, 1996), peu d'études se penchent spécifiquement sur les expériences des jeunes femmes en situation d'itinérance. Néanmoins, l'étude de Flynn, Damant et Lessard (2015) se démarque, car elle aborde la violence structurelle vécue par les jeunes femmes en situation d'itinérance à Québec. Ainsi, un bref portrait des connaissances sur les jeunes de la rue est effectué, pour ensuite aborder ce qui est commun aux jeunes de la rue ainsi qu'aux femmes en situation d'itinérance, et qui pourrait donc concerner l'itinérance des jeunes femmes.

1.3.1 Portrait global de l'itinérance des jeunes à Montréal

En 1978, le phénomène de l'itinérance des jeunes a suscité l'attention des chercheurs, car ceux-ci occupaient les lieux publics urbains, et ont d'abord été associés à la crise identitaire de la jeunesse (Beauchemin, 1996). Progressivement, des causes sociales ont été présentées pour expliquer l'itinérance des jeunes telles que l'éclatement de la famille nucléaire ou la crise économique (Beauchemin, 1996; Oliver et Chef, 2014). Par ailleurs, Macdonald et Roebuck utilisent la définition donnée par Gaetz et ses collègues afin de définir ce qu'est un jeune de la rue;

The situation and experience of young people between the ages of 13 and 24 who are living independently of parents and/or caregivers, but do not have the means of ability to acquire a stable, safe or consistent residence (Gaetz, 2017 dans Macdonald et Roebuck, 2018, p. 6).

Les jeunes représentent aujourd'hui 20% de la population itinérante au Canada, mais comme les femmes, les jeunes sont moins visibles dans les espaces publics (Macdonald et Roebuck, 2018). Autant pour les femmes que pour les jeunes en situation d'itinérance, les recherches dénoncent une définition de l'itinérance qui n'inclut pas la multiplicité des réalités en fonction du genre, de l'âge, de la précarité, de l'ethnie, etc. (Bellot et Rivard, 2017; CERA, 2002 ; Gélneau et *al.*, 2006 ; Flynn, Damant et Lessard, 2015). D'ailleurs, certains auteurs soulignent l'importance de considérer l'hétérogénéité du phénomène de l'itinérance des jeunes (Macdonald et Roebuck, 2018; Parazelli, 1996).

Tout comme pour les femmes en situation d'itinérance, les définitions qui mettent l'accent sur le logement pour définir l'itinérance gomme les expériences des jeunes de la rue. Par exemple, plusieurs jeunes de la rue seraient issues du système de protection de la jeunesse selon Macdonald et Roebuck (2018), c'est-à-dire que

beaucoup de jeunes vivant une situation d'itinérance ont déjà été en centre de réadaptation³ et sont maintenant en rupture avec le système institutionnel (Goyette et al., 2019; Macdonald et Roebuck, 2018; Plan d'action en itinérance de la ville de Montréal, 2018; Parazelli, 1996). Chez les jeunes adultes issues des centres de réadaptation, le passage à l'âge adulte implique nécessairement un changement de milieu de vie et passe souvent par l'expérience de l'itinérance, entre autres, dû à des différences accrues entre la vie institutionnelle et les attentes sociales lorsqu'ils quittent ce milieu (Blanc, 2016 ; Macdonald et Roebuck, 2018 ; Parazelli, 1996). Ces passages à la rue varient dans le temps et ne sont pas linéaires, pour certaines l'itinérance a débuté plus jeune vers 15 ou 16 ans et a perduré par intermittence jusqu'à ce qu'elles soient majeures (Flynn, Damant et Lessard, 2015).

Un des éléments qui explique que l'itinérance des jeunes soit moins visible est la croyance répandue selon laquelle les enfants et les adolescents sont pris en charge par leur famille et ont un domicile (Macdonald et Roebuck, 2018). Il est vrai que légalement, la loi de la protection de la jeunesse exige que tous les mineurs soient sous la charge légale d'un adulte et qu'ils vivent en milieu familial ou dans des installations de l'état (Loi sur la protection de la jeunesse de 1984). Un mineur, tel que défini plus haut, ne peut donc pas être sans domicile fixe aux yeux de l'état. Cependant, cette loi n'empêche pas le fait qu'un jeune peut faire face au milieu de la rue. Par exemple, un jeune peut quitter le noyau familial en regard à un milieu familial problématique (Macdonald et Roebuck, 2018). Aussi, une double disqualification de leur expérience subjective, d'une part due à leur instabilité, et d'autre part, due à leur âge, fait en sorte que leur discours a été moins pris en compte dans les études passées, d'où l'importance,

³ Un centre de réadaptions est un organisme institutionnel régi par la loi de la protection de la jeunesse et où les jeunes mineurs n'ayant pas d'autres endroits où résider peuvent demeurer.

selon plusieurs chercheurs, d'inclure leur point de vue en tant qu'expert de leur situation (Colombo, 2010; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Flynn et *al.*, 2017; Macdonald et Roebuck, 2018; Parazelli, 1996).

Selon Colombo (2010), les jeunes adultes passent par une période d'incertitude qui fait ressortir des enjeux particuliers dans leur vie. Ainsi, selon elle, plusieurs chercheurs travaillant sur la jeunesse vont avancer : « que l'incertitude associée à cette période de la vie est aujourd'hui exacerbée par la multiplication des repères normatifs qui caractérisent nos sociétés dites individualistes » (Colombo, 2010, p. 159). Par ailleurs, plusieurs études témoignent d'une capacité de résistance aux violences de la part des jeunes femmes du milieu de la rue (Flynn, Damant et Lessard, 2015; Macdonald et Roebuck, 2018). Macdonald et Roebuck (2018) vont d'ailleurs aborder l'itinérance des jeunes en termes de facteurs de résilience. La manière de conceptualiser le risque en fonction des opportunités disponibles pour les jeunes du milieu de la rue et la reconnaissance de leurs forces à travers leur façon de résoudre les problèmes permettent de considérer la résistance des jeunes face aux violences de l'itinérance même (Macdonald et Roebuck, 2018; Flynn, Damant et Bernard, 2014).

Les jeunes qui se retrouvent en situation d'itinérance ont souvent un parcours teinté par de multiples expériences de violences (abus physiques ou sexuels, négligence, abandon, maltraitance et dysfonctionnement familial) (Macdonald et Roebuck, 2018, p.9). Or, pour Macdonald et Roebuck (2018), « (...), homelessness is not only about extreme poverty and not having a roof over one's head but also about the failure of society to provide adequate supports to facilitate social inclusion and well-being and to safe guard citizen's rights » (Macdonald et Roebuck, 2018, p.6). Autrement dit, l'invisibilité et la disqualification des expériences des jeunes constituent une forme de violence structurelle en plus des violences physiques liées à leur parcours de vie (Flynn, Damant et Lessard, 2015; Macdonald et Roebuck, 2018). L'entrée des jeunes dans l'itinérance peut être considérée comme une stratégie de lutte aux différentes violences, dans le cas

où ils considèrent les autres options comme inacceptables (Macdonald et Roebuck, 2018; Flynn, Damant et Lessard, 2015).

Une autre forme de violence qui a un impact particulier sur les jeunes du milieu de la rue est celle de la surveillance et du contrôle dans les espaces publics (Parazelli, 1996; Zeneidi, 2010). Les jeunes marginaux occupant l'espace public sont souvent considérés comme à risque (Macdonald et Roebuck, 2018; Parazelli, 1996). Ainsi, la gestion des espaces urbains occupés par ces jeunes marginaux se concentre sur la gestion du risque et il devient alors difficile pour les jeunes de la rue d'avoir accès à une forme de socialisation pour leur développement identitaire (Colombo, 2010; Parazelli, 1996). En revanche, certains comportements comme la prise de risque ou l'occupation des espaces publics font partie du développement identitaire des jeunes, mais sont pourtant associés à la délinquance lorsque commis par les jeunes du milieu de la rue (Colombo, 2013 ; Blanc, 2016 ; Parazelli, 1996). Certaines récentes études montrent que les comportements problématiques associés aux jeunes de la rue sont plus en lien avec le fait qu'ils n'ont pas d'endroit privé pour expérimenter ce que bon nombre d'adolescents font à l'intérieur de leur domicile (Macdonald et Roebuck, 2018, p.11). En raison de leur âge et des représentations de la jeunesse en Amérique du Nord, il y aurait aussi une accentuation de la perception de la vulnérabilité des jeunes de la rue et il est possible d'imaginer qu'elle est encore plus aiguë pour les jeunes femmes (Colombo, 2010 ; Macdonald et Roebuck, 2018). En outre, les jeunes de la rue sont souvent catégorisés comme des « victimes » ou comme des « délinquants » et dans les deux cas, ils sont surveillés de près dans les espaces publics, ce qui peut venir contribuer à la violence structurelle vécue chez ces jeunes (Flynn et *al.*, 2016 ; Macdonald et Roebuck, 2018 ; Parazelli, 1996).

Avec ces informations concernant les jeunes du milieu de la rue qui sont susceptibles d'avoir un parcours parsemé de multiples expériences de violences, tout comme les femmes en situation d'itinérance, il est possible de penser que l'expérience des jeunes

femmes en situation d'itinérance peut être doublement teintée de violence en lien avec leur âge et avec leur genre.

1.3.2 La rue : une stratégie de survie et de socialisation pour les jeunes ?

Le sujet des jeunes de la rue est souvent étudié en fonction des facteurs de risque et de dangerosité (Colombo, 2010; Flynn, Damant et Lessard, 2015), plutôt qu'en fonction de la résilience et des forces des jeunes (Macdonald et Roebuck, 2018). Or, les jeunes mettent aussi en place des stratégies pour faire face aux différentes formes de violence et pour en combler les effets qui en découlent tels que l'isolement (Flynn, Damant et Lessard, 2015 ; Macdonald et Roebuck, 2018 ; Parazelli, 1996). Selon plusieurs chercheurs, l'appropriation de certains espaces urbains par les jeunes constitue une stratégie de survie (Colombo, 2010; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Parazelli, 1996; Zeneidi, 2010).

Des chercheurs ont démontré que la rue peut être un lieu de socialisation au sein duquel, les jeunes, autant les jeunes hommes que les jeunes femmes, peuvent y développer un sentiment d'appartenance (Colombo, 2010, Flynn, Damant et Lessard, 2015; Parazelli, 1996). Ainsi au sein de cet espace qu'est la rue, il y a la création d'un sentiment d'appartenance qui permet aux jeunes d'obtenir une forme de reconnaissance et ainsi le développement d'une identité positive (Colombo, 2013; Zeneidi, 2010). Cette perspective de prise en compte du milieu de la rue comme un espace de socialisation permet de concevoir la signification que les jeunes donnent à leur expérience de la rue (Colombo, 2013; Parazelli, 1996).

1.3.3 La pauvreté racisée

L'étude des jeunes marginaux inclut la considération de facteurs pouvant avoir un impact sur les expériences de l'itinérance tels que la race. Macdonald et Roebuck rapportent que 30% des jeunes de la rue au Canada proviennent des communautés racisées⁴ (Macdonald et Roebuck, 2018, p.8). Or, la race est un élément peu étudié dans la littérature portant sur les jeunes de la rue, bien que les chiffres indiquent qu'ils soient surreprésentés parmi les jeunes en centre de réadaptation et parmi la population des jeunes judiciairisés (Ivanish et Warner, 2018), et ce, au sein de la population des jeunes montréalais également (Bernard et McAll, 2008). Cette surreprésentation s'étend également aux jeunes autochtones en centre de réadaptation au Québec (Gagnon-Dion, Rivard et Bellot, 2018). Les jeunes racisés sont ainsi plus à même de se faire interpeller par les forces policières (Bernard et McAll, 2008; Ivanish et Warner, 2018). May (2015) souligne l'une des particularités de la situation des jeunes racisés en situation d'itinérance : ils sont à la fois visibles en raison de la discrimination raciale et à la fois invisible par leur situation d'itinérance en tant que minorité racisée, ce qui constitue deux formes d'oppression.

Il y a peu d'études pour rendre compte des expériences d'itinérance des jeunes femmes racisées, mais il est possible de supposer qu'elles font face à une quadruple oppression, en raison de leur situation d'itinérance, de leur genre, de leur âge et de leur race (Bernard et McAll, 2008; Ivaniche et Warner, 2018; May, 2015). Certaines études vont indiquer un lien entre l'appartenance culturelle et certaines stratégies de survie. Par exemple, les jeunes femmes racisées utilisent davantage le travail du sexe comme

⁴Les communautés racisées incluent toutes les personnes qui ne se définissent pas comme « blancs ».

stratégie de survie (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.55). Ces études portent sur le « survival sex work » et le lien avec la consommation de drogues, mais étant effectuées dans une perspective de santé publique et de gestion du risque, elles ne se concentrent pas sur les expériences des jeunes femmes en situation d'itinérance (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.55). En contrepartie, dans une autre étude, Flynn et ses collègues rapportent que; « La pauvreté et le racisme sont d'ailleurs des facteurs structuraux associés à certaines stratégies déployées par les jeunes femmes de la rue, jugées comme étant délinquantes » (Flynn *et al.*, 2017, p. 116). Ce travail ne porte pas précisément sur les jeunes femmes racisées, mais il est important de mentionner que ce facteur peut faire partie des différentes oppressions vécues et créer des expériences complexes de l'itinérance selon une perspective féministe intersectionnelle telle qu'il sera précisé plus tard.

1.3.4 Invisibilité des jeunes femmes en situation d'itinérance

Qu'en est-il des jeunes femmes en situation d'itinérance : sont-elles aussi invisibles ? Le mémoire de Cambrini (2013) rapporte que l'itinérance n'est pas forcément en lien avec le lieu physique de la rue, ce qui vient confirmer que l'utilisation de l'espace n'est pas homogène à travers le phénomène de l'itinérance (Colombo, 2010; Macdonald et Roebuck, 2018; Parazelli, 1996). Tout comme les femmes adultes, les jeunes en situation d'itinérance ne correspondent pas nécessairement au stéréotype de l'itinérant dit « classique », ce qui laisse supposer qu'ils peuvent passer inaperçus dans les lieux publics ou qu'ils les évitent (Cambrini, 2013, Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Macdonald et Roebuck, 2018). Il est donc possible de supposer un parallèle entre l'invisibilité de l'itinérance des femmes et l'invisibilité de l'itinérance des jeunes femmes en lien, entre autres, avec les violences vécues.

Selon Macdonald et Roebuck, les jeunes femmes en situation d'itinérance seraient plus à risque de subir des abus sexuels, des viols, ou autres abus physiques que les hommes en situation d'itinérance ou que la population en général (Macdonald et Roebuck, 2018, p. 11). Les jeunes femmes de la rue sont donc confrontées à diverses formes de violence en étant en situation d'itinérance – agressions sexuelles, viols, se faire attaquer, abus physiques, mais aussi avoir accès à moins de services, moins de refuges, être considérées comme invisibles par les services publics, l'exclusion et le contrôle social, l'érotisation de leur corps, la peur des dangers, etc. Ces risques de violence semblent accentués lorsque les femmes sont physiquement dans la rue, mais demeurent présents à travers leur expérience de l'itinérance (Côté et *al.*, 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Bellot et Rivard, 2017).

Ces violences énumérées pourraient expliquer les comportements des jeunes femmes dans la rue qui s'orientent vers la survie et vers des façons de ne pas risquer de se retrouver dans les espaces publics (Flynn, Damant et Lessard, 2015). En effet, les jeunes femmes évitent les situations d'itinérance extrêmes afin de ne pas être exposées à diverses formes de violences (Flynn, Damant et Lessard, 2015). L'itinérance extrême » fait référence aux situations où les jeunes femmes font leurs activités quotidiennes dans les espaces publics (manger, dormir, etc.). Si par contre elles se retrouvent dans les espaces publics, elles peuvent passer inaperçues en ne correspondant pas au stéréotype « d'itinérant », et ce, afin d'échapper aux violences auxquelles elles peuvent faire face (Cambrini, 2013; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ainsi, il y a peu de documentation sur les réponses de ces jeunes femmes face à ces violences, mis à part l'évitement de certains espaces ainsi que l'utilisation de ces derniers comme lieu de socialisation qui peuvent être extrapolés à partir de la littérature sur l'itinérance des femmes et l'itinérance des jeunes.

L'évitement de l'espace public par les jeunes femmes en situation d'itinérance est un exemple de violence structurelle qu'elles vivent (Flynn, Damant et Lessard, 2015;

Maurin, 2017). L'étude de l'expérience collective de la violence structurelle de Flynn, Damant et Lessard (2015) a permis de constater les contextes dans lesquels la violence structurelle se manifeste dans la vie de ces jeunes femmes soit; « à travers leurs trajectoires au sein du système de protection de la jeunesse, dans leurs interactions avec les milieux policiers, durant leurs démarches pour obtenir de l'aide financière ou au sein d'organismes communautaires, à l'occasion de consultations médicales, de même que dans la recherche d'un emploi ou d'un logement » (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.62). Deux processus liés à la violence structurelle ont été identifiés au sein de cette étude, soit l'exclusion sociale et le contrôle social (Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ainsi, l'exclusion sociale mène à des situations de grande précarité alors que le contrôle social se produit lorsque ces jeunes femmes tentent de s'éloigner de cette situation de précarité (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.62). Ces deux processus pourraient également créer des conditions qui mettent les jeunes femmes à risque de violences sexuelles ou physiques auprès de leur partenaire intime (Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ce qui ressort également dans l'expérience de la violence structurelle est l'érotisation du corps des jeunes femmes de la rue, la domination masculine ainsi que la culture du viol (Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ces derniers éléments mettent en lumière les violences intimes vécues par les jeunes femmes du milieu de la rue qui se transposent dans la représentation de celles-ci en objets sexuels dans les espaces publics (Flynn, Damant et Lessard, 2015; Maurin, 2017).

Comme l'itinérance est souvent abordée à travers une lunette masculine (Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017), il est important de s'interroger sur les impacts d'une telle lecture sur l'intervention auprès des jeunes femmes en situation d'itinérance. La non-reconnaissance de l'itinérance des femmes et de leurs expériences rend compte des difficultés au niveau de l'intervention et des ressources qui ne sont pas adaptés au spectre des différentes violences qu'elles peuvent vivre ainsi qu'aux particularités de celles-ci (Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017). Par exemple, Maurin (2015, p.257) va mettre en lumière l'importance et le besoin de développer un espace d'appartenance

social pour les femmes en situation marginale plutôt que de miser sur l'autonomie. Le développement d'un espace d'appartenance social est un des facteurs sur lequel l'intervention doit miser auprès des femmes en situation d'itinérance selon l'ethnographie multi située de Maurin (2015). Ce besoin de socialisation est également un besoin pour les jeunes de la rue comme il a été précisé plus tôt.

L'utilisation des espaces publics est un enjeu qui revient au sein de la littérature sur les jeunes (Colombo, 2010; Macdonald et Roebuck, 2018; Parazelli, 1996) ainsi qu'au sein des recherches sur l'itinérance des femmes (Bellot et Rivard, 2017; Cambrini, 2013; Gelineau, 2008; Maurin, 2017). Alors que les jeunes sont surveillés dans les espaces publics (Macdonald et Roebuck, 2017; Parazelli, 1996), les femmes les évitent pour se protéger (Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ce paradoxe amène à questionner l'utilisation des espaces publics pour les jeunes femmes du milieu de la rue.

Qu'est-ce qui caractérise le parcours de ces jeunes femmes du milieu de la rue ? Bien que la littérature donne peu d'informations récentes à ce sujet, il semble que pour les femmes, sans tenir compte de l'âge, il y ait certains des facteurs de risque liés aux histoires personnelles pouvant favoriser une entrée dans l'itinérance tels que les troubles de santé mentale, la détresse psychologique, l'abus de substance, l'expérience de la violence, plusieurs ruptures sociales et les relations familiales difficiles (Gélineau, 2008). Ces facteurs de fragilisation viennent s'ajouter à la précarité tel qu'il a été question plus tôt (Bellot et Rivard, 2017; Gélineau, 2008). À ces facteurs de risques pour les femmes en situation d'itinérance, une fragilisation possible en fonction de leur âge vient s'ajouter. Effectivement, d'autres facteurs de risques spécifiques aux jeunes tels que des ruptures sociales et affectives importantes viennent complexifier les expériences que les jeunes en situation d'itinérance peuvent avoir (Lussier et Poirier, 2000). Selon une étude effectuée par Lussier et Poirier auprès de trente jeunes femmes et trente jeunes hommes en situation d'itinérance (2000), la rupture des liens est

saillante dans les parcours d'itinérance des jeunes. Cette rupture de liens notamment familiale est caractérisée par : « [...] des expériences d'intrusion (mauvais traitements, abus), d'absence (placements, abandon) et de démission (indifférence des témoins) [...] » (Lussier et Poirier, p.76). Ces ruptures créant des traumatismes, une incapacité à créer des liens de confiance ainsi que des coupures avec les instances (Lussier et Poirier, 2000). Ainsi, Lussier et Poirier (2000) avancent que la vie affective des jeunes en situation d'itinérance se caractérise par l'exclusion, la solitude, le rejet et l'ambivalence par rapport au maintien de certains liens. De manière préventive, il existerait des signaux d'alarme chez les jeunes comme le repli sur soi, les fugues à répétition, le refus de l'autorité, des difficultés dans la communication, l'impulsivité, le retrait, les gangs, l'hyperactivité ainsi que la consommation de drogues et d'alcool (Lussier et Poirier, 2000). Alors que cette même étude (Lussier et Poirier 2000) rapporte qu'il n'y a pas de différences notables dans les expériences de l'itinérance entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, cette présente recherche s'inscrit dans une réflexion inverse. Les études portant sur les facteurs de risques des histoires personnelles en itinérance ont été volontairement moins prises en compte au sein de cette recherche parce qu'elles ne permettent pas de penser les violences invisibles sous forme de portrait collectif. Autrement dit, je m'intéresse à la violence structurelle, qui, même si elle a des effets sur les trajectoires individuelles, se joue au-delà de celles-ci.

Les différentes violences qui forment les expériences des jeunes femmes du milieu de la rue ont été exposées dans cette section. Les violences invisibles quant à elles, construisent un contexte propice aux violences visibles qui parsèment le parcours de rue des jeunes femmes. Ces violences invisibles font notamment en sorte que les jeunes femmes ne se sentent pas en sécurité dans les espaces publics par peur des violences physiques. En réponse à ce climat de dangers, ces dernières mettent des stratégies en place pour y faire face. Par exemple, il est possible de relever que les jeunes femmes en situation d'itinérance tentent d'éviter les espaces publics surtout la nuit ou du moins d'y passer inaperçues. Dans la lignée de travaux de plusieurs chercheurs (Colombo,

2010; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Macdonal et et Roebuck, 2018; Parazelli, 1996) et en tenant compte de la résilience et des forces des jeunes femmes, je vise à comprendre les stratégies de survie employées par celles-ci face aux violences invisibles vécues. Pour ce faire, les stratégies de résistance ainsi que plusieurs formes de violences invisibles seront définies au prochain chapitre.

CHAPITRE II

LE CADRE THÉORIQUE

Dans le présent chapitre, la perspective féministe intersectionnelle est présentée, car elle permet une compréhension des expériences des jeunes femmes du milieu de la rue tout en reconnaissant leurs espaces de résistance. Un bref historique de cette perspective ainsi que sa définition sont d'abord formulés afin de donner des bases théoriques aux propos. Les perspectives intersectionnelles émergent en critique à un féminisme qui ne considère que le genre comme système d'oppression. Comme non seulement le genre, mais aussi l'âge, l'origine ethnique ou la classe peuvent jouer un rôle dans l'expérience de l'itinérance de jeunes femmes, ces perspectives s'avèrent pertinentes. Une perspective féministe intersectionnelle est ainsi présentée et positionnée comme un outil d'analyse des rapports de pouvoir au niveau macrosocial et au niveau microsocial. La question est toutefois de savoir comment ces jeunes femmes vivent et agissent ces rapports de pouvoir inégalitaires ? La deuxième partie du cadre théorique aborde ainsi le concept de « stratégie de résistance ». En considérant les actions quotidiennes effectuées par les jeunes comme des actes de résistance, ce concept nous indique comment les jeunes femmes du milieu de la rue mettent des stratégies en place dans l'intérêt de leur propre survie. Ces stratégies donnent des informations sur les violences qui se présentent dans le parcours de ces jeunes femmes.

Il est important de souligner que la pensée intersectionnelle s'est historiquement intéressée aux violences interpersonnelles vécues par les femmes. Cette analyse de la

violence s'est progressivement élargie au contexte structurel et économique dans lequel les violences interpersonnelles émergent. Tel que défini par Scheper-Hughes et Bourgois (2004), le concept de la violence invisible permet, dans une perspective intersectionnelle, d'analyser les différentes formes de violences invisibles qui découlent des rapports de pouvoir inégalitaires et même de considérer l'itinérance comme une forme de violence. Ainsi, en amont de la dénonciation des violences envers les femmes, un contexte de violences invisibles peut être précurseur aux violences visibles et donc crucial à documenter. Suite à la définition des concepts au cœur de mon projet, soient les stratégies de résistance et la violence invisible, les objectifs de recherche ainsi que ma question de recherche sont énoncés. Rappelons que le but de la recherche est de générer un portrait collectif des stratégies de résistance déployées par les jeunes femmes ayant vécu une situation d'itinérance et de documenter les violences invisibles. Pour terminer le chapitre, la pertinence sociale et scientifique du présent projet est explicitée.

2.1 Le modèle théorique de l'intersectionnalité

Selon Harper (2013), l'intersectionnalité en tant que mouvement féministe a évolué en trois phases. Il y a premièrement la pensée intersectionnelle qui voit le jour suite à l'abolition de l'esclavage (Harper, 2013). La pensée intersectionnelle a émergé au courant des années 1892 et 1903 à travers les récits autobiographiques et les luttes militantes afro-américaines et afro-britanniques en lien avec l'abolition de l'esclavage aux États-Unis (Flynn et *al.*, 2017, p. 112; Harper et Kurtzman, 2015, p. 16). Cooper et Du bois sont considérés comme les pionniers de l'intersectionnalité, ayant été les premiers à s'intéresser à l'expérience complexe résultant des systèmes d'oppression et des structures sociales (Harper et Kurtzman, 2015). Par la suite, des auteures/ penseuses afro-américaines - bell hook, Audre Lord, Angela Davis ainsi que Gail Lewis - ont

critiqué le mouvement féministe qu'elles ont qualifié d'ethnocentrique, car il ne prend en compte que le système de domination en lien avec le genre. Ainsi, les femmes racisées ne se reconnaissent pas au sein des discours féministes majoritaires basés sur l'expérience des femmes blanches et de classe moyenne. Elles ne se retrouvent pas non plus dans les discours antiracistes qui prennent principalement en compte l'expérience masculine du racisme (Flynn et *al.*, 2017). C'est ainsi que s'est amorcé l'évolution de l'intersectionnalité en théorie intégrée, au sein de laquelle des auteures telles que hooks, Crenshaw et Collins théorisent l'expérience des femmes racisées et marginalisées (Harper, 2013). En 1991, le terme « intersectionnalité » est introduit par Crenshaw qui le présente comme une façon de comprendre la marginalisation des femmes noires au sein des mouvements féministes, ainsi qu'au sein des mouvements antiracistes (Crenshaw, 1991; Harper et Kurtzman, 2015). Cependant, Crenshaw spécifie qu'il y a d'autres facteurs pouvant entrer en jeu : « My focus on the intersections race and gender only highlights the need to account for multiple identity when considering how the social world is constructed » (Crenshaw, 1991, p. 1245).

Selon Harper (2013), la dernière phase du développement de l'intersectionnalité est celle qui se produit présentement, il s'agit des perspectives socioconstructionnistes. Ce courant de l'intersectionnalité n'est pas homogène. Les féministes européennes s'orientent ainsi : « Cette vision de l'intersectionnalité met l'accent sur les processus de production et de reproduction des catégories d'identité (la race, la classe, le genre, etc.) et des relations de pouvoir et des inégalités qui en découlent » (Harper, 2013, p. 8).

Avant de situer plus précisément ce mémoire dans la pensée féministe intersectionnelle, je tiens à souligner la pertinence de ce cadre pour le sujet de la recherche ainsi qu'à présenter une mise en garde quant à l'usage de l'intersectionnalité en milieu académique. En ce qui a trait à ce projet de recherche, la perspective féministe intersectionnelle permet de prendre en compte la multiplicité des oppressions que les

jeunes femmes du milieu de la rue vivent. En outre, un des apports des perspectives socioconstructionnistes intersectionnelles à retenir dans le cadre du présent travail est que : « La position sociale qu'occupent les groupes marginalisés n'est pas qu'un espace d'oppression, mais il s'agit également d'un espace de résistance et de production des connaissances » (Harper, 2013, p. 5). En d'autres mots, la perspective féministe intersectionnelle permet d'aborder non seulement les violences et les oppressions vécues par les jeunes femmes en situation d'itinérance, mais aussi d'aborder leurs stratégies de résistances, leurs savoirs (y compris leur savoir-survivre), dans la lignée des travaux de Macdonald et Roebuck (2018) ainsi que Flynn, Damant et Lessard (2015).

Il est intéressant de souligner que l'intersectionnalité n'est pas seulement un cadre d'analyse, mais une praxis qui vise la justice sociale (Bilge, 2009; Flynn, Lapierre Couturier et Brousseau, 2017; Harper et Kurtzman, 2015). Selon Flynn et ses collègues, une praxis de l'intersectionnalité; « (...) se réfère directement au mode de production des connaissances qui doit en lui-même être émancipatoire, porteur de transformation sociale et contestataire » (Flynn et *al.*, 2017, p. 115). Ainsi, en application, le féminisme intersectionnel permet une prise en compte de l'expérience des jeunes femmes et de leur pouvoir de militer à travers des projets porteurs de transformations sociales, et ce, au sein même du processus de production des connaissances (Flynn, Damant et Lessard, 2015; Flynn et *al.*, 2017). En considérant les différentes formes de violences vécues par les jeunes femmes du milieu de la rue comme des injustices, les visées de l'intersectionnalité rejoignent les objectifs du présent projet, car il s'agit d'une praxis pour la justice sociale et au service de la population marginale. Elles font aussi écho à la discipline du travail social qui a comme but la recherche d'une plus grande justice sociale et par le fait même, la production de changements sociaux. Une étude portant précisément sur les jeunes femmes de la rue, a mobilisé une perspective intersectionnelle et a démontré la pertinence d'étudier cette population à travers ces lunettes théoriques ainsi que l'apport de l'intersectionnalité comme praxis (Flynn et *al.*,

2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015). En effet, cette dernière a non seulement produit des connaissances avec de jeunes femmes du milieu de la rue, mais a aussi mené un projet d'actions collectives pour sensibiliser le grand public aux difficultés et aux violences sexistes qu'elles vivent dans le but d'améliorer leurs conditions de vie (Flynn, Damant et Lessard, 2015).

L'intersectionnalité a pris de l'ampleur depuis son émergence et cette approche est maintenant déployée dans plusieurs milieux institutionnels. Certaines auteures vont d'ailleurs dénoncer son blanchiment et son institutionnalisation qui peuvent faire en sorte d'exclure les femmes marginales dans la production des savoirs (Bilge, 2015; Flynn et *al.*, 2017), alors qu'une des idées fondamentales de l'intersectionnalité est la production des connaissances par les personnes concernées. Cette mise en garde vise donc à éviter une standardisation et une monopolisation de l'intersectionnalité dans les milieux universitaires, soit la production de connaissances sur des femmes en situation d'oppression par des femmes en situation privilégiée et qui bénéficient des retombées de ces connaissances (Bilge, 2015; Flynn et *al.*, 2017). Bilge (2015) désigne ce phénomène comme le blanchiment, c'est-à-dire que le facteur de la race est évacué des considérations de recherche.

Une des façons de prendre en compte ce blanchiment de l'intersectionnalité est de faire en sorte que les savoirs soient produits et que les luttes soient façonnées par les groupes minoritaires (Bilge, 2015). Conséquemment, cette recherche s'inscrit dans un mode de production de connaissances inclusif où la parole est donnée aux jeunes femmes concernées et en présentant les données de manière à se mouler à leur propos. Ces enjeux méthodologiques seront abordés subséquemment.

2.1.1 Définition de l'intersectionnalité

Tel qu'il a été expliqué précédemment, l'intersectionnalité demeure un outil de lutte pour la justice sociale (Collins et Bilge, 2016; Harper et Kurtzman, 2015). En effet, l'intersectionnalité comme cadre d'analyse permet de déconstruire l'idée d'homogénéité de l'expérience des femmes et ainsi construire des connaissances sur le contexte social générant cette marginalisation (Harper, 2013). Ainsi, on parle des expériences des femmes, plutôt que d'une expérience proprement féminine. Le présent travail ne vise pas à se positionner dans une des phases de l'intersectionnalité précise comme chacune d'entre elles a amené sa contribution, mais il s'ancre dans la définition de Collins et Bilge présentée ci-dessous (Collins et Bilge, 2016; Harper, 2013). Effectivement, Collins et Bilge (2016) précisent que malgré l'ambiguïté de l'intersectionnalité qui n'est pas forcément une faiblesse (Bilge, 2009), la définition suivante est globalement acceptée :

Intersectionality is a way of understanding and analyzing the complexity in the world, in people, and in human experiences. The events and conditions of social and political life and the self can seldom be understood as shaped by one factor. They are generally shaped by many factors in diverse and mutually influencing ways. When it comes to social inequality, people's lives and the organization of power in a given society are better understood as being shaped not by a single axis of social division, be it race or gender or class, but by many axes that work together and influence each other. Intersectionality as an analytic tool gives people better access to the complexity of the world and of themselves (Collins et Bilge, 2016, p.2).

À cette définition, s'ajoute une analyse des rapports de pouvoir à deux niveaux .

2.1.2 Analyse des rapports de pouvoir à deux niveaux

Le cadre d'analyse de ce projet se déploie au niveau macrosocial et au niveau microsocial tel que défini par Collins et Bilge (2016). Brièvement, la théorisation de l'intersectionnalité de Collins et Bilge (2016) est ancrée dans l'analyse des inégalités sociales, et sur la manière dont celles-ci interagissent entre elles à travers les formations sociales (Bilge, 2015; Collins et Bilge, 2016). Le terme « formation sociale » est utilisé par Bilge (2015, p.15) pour désigner les « catégories sociales » ou les « identités » (de race, de genre, de classe, de sexualité, de capacité, de nation, etc.), et est celui employé au sein de ce projet.

Ainsi, au sein de cette recherche, les jeunes femmes peuvent s'identifier aux formations sociales suivantes : femme, jeune, jeune femme, jeune du milieu de la rue, personne racisée, personne en situation d'itinérance, etc. L'intersection des différentes formations sociales que peuvent vivre les personnes est définie par la notion de « vecteur de pouvoir » (Collins et Bilge, 2016, p. 27), et est explicitée ci-dessous. L'analyse des formations sociales et des vecteurs de pouvoir permet de comprendre les effets des inégalités sur la vie des personnes (niveau microsocial). Au niveau macrosocial, Bilge propose cinq domaines de pouvoir qui s'inter influencent soit les domaines structurel, représentationnel, disciplinaire, interpersonnel et « psychique et incorporé » (Bilge, 2015, p.17). Ces domaines de pouvoir interagissent et ont pour effet de maintenir les inégalités sociales.

Le cadre d'analyse de ce projet se déploie au niveau macrosocial et au niveau microsocial. Le premier niveau d'analyse concerne l'interaction des différents domaines de pouvoir (Bilge, 2015; Collins et Bilge, 2016). Quatre domaines de pouvoir qui s'inter influencent ont d'abord été proposés, soit les domaines « structurel (lois, institutions), disciplinaire (gestion administrative et bureaucratique), hégémonique

(naturalisation culturelle, idéologique des rapports de domination), et interpersonnel (interactions quotidiennes informées par diverses hiérarchies) » (Bilge, 2009, p.80; Collins, 2000). Par la suite, Bilge (2015) propose un cinquième domaine de pouvoir soit le domaine « psychique et incorporé » : « Cet ajout ouvre également une piste de conversation théorique prometteuse entre l'intersectionnalité et les questions de l'affect, la corporéité (par exemple, la manière dont le corps internalise les rapports de domination imbriqués ou y résiste) et l'expérientiel (la phénoménologie) » (Bilge, 2015, p.17). Un exemple concret concernant le domaine de pouvoir interpersonnel des jeunes femmes en situation d'itinérance fait référence aux violences à caractère sexuel, il s'agit d'un domaine au sein duquel les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes sont en jeu (Côté et *al.*, 2017). Plus précisément, les jeunes femmes du milieu de la rue peuvent accepter des violences sexuelles en échange d'une forme de protection de la part d'un homme (Côté et *al.*, 2017).

Le second niveau d'analyse des rapports de pouvoir fait référence aux intersections des formations sociales qui regroupent les personnes (Bilge, 2015, p.8). Par exemple, dans le cas du présent travail, les personnes peuvent s'identifier en tant que femmes, jeunes et itinérantes. Ce niveau d'analyse se base sur plusieurs principes. Premièrement, aucune formation sociale ne peut expliquer à elle seule les inégalités sociales au sein d'une société à une époque précise (Bilge, 2015, p.9). Deuxièmement, les formations sociales doivent être prises en compte dans un contexte social et historique, et analysées en fonction des interactions entre celles-ci (Bilge, 2015, p.9). Finalement, le dernier principe sur lequel se base l'analyse des vecteurs de pouvoir est l'indissociabilité de ces formations sociales qui entrent en interaction, c'est-à-dire, qu'une formation sociale à elle seule ne peut être prise en compte indépendamment des autres avec lesquelles elle entre en interaction (Bilge, 2015).

De par leur âge, leur genre, ainsi que leur situation précaire, les jeunes femmes de la rue font face à une situation qui se trouve à l'intersection de plusieurs vecteurs de

pouvoir qui construisent leurs expériences (Flynn et *al.*, 2017). À travers un regard intersectionnel, il est donc important de prendre en compte le genre, la race, la classe et l'âge qui se combinent pour construire des expériences complexes de la domination (Collins et Bilge, 2016; Crenshaw, 1991; Harper, 2013; Flynn et *al.*, 2017).

Bien que l'intersectionnalité permette de penser les rapports de pouvoir inégalitaires, il donne peu d'indications sur la manière dont les jeunes femmes ayant vécu une situation d'itinérance vivent et agissent ces différents rapports de pouvoir qui construisent leur expérience (Flynn, Damant et Lessard, 2015). Plus précisément, des concepts théoriques peuvent venir combler la perspective intersectionnelle et permettent de penser les jeunes femmes comme actives et rationnelles face à ces rapports de pouvoir inégalitaires. Ainsi, afin d'approfondir l'expérience de la domination des jeunes femmes en situation d'itinérance, j'utiliserai le concept de « stratégie de résistance » tel qu'abordé par Scott (1985).

2.2 Définition du concept de « stratégie de résistance »

Le concept de « stratégie de résistance » est un concept central de ce projet de recherche. Il s'agit d'un concept qui peut être abordé de plusieurs façons (Hollander et Einwohner, 2004). Certains auteurs vont parler de tactiques, de stratégies de débrouillardise, de « every day resistance » pour aborder le concept de résistance (Côté, 2017; Morin, 2017; Scott, 1985). Dans le cadre du présent projet, il est question du concept de stratégie de résistance tel que défini par Scott (1985) et tel qu'abordé par Flynn, Damant et Bernard (2014) ainsi que Côté et ses collègues (2017).

Il existe plusieurs définitions entourant ce concept qui délimitent différemment ce que constitue la résistance (Hollander et Einwohner, 2004; Scott, 1985). Ainsi, la définition

de Scott (1985) représente le point d’ancrage de l’exploration du concept de résistance au sein de cette recherche:

Resistance includes any act(s) by member(s) of subordinate class that is or are intended either to mitigate or deny claims made on that class by superordinate classes or to advance his own claims vis-à-vis those superordinate classes (Scott, 1985, p. 290).

Bien qu’elle mette l’accent sur l’aspect matériel des difficultés d’une classe sociale, cette définition prend aussi en considération les intentions derrière les actions et non pas seulement les conséquences qui, elles, peuvent varier selon le contexte (Scott, 1985). Cette définition permet également de prendre en compte des actions du quotidien que les jeunes femmes peuvent faire pour contrer les rapports de domination (Côté et *al.*, 2017; Scott, 1985). « To understand these commonplace forms of resistance is to understand what much of the peasantry does between revolts to defend its interests as best it can » (Scott, 1985, p. 29).

Pour Scott (1985), les stratégies de résistance et leur succès dépendent de la conformité apparente qui masque cette résistance. En effet, la nature de la résistance est influencée par les formes de contrôle mises en place à travers les structures de domination (Scott, 1985). À long terme, les formes de résistance quotidiennes persistent davantage par rapport aux actes de rébellions directes, qui peuvent être considérés comme « la vraie résistance » aux yeux de certains auteurs, mais qui peuvent aussi résulter en conséquence graves pour les personnes concernées (Hollander et Einwohner, 2004; Scott, 1985). Il est donc important de considérer ces actes quotidiens comme des formes de résistance parce qu’ils peuvent d’une part créer une culture de la résistance au sein des classes sociales et d’autre part afin de ne pas laisser les structures de domination décider ce qui définit la résistance (Scott, 1985). Il ne faut pas oublier que les difficultés des classes sociales pauvres sont en lien avec la réponse à leurs besoins primaires, mais les actions de résistance qui en découlent ne sont pas moins considérées

comme des formes de résistance (Scott, 1985). Par exemple, les situations de survie dans lesquelles les jeunes femmes du milieu de la rue se trouvent n'excluent pas la réponse à leurs besoins comme une forme de résistance. Les perspectives intersectionnelles qui abordent l'intersection des différentes oppressions propre à chaque personne et par le fait même, les marges de manœuvre qui se construisent font aussi écho à ce concept.

Quelles sont stratégies de résistance déployées par les femmes en situation d'itinérance ? Certaines de ces stratégies de résistance sont abordées dans la littérature et sont exclusives à l'expérience de la vulnérabilité des femmes en situation d'itinérance comme le fait d'éviter certains endroits la nuit (Morin, 2017). Comme il a été mentionné plus tôt il est possible que le déploiement des stratégies de résistance participe à l'invisibilisation des femmes dans le milieu de la rue et que cela soit volontaire et stratégique de la part de celles-ci. Cette stratégie d'invisibilisation pourrait permettre aux femmes d'éviter plusieurs formes de violence présentes dans le milieu de la rue. La nuit urbaine génère un sentiment d'insécurité global chez les femmes en situation d'itinérance (Maurin, 2017). Ainsi, ces femmes mettent des stratégies de résistance en place qui peuvent inclure de ne pas dormir, d'être accompagnée, de se cacher, de détourner la fonction de certains lieux, de faire appel aux proches, d'avoir recours aux hébergements sociaux, d'utiliser le travail du sexe, d'avoir un chien, de s'associer avec un homme, d'avoir recours à un proxénète ou d'adopter une attitude dite « masculine », etc. (Côté et *al.*, 2017; Morin, 2017). Ce sont précisément ces stratégies que nous souhaitons explorer dans le parcours des jeunes femmes en situation d'itinérance.

Certaines de leurs actions de résistance nous indiquent où les femmes sont confrontées à des violences « sans visage », sans coupable « clair ». Par exemple, le style de violence que constitue la pauvreté tout en sachant aussi que certaines violences commises par des personnes s'inscrivent dans un contexte plus large (par ex., violence

intime). C'est pourquoi la notion de violence invisible telle qu'analysée par Bourgois (2009) ainsi que plusieurs autres auteurs permet de comprendre comment cette forme de violence prend forme dans la vie des jeunes femmes tout en passant inaperçue aux yeux de la société (Flynn et *al.*, 2016; Flynn, Damant et Lessard, 2015).

2.3 Le concept de la violence invisible

Dans un contexte où les études qui s'intéressent à la violence structurelle négligent les les réponses des populations marginales face à cette violence, le concept de stratégie de résistance est présenté en premier (Flynn, Damant et Bernard, 2014). La pensée intersectionnelle permet de prendre en compte différentes dimensions des violences faites aux femmes et des rapports de pouvoir impliqués dans sa production (Flynn, Damant et Bernard, 2014). Effectivement, des textes fondateurs de la pensée intersectionnelle font un parallèle entre l'organisation des rapports de pouvoir et la violence structurelle (Flynn, Damant et Bernard, 2014). Crenshaw (2005) stipule que l'intersection de plusieurs vecteurs de pouvoir forme des expériences de la violence. Les violences faites aux femmes ont d'abord été abordées du côté interpersonnel, mais par la suite, l'analyse s'est élargie au caractère structurel et politique de ces violences (Crenshaw, 1991 ; Flynn, Damant et Bernard, 2014). Flynn, Damant et Bernard constatent d'ailleurs : « qu'étudier la violence structurelle à partir d'une analyse féministe intersectionnelle est non seulement pertinent, mais représente une nouvelle façon d'aborder l'expérience des femmes » (2014, p.41). Ainsi, la perspective intersectionnelle permet de comprendre l'expérience de l'organisation des rapports de pouvoir pour les jeunes femmes en situation d'itinérance, et comment ceux-ci se traduisent en violences. Ces violences ne font pas seulement référence aux abus physiques que subissent les femmes dans un contexte donné, mais constituent aussi la racine des inégalités sociales (Flynn, Damant et Lessard, 2015).

Dans le but d'élargir encore davantage la notion de violence structurelle, le concept de violence invisible de Bourgois (2009) s'est montré pertinent, car il permet l'analyse à deux niveaux telle que présentée précédemment, et ce, à travers les différentes formations sociales. Celui-ci stipule que trois processus de violences invisibles contribuent à la production des inégalités sociales (Bourgois, 2009).

2.3.1 Définition du concept

Il existe plusieurs définitions du concept de la violence et le plus souvent, elle est associée à la force physique, qui dépasse les normes sociales (Michaud, 2014). La difficulté d'avoir une définition objective de la violence témoigne de la complexité du concept qui ne se limite pas à la violence physique (Michaud, 2014). Selon Michaud (2014, p. 30), la violence désigne d'une part, la force physique et l'action et, d'autre part, la nature de la force ou d'un sentiment. Pour Bourgois (2009), la violence est répartie partout à travers le monde et celle qui est visible, ne représente que la pointe de l'iceberg (Bourgois, 2009, p. 17). La violence est également centrale au sein de l'organisation des rapports de pouvoir (Bourgois, 2009).

Au-delà de la violence qui laisse des marques physiques sur le corps, il y a aussi une forme de violence qui ne peut pas être comprise que par son aspect physique, qui perpétue des inégalités, qui construit un climat de peur, qui laisse des traces psychologiques, sociales, etc. (Bourgois, 2009). Il s'agit du concept de la violence invisible tel que défini par Scheper-Hughes et Bourgois (2004) qui s'inspirent des travaux de Bourdieu. Effectivement, au sein même de leur concept de la violence, la violence invisible est articulée de la façon suivante ;

Violence as we present it here is more than simply the expression of illegitimate physical force against a person or a group of persons. Rather, we need to understand violence as encompassing all forms of controlling processes that assault basic human freedoms and individual or collective survival (Scheper-Hughes et Bourgois, 2004, p.22).

Cette définition permet de positionner l'itinérance comme une forme de violence. La violence invisible est davantage perçue comme légitime et même plus efficace parce qu'elle n'est pas perçue de façon négative (Scheper-Hughes et Bourgois, 2004, p.21). Scheper-Hughes et Bourgois considèrent que la violence invisible dépend du contexte normatif, c'est-à-dire que la violence s'inscrit dans un contexte social qui dicte des normes ou des règles concernant l'expression ou la répression de celle-ci (Bourgois, 2009; Scheper-Hughes et Bourgois, 2004). Bourgois stipule aussi que les différentes formes de violence s'inscrivent sur un continuum d'invisibilité (Bourgois, 2009, p.17; Bourgois et Hewlett, 2012). Les violences intimes sont alors davantage visibles et permettent d'attribuer les violences commises aux individus en question plutôt qu'au système en place par exemple (Bourgois et Hewlett, 2012). Tel que mentionné dans l'introduction, la compréhension des violences invisibles est complexe, mais importante parce qu'elles sous-tendent les violences visibles (Bourgois, 2009). Par exemple, dans un contexte de pandémie mondiale où les féminicides s'additionnent en 2021 au Québec, il devient important de se questionner sur les précurseurs de ces violences physiques (Exertier et Bellange, 2021). Si la violence est allée jusqu'au meurtre dans le continuum de visibilité de Bourgois (2009), quelles sont les violences invisibles que ces femmes vivaient en amont et comment la société cautionne ces violences invisibles ? Pour conceptualiser la violence invisible, Bourgois (2009) propose trois processus, soient la violence structurelle, la violence symbolique ainsi que la violence normalisée. Ces processus sont aussi importants à cause de leur rôle dans la consolidation des méthodes punitives tel qu'il en sera question plus tard (Bourgois, 2009).

2.3.2 La violence structurelle

Le premier processus est celui de la violence structurelle (Bourgois, 2009). Alors que Flynn et ses collègues (2017, p.116) définissent la violence structurelle comme un processus qui est à la racine des inégalités sociales, Bourgois postule que les trois processus de violences invisibles contribuent à la production de ces inégalités sociales (Bourgois, 2009). Pour Bourgois (2009), la violence structurelle fait référence à la violence économique et politique - « (...) the violence of poverty, hunger, social exclusion and humiliation – inevitably translates into intimate and domestic violence » (Scheper-Hughes et Bourgois, 2004, p.1). Ce type de violence invisible se situe dans un cadre d'analyse macrosocial de l'intersectionnalité dont il a été question plus tôt (Bilge, 2015). En effet, celle-ci fait en sorte que tout le monde ne se situe pas sur un même pied d'égalité par rapport aux opportunités de vie (Collins et Bilge, 2016; Bourgois, 2009). Collins et Bilge (2015) donnent d'ailleurs l'exemple de personnes qui jouent au soccer sur une montagne en voulant démontrer que l'équipe qui est en bas de la montagne va devoir travailler extrêmement fort pour faire un but. En lien avec les jeunes femmes de la rue, les difficultés qu'elles vivent pour subvenir à leurs besoins de base et à faire valoir leurs droits fondamentaux sont des exemples de violence structurelle (Flynn, Damant et Lessard, 2015).

2.3.3 La violence symbolique

Le deuxième processus de violence invisible est celui de la violence symbolique, qui correspond à une violence internalisée (Bourgois, 2009). Elle se déploie au niveau

microsocial. Bourgois (2009) s'appuie sur les travaux de Bourdieu pour aborder la violence symbolique. Cette dernière porte sur la façon dont les formes de domination, les hiérarchies ou les insultes sont perçues comme véridiques et légitimes par les personnes qui les reçoivent (Bourgois, 2009). Les groupes marginalisés seraient d'ailleurs les plus malmenés par la violence symbolique parce qu'ils sont susceptibles de l'accepter comme un résultat mérité (Bourgois, 2009). Les jeunes femmes de la rue qui vivent, par exemple, de la violence sexuelle de la part de leur partenaire, peuvent avoir internalisé qu'elles méritent ce traitement (Flynn, Damant et Lessard, 2015).

2.3.4 La violence normalisée

Le troisième processus correspond à la violence normalisée et se définit ainsi; « Institutional practices, discourses, cultural values, ideologies, everyday interactions, and routinized bureaucracies that render violence invisible and social indifference » (Bourgois, 2009, p.19). Celle-ci se situe aussi au niveau d'une analyse microsociale. Dans l'exemple du terrain de soccer inégal de Collins et Bilge (2016), le terrain serait ici, en apparence, plat et égal pour tout le monde alors qu'il est véritablement sur une montagne et nécessairement avantageux pour l'une des deux équipes. La violence sexuelle à laquelle les femmes font face dans la rue ou la peur qui en résulte peut-être un type de violence normalisée. En effet, en lien avec l'érotisation du corps des femmes et la culture du viol, les hommes sont en position de domination au sein des rapports de pouvoir au niveau de la sexualité (Flynn, Damant et Lessard, 2015). Cette domination est normalisée dans la société, et ce, plus particulièrement dans un climat de survie (Côté et *al.*, 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Certains comportements violents à l'égard des femmes sont donc normalisés.

2.3.5 La violence genrée

Bourgois (2009) fait une parenthèse en lien avec la violence genrée. Historiquement, l'anthologie de la violence fait ressortir que le vecteur du genre a un impact sur la violence (Bourgois, 2009; Scheper-Hughes et Bourgois, 2004). Scheper-Hughes et Bourgois (2004) parlent d'ailleurs du continuum de la violence entre les viols en temps de guerre et la violence du système patriarcal d'aujourd'hui. Cette violence visible sexuelle était autrefois normalisée (Bourgois, 2009). Cette parenthèse est riche en informations, car elle met de l'avant le fait que les femmes, dans le milieu de la rue, peuvent être perçues comme des objets sexuels et que cet enjeu de domination sexuelle est également un facteur historique. Cette considération permet de comprendre l'évolution entre la violence physique sexuelle qui n'a pas disparue, mais régresse et qui est moins normalisée, et la violence invisible qui est omniprésente dans le milieu de la rue et qui instaure un climat de peur.

2.3.6 La dimension intersubjective de Flynn, Damant, Bernard et Lessard (2016)

Là où Bourgois (2009) relève trois processus de violences invisibles, Flynn, Damant, Bernard et Lessard (2016) décèlent plutôt la violence structurelle comme phénomène global de violence invisible englobant quatre dimensions. Des parallèles peuvent être effectués entre les trois premières dimensions de la violence structurelle de Flynn, Damant, Bernard et Lessard (2016) et les trois processus de violence invisibles de Bourgois (2009) présentés plus tôt. Par contre, Flynn et ses collègues critiquent les définitions historiques de la violence structurelle comme celle de Galtung qui l'analyse comme une distribution inégale des ressources qui s'effectue de manière naturelle et

objective (Flynn et *al.*, 2016). En effet, celles-ci ne prennent pas en compte l'agentivité des dominés dans la négociation des rapports de pouvoir comme le démontre la citation qui suit : « Cependant, ces auteurs ne pensent pas la participation des acteurs en termes de résistance ou de négociation. Leur déterminisme, attestant que les populations subalternes participent à leur propre domination, peut entraîner une certaine forme de blâme ou de responsabilisation envers elles » (Flynn et *al.*, 2016, p. 54). C'est pourquoi une dimension intersubjective s'ajoute ici dans l'analyse des violences invisibles faites aux jeunes femmes en situation d'itinérance. Ainsi, celle-ci fait référence à la manière dont les jeunes femmes se perçoivent par rapport à leur appartenance à certains groupes ainsi que par rapport à leur distance face aux discours dominants. En effet, cette dimension permet de prendre en compte le refus ou l'intégration des jeunes femmes en situation d'itinérance des préjugés existants à leur égard et de voir comment elles se positionnent face aux violences vécues (Flynn et *al.*, 2016, p. 60).

2.3.7 L'interaction des processus de violence invisible

Ces processus de violence invisibles entrent en interaction et ne sont pas indépendants les uns des autres (Bourgois, 2009). Ils peuvent également être en parallèle avec les domaines de pouvoir tels que proposés par Bilge (2015).

Selon Bourgois (2009), la violence intime s'explique par les trois processus de violence invisible décrits plus tôt. La particularité de la violence intime est qu'à première vue, elle semble être exclusivement la faute de la personne qui la perpétue (Bourgois, 2009). Ainsi, la violence intime, de par son aspect microsocial, viendrait masquer la violence structurelle qui en serait pourtant une des causes (Bourgois, 2009). Non seulement les violences intimes camouflent les violences structurelles pouvant pourtant être un facteur explicatif de celles-ci, mais peuvent aussi être accentuées par la puissance de la

violence structurelle imposée politiquement – violence qui se transforme progressivement en violence symbolique (Bourgois, 2009). La reproduction de la violence intime viendrait donc creuser les inégalités sociales et économiques en plus d'augmenter les pratiques punitives. En d'autres mots, les violences effectuées dans l'intimité sont associées personnellement aux individus concernés qui sont considérés comme responsables de leurs actions sans qu'il y ait considération des enjeux structurels, historiques et politiques qui eux, s'ancrent dans les processus de violence invisible (Bourgois, 2009). Le lien entre les violences intimes et les violences invisibles forment un tout qui permet de maintenir les rapports de domination (Flynn et *al.*, 2016). Par conséquent, les violences invisibles ne sont pas dissociées des violences visibles et peuvent même les expliquer (Bourgois, 2009).

Que nous apportent la notion de violence invisible et l'intersectionnalité pour comprendre les violences vécues par les jeunes femmes en situation d'itinérance ? Tel que décrit dans la problématique, les jeunes femmes du milieu de la rue seraient davantage enclines à vivre de la victimisation que les jeunes hommes. Or, « De nombreux écrits scientifiques illustrent les violences vécues par les jeunes femmes de la rue et montrent que les stratégies qu'elles déploient sont traversées par différents vecteurs de pouvoir » (Flynn et *al.*, 2017, p. 116). Comme le soulignent les auteures, les jeunes femmes ne sont pas passives face aux violences vécues et elles mettent des stratégies en place (Harper, 2013; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Flynn et *al.*, 2017; Macdonald et Roebuck, 2018). Le féminisme intersectionnel permet de voir les systèmes d'oppression au niveau macrosocial et au niveau microsocial. La notion de violence invisible permet d'identifier les sources de la violence, tandis que la notion de stratégie de résistance donne accès à la manière dont ces jeunes femmes négocient leur expérience (Harper, 2013; Flynn et *al.*, 2017). Ainsi, même l'entrée à la rue et la prise de risque peuvent être considérées comme des formes de résistance mises en place par ces jeunes femmes qui font face à des violences intimes ou invisibles (Bourgois, 2009; Flynn, damant et Lessard, 2015; Flynn et *al.*, 2017). En combinant l'intersectionnalité

avec le concept de violence invisible, il est possible de rendre compte du fait que la situation d'itinérance des jeunes femmes n'est pas le résultat de choix individuels, mais une situation complexe à l'intersection de plusieurs violences en lien avec des rapports sociaux inégalitaires (Bilge, 2015; Bourgois, 2009; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Macdonald et Roebuck, 2018). Par contre, la violence invisible est un concept difficile à observer ou à mesurer sur le terrain. Il est cependant possible de repérer les comportements de résistance des femmes face à ces violences. Le concept de violence structurelle permet d'élargir la violence aux différents processus de violence invisible et ainsi d'y intégrer des violences quotidiennes qui peuvent sembler s'inscrire dans l'histoire personnelle d'un individu, mais qui trouve plutôt racine dans la production des inégalités sociale.

2.4. Les objectifs de recherche et la question de recherche

Maintenant que le cadre théorique a été exposé, les objectifs de la recherche ainsi que la question de recherche sont mis en lumière au sein de cette section. Les jeunes femmes en situation d'itinérance sont confrontées à de multiples formes de violence invisibles- violences structurelles, symboliques, normalisées et genrées, etc. Ces violences invisibles peuvent être à l'origine des violences visibles qui sont davantage reconnaissables et dénoncées (Bourgeois, 2009) et sont donc essentielles à mettre en lumière. En considérant l'itinérance des jeunes femmes comme une forme de violence invisible (Flynn, Damant et Lessard, 2015; Macdonald et Roebuck, 2018), cette recherche vise à dresser un portrait collectif des stratégies de résistance utilisées par les jeunes femmes en situation d'itinérance et de documenter plus particulièrement les violences invisibles auxquelles ces stratégies répondent.

Ma question de recherche se formule ainsi : quelles stratégies de résistance les jeunes femmes de la rue mettent-elles en place en réponse aux violences invisibles vécues ?

Le but de cette recherche est donc de documenter les rapports de pouvoir qui entrent en jeu au sein du phénomène de l'itinérance des jeunes femmes, et ce, avec les premières concernées (Bellot et Rivard, 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015), pour développer des savoirs construits pour et par elles, afin d'ultimement améliorer l'intervention et ainsi réduire les impacts des inégalités sociales. J'entends par « jeunes femmes », les personnes qui s'identifient comme femme et qui se situent entre 18 et 25 ans. Plus spécifiquement, les objectifs de mon projet de recherche sont les suivants :

1. Le développement, avec les participantes, de connaissances sur les stratégies de résistance face aux violences invisibles vécues par les jeunes femmes en situation d'itinérance.
2. L'exploration, avec les participantes, des discours en place renforçant les impacts de la violence invisible vécue ainsi que des effets de ceux-ci sur l'itinérance des jeunes femmes.
3. La validation et la diffusion, avec les participantes des résultats d'analyse afin d'amener un changement des pratiques, dans les institutions ou les organismes communautaires.

2.5. La pertinence sociale et scientifique de la recherche

Le milieu de la rue est porteur d'inégalités de genre (Côté et *al.*, 2016; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Certaines études vont d'ailleurs mentionner le manque de

connaissances sur des groupes de femmes précis en situation d'itinérance tels que les jeunes femmes (Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017; Flynn et *al.*, 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Il y aurait peu d'études pour répondre à cette situation d'inégalité que vivent les jeunes femmes en situation d'itinérance (Bellot, 2016; Flynn, Damant et Lessard, 2015) et qui tiennent compte des rapports de pouvoir sous-jacents ces inégalités. Ainsi, dans le but de réduire les injustices créées par ces inégalités, il s'avère pertinent et nécessaire d'étudier le milieu de la rue selon la perspective des jeunes femmes y ayant déjà vécu et de documenter et comprendre les stratégies de résistance et les violences invisibles qui entrent en jeu (Flynn et *al.*, 2016; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Le fait de s'intéresser aux violences invisibles permet d'élargir le spectre des violences comprises et de remettre en question les causes apparemment individuelles des violences.

J'aimerais donc contribuer à la production de savoirs sur les stratégies de résistance déployées par les jeunes femmes en situation d'itinérance dans une logique de co-construction avec la population concernée. La pertinence scientifique s'articule principalement à documenter le phénomène en incluant les premières concernées, dans le but de collectiviser l'expérience de l'itinérance des jeunes femmes pour éventuellement améliorer la situation sociale de ces jeunes femmes (Flynn et *al.*, 2017). D'un point de vue des pratiques en travail social qui s'inscrivent dans des principes de justice sociale, de respect de la diversité et de responsabilité collective des problèmes sociaux, l'invisibilisation des jeunes femmes en situation d'itinérance engendre un accès difficile aux services et des pratiques d'intervention qui ne sont pas nécessairement adaptées à leur réalité (Bellot, 2016 ; Bellot et Rivard, 2017 ; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ces jeunes femmes de la rue sont des personnes avec lesquelles les travailleurs sociaux autant dans le milieu institutionnel que communautaire travaillent et interviennent. Par conséquent, cette recherche s'avère utile afin d'approfondir la compréhension des obstacles vécus par ces jeunes femmes

et de progressivement amener un changement dans les pratiques qui les concernent. Aussi, l'organisme En Marge 12-17 au sein duquel la recherche a eu lieu pourra bénéficier d'un regard réflexif par rapport à l'intervention avec celles-ci. En terminant, la citation suivante illustre bien la pertinence sociale et scientifique de l'étude de l'itinérance des femmes : « Dans cette perspective, il devient alors possible de changer le regard et d'agir à l'endroit des femmes en situation d'itinérance, en cherchant à appréhender non seulement les besoins de ces femmes, mais aussi les formes d'injustices et d'inégalités qu'elles vivent et les résistances qu'elles mettent en œuvre » (Bellot et Rivard, 2017, p. 97).

CHAPITRE III

LA MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre porte sur la méthodologie qualitative féministe employée au sein de ce projet afin de répondre à la question de recherche. Une méthodologie féministe permet de considérer les savoirs expérientiels des femmes et répond au cadre théorique de l'intersectionnalité, en plus d'être compatible avec la philosophie de la recherche-action participative, qui guide la méthodologie. L'objectif de la recherche étant de dresser un portrait collectif des stratégies de résistance mises en place par les jeunes femmes en situation d'itinérance en réponse aux différentes violences invisibles, la méthode des focus groupes a été utilisée. Elle est aussi conséquente avec l'intersectionnalité, car les rapports de pouvoir en jeu dans le processus de recherche sont également pris en compte. L'observation participante a été une source complémentaire pour approfondir certains éléments.

Compte tenu de ma posture d'intervenante, certaines considérations éthiques ont été importantes à prendre en compte et sont expliquées dans ce chapitre. Ensuite, le déroulement du terrain est décrit selon les deux méthodes, ainsi que les enjeux éthiques qui ont surgi du terrain. Subséquemment, nous expliquerons comment les données ont été traitées, analysées et validées. Le chapitre conclut sur la manière dont la présente recherche a tenté de se rapprocher des critères de scientificité d'une recherche-action participative.

3.1 Une méthodologie qualitative féministe qui s'appuie sur les principes de la recherche-action

Le présent projet repose sur une méthodologie qualitative et féministe. Afin de comprendre le phénomène social en profondeur et pour s'ancrer dans les savoirs des participantes à la recherche (Gaudet et Robert, 2018), une méthodologie qualitative a été choisie. En outre, les choix méthodologiques s'inscrivent également dans une perspective féministe intersectionnelle qui permet une remise en question du mode de production de connaissances sur l'itinérance des jeunes femmes. Ainsi, en plus de la méthodologie qualitative qui est fréquemment utilisée en sciences sociales (Gaudet et Robert, 2018), la démarche de ce mémoire a tenté de se rapprocher des principes d'une recherche-action participative, tout en étant conscient des limites qui sont le propre d'un sujet de mémoire.

Qu'est-ce qu'une méthodologie féministe ? En premier lieu, une méthodologie féministe amène à considérer les connaissances comme socialement construites (Harding, 1987; Wilkinson, 1998). Elle prend en compte les systèmes d'oppression qui construisent les expériences des personnes (Harper et Kurtzman, 2015). Autrement dit, les problèmes ne peuvent être envisagés sans leur contexte social (Harding, 1987). Ainsi, il n'y a pas de structuration d'une méthode féministe distinctive, mais la méthode féministe demande une conception alternative des connaissances. Cette conception alternative des connaissances permet de se mouler aux savoirs des personnes et ainsi une reconnaissance des savoirs expérientiels (Harding, 1987).

Cette démarche s'inscrit dans la lignée des recherches de Flynn et ses collègues (Flynn, Damant et Bernard, 2014; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Flynn et *al.*, 2016; Flynn et *al.*, 2017) qui s'intéressent à la violence structurelle vécue par les jeunes femmes en

situation d'itinérance dans la ville de Québec. Cependant, ma démarche s'en distingue, car bien qu'elle ait la même population d'étude, elle élargit le concept de la violence structurelle aux différentes formes de violence invisibles. Ma démarche approche aussi les violences invisibles par l'angle des stratégies de résistance employées par les participantes, plutôt que par la violence elle-même. Enfin, la méthodologie utilisée au sein de cette recherche se distingue de Flynn, Damant et Lessard (2015), car cette dernière s'ancre dans une recherche-action participative complète alors que la présente recherche s'en inspire.

Selon Reason et Bradbury (2001), bien que certains principes puissent être mis de l'avant, la recherche-action participative est aussi une philosophie de recherche. Cette philosophie de recherche est une critique du mode de production de connaissances normatif (Reason et Bradbury, 2001). Elle vise une différente façon de concevoir le savoir et la connaissance, car elle est basée sur l'expérience des personnes concernées. Selon Reason et Bradbury (2001), un des buts de la recherche-action est ainsi d'améliorer les conditions de vie des individus et des communautés. Tout comme l'intersectionnalité, la justice sociale est au cœur de sa mission.

Comment appliquer cette philosophie de recherche dans le contexte d'un mémoire de maîtrise ? Pour ce faire, j'utilise cinq principes de scientificité de la recherche-action participative déclinés par Flynn, Damant et Lessard (2015). Le premier est la validité de résultat et suppose que la recherche répond à une problématique sociale ou aide à produire des connaissances pouvant améliorer une situation (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.59). Le deuxième critère concerne la validité démocratique qui met de l'avant la participation et l'engagement des personnes concernées dans le processus de recherche (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.59). Ainsi, les participantes sont considérées comme les expertes de leur propre expérience. Le troisième critère de scientificité de la recherche-action participative est la validité de processus qui propose que la recherche amène les participantes à devenir réflexives au sujet de la

problématique (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.59). La validité catalytique représente le quatrième critère et suggère que la recherche introduit un changement au sein de la communauté ainsi que parmi le groupe des participantes (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.59). Le dernier critère est celui de la validité dialogique qui implique un dialogue critique entre la réflexion, les acteurs visés et l'action proposée (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.59). Ces principes de la recherche-action participative sont récurrents dans la littérature portant sur les groupes marginalisés et se présentent comme une volonté de donner la parole aux personnes à travers le phénomène de l'itinérance et de les impliquer dans la création des connaissances (Bellot, 2016; Bellot et Rivard, 2017; Colombo, 2010; Flynn et al., 2017; Flynn, Damant et Lessard, 2015; Macdonald et Roebuck; 2018 Parazelli, 1996). Ils sont aussi conséquents avec la praxis de l'intersectionnalité, car cette méthodologie vise une imbrication des savoirs universitaires et des savoirs expérientiels dans une logique de transformation sociale (Flynn, Damant et Lessard, 2015). Autrement dit, l'implication des personnes dans des actions visant l'amélioration de leurs conditions de vie rejoint les buts de la recherche-action participative ainsi que de l'intersectionnalité. Par cette méthode, les participantes de l'étude sont considérées comme des expertes de leurs expériences, expériences qui forment les connaissances (Flynn, Damant et Lessard, 2015 ; Reason et Bradbury, 2001). Cette expertise va plus loin que leurs expériences personnelles, c'est-à-dire que les participantes sont consultées en tant qu'expertes de l'itinérance des jeunes femmes et du milieu de la rue; elles sont ainsi invitées à partager leurs connaissances du sujet basées sur leur propre expérience, mais aussi sur les expériences de leurs compères et de leurs observations. C'est également de cette manière que les expériences de l'itinérance pour les jeunes femmes sont rassemblées en un portrait collectif. À la fin de ce chapitre, je ferai état de ma démarche méthodologique à la lumière de ces cinq critères.

Cette philosophie de recherche, telle que déployée par les cinq principes de Flynn, Damant et Lessard (2015), a guidé le choix des méthodes de recherche, soit les focus

groupes ainsi que l'observation participante. Ce sont aussi ces principes qui ont motivé la rencontre de validation des données qui était prévue avec toutes les participantes de la recherche. Cette rencontre avait pour but de présenter un résumé des principaux résultats de recherche et de voir ce que les participantes pensaient de l'analyse effectuée. Malheureusement, cette rencontre n'a pas eu lieu comme il en sera discuté ultérieurement.

3.2 Les méthodes de collecte de données

3.2.1 Focus groupe

La méthode des focus groupes a été choisie parce qu'elle se prête aux objectifs de la recherche et aussi parce qu'elle permet, en accord avec une méthodologie féministe, de prendre en compte le contexte social et normatif qui entoure les personnes (Wilkinson, 1998). Plus spécifiquement, cette méthode nous apparaissait comme la plus appropriée afin de dresser un portrait collectif des stratégies de résistance déployées par les jeunes femmes ayant vécu une situation d'itinérance, en réponse aux violences invisibles.

Selon Pollack (2003), les chercheurs féministes affirment que la méthode des focus groupes est particulièrement appropriée pour étudier les populations opprimées et marginalisées parce qu'elle donne la possibilité au pouvoir de se déplacer du chercheur vers les participantes malgré l'asymétrie qui demeure. Ainsi, la méthode des focus groupes est la principale source de collecte de données de cette recherche. Cependant, plusieurs mises en garde sont explicitées dans la littérature afin de ne pas oublier les rapports de pouvoir qui peuvent certainement être amoindris par cette méthode, mais qui ne disparaissent pas complètement et qui peuvent même les maintenir (Chesnay, 2016). Il faut donc tenir compte de leur existence dans la relation que les participantes

entretiennent avec moi. Néanmoins, les interactions entre les participantes permettent de documenter et d'enrichir l'expérience collective de marginalisation et de voir comment les inégalités sont perpétuées (Pollack, 2003 ; Wilkinson, 1998). En effet, il s'agit, dans un contexte d'entretien de groupe, de prendre en compte les interactions tout en instaurant un climat favorable à l'expression d'opinions variées (Baribeau, 2009).

Comme les recherches de Flynn et ses collègues (2017, 2016, 2015, 2014) l'ont démontré, l'implication des jeunes femmes dans un processus de collectivisation de l'expérience de l'itinérance permet la création de connaissances par rapport aux réalités vécues par ce groupe précis (Flynn et *al.*, 2017 ; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Ainsi, l'usage des focus groupes permet de développer, *avec* les participantes, un regard critique sur la situation des jeunes femmes de la rue et d'interroger l'itinérance comme le résultat possible de violences invisibles et non de causes individuelles (Chesnay, 2016 ; Flynn, Damant et Lessard, 2015). Cette méthode va aussi de pair avec les principes et la philosophie de la recherche-action parce qu'elle donne la possibilité au pouvoir de se déplacer vers les participantes de la recherche.

De manière générale, pour la méthode des focus groupes, un guide d'entrevue est utilisé, dans lequel se trouvent les principaux thèmes qui seront abordés, ainsi que quelques exemples de questions ouvertes portant sur ces thèmes (Fortin et Gagnon, 2016, p. 323). Une liste de thèmes et de sujets a donc été préalablement établie pour chacun des focus groupes (voir annexe A). Or, en congruence avec les principes de la recherche-action, ces thèmes ont fait office de suggestion ou de pistes de réflexion. Comme il le sera expliqué plus en détail dans la section sur le déroulement de la recherche, les thèmes abordés étaient co-construits avec les participantes. Ainsi, les thèmes étaient amenés sous forme de questions ouvertes pour les premiers focus groupes et les questions ont laissé place à des discussions au fil du processus avec les trois participantes qui sont revenues. Cette liberté d'expression qui s'est développée au

fil des rencontres démontre bien pourquoi la méthode des focus groupes a été choisie et en quoi elle s'avère pertinente dans le cadre des principes de la recherche-action.

3.2.2 Observations

En deuxième lieu, l'observation participante a été jumelée à la méthode des focus groupes afin d'inclure les observations ainsi que les interactions informelles et spontanées dans les données de recherche. « L'observation participante va au-delà de la seule description des composantes d'une situation sociale puisqu'elle permet au chercheur de découvrir le sens et la dynamique des groupes en s'imprégnant personnellement dans leur milieu pour comprendre leur fonctionnement, la signification des comportements et les phénomènes d'interaction » (Fortin et Gagnon, 2016, p.317). Cette deuxième méthode a été incluse afin d'avoir accès à des informations pertinentes qui auraient échappé aux données obtenues lors des focus groupes et pour compléter, voire confirmer des thèmes émergents alors que le chercheur occupe un rôle différent. Aussi, le fait d'avoir plusieurs sources de collecte de données permet de contrer certaines limites et ainsi de s'assurer que des biais ne découlent pas des entretiens de groupe (Baribeau, 2009). Selon Paillé et Mucchielli : « [...] le chercheur doit recourir, lorsque possible et pertinent à la triangulation [...] et donc utiliser plusieurs sources d'informations. » (Paillé et Mucchielli, 2012, p.102).

Un total de trente heures d'observations participantes a été effectué au sein de l'hébergement de l'organisme En Marge 12-17. Les trente heures d'observation ont eu lieu en dix moments différents pour une moyenne d'environ trois heures par période d'observation. L'équipe d'intervenants a été consultée afin d'avoir leur avis sur l'achalandage de la ressource et les meilleurs moments pour venir observer. Les périodes de travail se distinguaient de l'observation participante, d'abord par les tâches

accomplies, par la présence requise ou non par l'organisme, par la position physique occupée dans l'espace et la non rémunération.

3.3 Population à l'étude et méthode d'échantillonnage

La population ciblée représente les jeunes femmes de 18 à 25 ans ayant vécu un passage à la rue. Ce passage à la rue peut avoir eu lieu lorsqu'elles étaient mineures ou avoir été intermittent. Toutes les participantes qui se définissent comme femme ou qui se sont déjà définies comme femme pendant leur expérience de la rue avaient la possibilité de participer à l'étude. Pour rejoindre cette population, deux organismes communautaires qui œuvrent auprès des femmes en situation d'itinérance ont été sollicités pour être des lieux de recrutement. Le premier est l'organisme En marge 12-17 où j'étais employée et qui est destiné aux jeunes du milieu de la rue. Il s'agit d'un lieu d'accueil afin de répondre à plusieurs besoins de base, un endroit pour faire des démarches, ainsi qu'un hébergement d'urgence pour les mineurs. L'hébergement s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans, mais l'intervention peut se poursuivre au-delà de cet âge. Le deuxième est l'organisme Passage qui est un hébergement à court et moyen terme pour les femmes en situation d'itinérance ainsi qu'un lieu de répit.

En congruence avec plusieurs études s'intéressant aux jeunes du milieu de la rue, la tranche d'âge 18-25 a été sélectionnée, car elle représente une période de transition entre la vie institutionnelle et la vie d'adulte (Blanc, 2016 ; Flynn, Damant et Lessard, 2015 ; Parazelli, 1996). Par contre, la plupart des études mentionnées incluent les jeunes de 17 ans, qui ont été exclues dans cette présente recherche compte tenu des exigences de l'organisme communautaire En Marge 12-17 et des considérations éthiques. En effet, les jeunes femmes mineures, contrairement aux majeures, peuvent avoir recours à l'utilisation de l'hébergement d'urgence de la ressource En marge 12-

17. Cette exclusion a lieu afin que les jeunes femmes mineures n'aient pas l'impression de mettre en péril une ressource pour dormir en choisissant ou non de participer à la recherche. L'organisme « Passage », hébergement pour les jeunes femmes de 18 à 30 ans, avait également été ciblé comme terrain de recherche pour le recrutement ainsi que pour l'observation participante.

3.3.1 Stratégies de recrutement

Le recrutement a débuté en janvier 2020 et s'est déroulé à l'organisme En Marge 12-17 ainsi qu'à l'organisme Passage, deux organismes fréquentés par de jeunes femmes ayant vécu une situation d'itinérance. Le recrutement a été effectué par le biais d'affiches (voir annexe B), de pamphlets, de messages numériques ou de discussions lors des observations participantes. Pour l'organisme En Marge 12-17, nous avons préalablement le soutien de la direction et des collègues pour mener à bien ce projet. Le processus afin d'obtenir l'autorisation de l'organisme Passage a été entamé en novembre 2019. Les affiches ont été installées au sein de l'organisme En Marge 12-17 en janvier 2020 après avoir obtenu l'approbation éthique. Les affiches ont également été envoyées en format numérique à l'organisme Passage et affichées par la coordonnatrice des projets de recherche.

Plus précisément, pour l'organisme En Marge 12-17, toutes les jeunes femmes entre 18 et 25 qui étaient joignables ont été ciblées, le projet leur a été expliqué clairement et elles pouvaient ensuite manifester leur intérêt sur une base volontaire. Les jeunes femmes ciblées pouvaient aussi recommander d'autres participantes qui étaient par exemple, moins connues de la ressource. Ces jeunes femmes ciblées représentent donc toutes les jeunes femmes ayant fréquenté l'organisme En Marge 12-17, étant maintenant majeures et ayant vécu un épisode d'itinérance. Pour l'organisme Passage,

le recrutement s'est uniquement effectué par l'intermédiaire d'affiches. L'organisme Passage étant déjà impliqué dans plusieurs projets de recherche, il n'a pas été possible de se rendre sur les lieux de l'organisme afin d'effectuer des observations ou de présenter mon projet en personne.

Afin d'éviter une diversité artificielle dans les participantes à l'étude, diversité qui peut parfois être confondue avec l'intersectionnalité (Bilge, 2015), les mesures de recrutement ont été les plus inclusives possibles en termes de formations sociales. C'est-à-dire, que des quotas n'ont pas eu à être respectés dans le processus de recrutement. L'échantillonnage auprès des jeunes femmes est accidentel, par boule de neige, et volontaire – il était orchestré par moi-même (Fortin et Gagnon, 2015). Ainsi, dans une perspective d'inclusion, toutes les jeunes femmes majeures de l'organisme En marge 12-17 ayant une expérience du milieu de la rue et étant joignables ont été invitées à la recherche.

3.4. Les considérations éthiques

Les considérations éthiques envisagées lors de la demande de certification éthique au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM sont d'abord présentées ci-dessous, ceux-ci incluant les risques et les avantages de la participation à la recherche. Le respect de la confidentialité est ensuite expliqué. Un des enjeux éthiques particuliers concernant cette recherche est le fait que le lieu de recrutement est aussi mon emploi au moment de la collecte de données. Les précautions ayant été prises sont donc mises de l'avant dans cette section. Quelques enjeux éthiques ont émergé du terrain de recherche et sont exposés plus tard.

3.4.1 Les risques

La population à l'étude étant vulnérable, il demeure important d'en être conscient et de mettre des dispositions en place. Comme les discussions de groupe peuvent engendrer certaines émotions négatives en lien notamment avec le parcours des jeunes femmes, j'ai été disponible auprès des participantes si elles avaient besoin de soutien après les groupes ou entre les rencontres. Il était également possible de les référer à des intervenants de l'organisme En Marge 12-17.

Le double chapeau que j'ai porté pendant la collecte de données est un enjeu éthique qui a été pris en considération dans la demande de certification éthique. Comme les participantes avaient déjà fréquenté l'organisme En Marge 12-17 et qu'elles connaissaient mon visage, il a été important de clarifier mon rôle auprès d'elles et de spécifier que leur participation n'affecterait en aucun cas ma relation avec elles. Comme la recherche a eu lieu dans mon milieu de travail, il pouvait y avoir un conflit d'intérêts apparent entre mes responsabilités d'intervenante envers l'organisme et mes devoirs de chercheuses, alors il a été important de le nommer clairement au préalable de la recherche et de s'assurer que l'organisme ne participe pas au processus de recherche. Autrement dit, le fait de ne pas inclure l'organisme dans la recherche a permis de s'assurer de la distinction claire des activités de recherche et de mes activités professionnelles. Cette distinction a aussi été effectuée auprès des jeunes avec qui j'ai discuté de la recherche. De cette manière, la relation entre les participantes et l'organisme n'a été affectée en aucun cas si elles ne souhaitent pas participer à la recherche. D'autres précautions concrètes ont été prises, comme d'offrir un accès à la salle où les focus groupes avaient lieu indépendant de l'organisme afin que le personnel de celui-ci ne soit pas au courant de l'identité des participantes.

3.4.2 Les avantages

Flynn, Damant et Lessard (2015) mentionnent à plusieurs reprises les bienfaits pour les jeunes femmes de les impliquer dans un processus de recherche. Ainsi, elles peuvent sentir qu'elles ont un impact positif sur la communauté et le pouvoir d'amener une différence dans la production des connaissances à leur sujet. Aussi, une meilleure compréhension des expériences peut permettre un changement dans les pratiques. Par ailleurs, Wilkinson (1998) mentionne que les focus groupes peuvent favoriser le soutien entre les individus.

3.4.3 Le consentement des sujets

Le formulaire de consentement (voir annexe C) a été lu avec toutes les nouvelles participantes. Celui-ci explique tout le processus de recherche en spécifiant qu'elles peuvent décider d'arrêter, de ne pas répondre à une question ou de ne plus participer à n'importe quel moment. Suite à cette lecture du formulaire de consentement, le consentement des sujets a été effectué de manière écrite au début de chaque focus groupe. Afin de s'assurer que les jeunes femmes ne poursuivent pas l'étude sous pression, il leur a été demandé à chaque focus groupe si elles voulaient continuer le processus de recherche. De plus, toujours dans l'optique que les participantes ne ressentent pas de pression à participer à la recherche, le message numérique envoyé au départ explique la recherche, ne demande aucune réponse et spécifie que les jeunes femmes intéressées sont libres de venir poser des questions et de participer. Ainsi, les moments où j'étais en observation participante ont été utiles afin de répondre aux différentes questions des participantes potentielles tout en les laissant venir vers moi.

3.4.4 Respect de la confidentialité des données

Tout d'abord, les focus groupes ont eu lieu dans une salle fermée. Ensuite, en groupe, nous avons établi un contrat de confidentialité de ce qui est dit pendant les séances. Les jeunes femmes avaient la possibilité d'utiliser un nom fictif durant les séances si elles le souhaitaient, mais il s'est avéré qu'aucune d'entre elles n'a opté pour ce choix.

En outre, les noms des participantes n'ont pas été divulgués dans les résultats et finalement, aucun renseignement permettant l'identification des jeunes femmes n'a été publié. C'est aussi pour cette raison que la présentation des résultats se fait de manière collective et n'identifie aucune expérience singulière de l'itinérance.

3.4.5 Compensation

La compensation des participantes a été envisagée, mais dans les limites du financement d'un mémoire en sciences sociales, il a été décidé que les participantes ne recevaient pas de compensation financière pour leur participation à la recherche. Néanmoins, leurs déplacements étaient remboursés et de la nourriture leur était offerte lors des focus groupes. Après les focus groupes, elles étaient encouragées à apporter la nourriture dans des plats de conservation qui leur étaient donnés.

3.5 D roulement du terrain

L'autorisation du comit   thique de la recherche pour les projets  tudiants impliquant des  tres humains a  t  obtenue le 7 janvier 2020 et la collecte de donn es a d but  le 8 janvier 2020. Afin d'avoir acc s   l'exp rience des jeunes femmes du milieu de la rue, c'est la m thode des focus groupes qui a  t  choisie en premier lieu et l'observation participante en deuxi me lieu. La collecte de donn es s'est  chelonn e sur une p riode d'un mois.

3.5.1 Les difficult s de recrutement

Comme attendu avec une population marginalis e tels les jeunes du milieu de la rue, le recrutement a  t  difficile, mais probablement facilit  en raison du lien que nous avons avec certaines jeunes femmes de l'organisme En marge 12-17. En effet, aucune participante de l'organisme Passage n'a exprim  un int r t envers la recherche. Dans un souci d' quit , toutes les jeunes femmes ayant fr quent es l'organisme En Marge 12-17 ayant entre 18 et 25 ans, qu'il  tait possible de joindre ont  t  invit es au premier focus groupe par messagerie num rique. Le message expliquait en quoi consistait la recherche, qu'elles  taient toutes les bienvenues   partager leurs connaissances et elles  taient ensuite invit es   entrer en contact avec moi si elles avaient un int r t pour la recherche. Ainsi, vingt et une femmes ont  t  invit es au premier focus groupe, sept jeunes femmes ont manifest  leur int r t   venir parler de ce sujet et ont confirm  leur pr sence. Aucune des participantes des focus groupes n' tait h berg es par l'organisme En Marge 12-17 au moment de la recherche, mais entretenaient des liens avec celui-ci. Une participante est venue au premier groupe et aucune n'est venue au deuxi me. Toutes les jeunes femmes qui avaient manifest  un int r t ont  t  recontact es une

deuxième fois pour le focus groupe suivant. Si aucune réponse n'était alors obtenue, je cessais l'envoi de messages. Après avoir compris que ces jeunes femmes, malgré une certaine distance avec la rue, sont particulièrement ancrées dans le moment présent et ne savent pas ce qu'elles font le lendemain, les horaires ont été adaptés et sont demeurés flexibles tout au long du déroulement des focus groupes. Plus précisément, le fonctionnement a dû être adapté et les dates des focus groupes ont été convenues avec les participantes deux jours à l'avance pour se mouler à leur mode de vie en concertant chacune des jeunes femmes intéressées par messagerie numérique. À titre d'exemple, au début de la collecte de données, des rappels par texto étaient envoyés aux participantes, à leur demande, une journée avant le focus groupe, et au fil de la progression du terrain de recherche, certaines participantes demandaient un rappel deux heures avant celui-ci. Aussi, le soir s'est avéré être un meilleur moment pour les participantes. Ce qui a permis autant de flexibilité est ma disponibilité à temps plein et à toutes les heures de la journée pendant la collecte de données. Pour ce qui est des autres jeunes femmes, il est complexe de déterminer les difficultés liées à la participation, plusieurs d'entre elles n'étaient plus à Montréal, d'autres ont eu des empêchements ou n'avaient pas le temps. Hypothétiquement et en accord avec les propos des participantes, plusieurs des jeunes femmes, même si elles sont maintenant en appartement par exemple, sont encore dans une situation de « survie » et ne sont ainsi pas disponibles. En bref, beaucoup d'observations, d'analyse et d'adaptation ont été nécessaires pour la réalisation de cette collecte de données.

3.5.2 Le déroulement des focus groupes

Six focus groupes ont été organisés. Une liste de thèmes a d'abord été créée pour le premier focus groupe suite à des réflexions sur les concepts théoriques présentés préalablement (voir annexe A). La préparation des focus groupes consistait à réviser

les thèmes qui seront abordés, à les mettre sous forme de liste, à trouver des images qui pouvaient générer des discussions et à faire des Powerpoints pour que les participantes puissent suivre en même temps (voir annexe D et E). Suite aux premières interactions avec les participantes, les thèmes étaient révisés en fonction de ce qu'elles avaient abordé. Au courant de la journée où les focus groupes avaient lieu, des courses étaient effectuées afin de pouvoir offrir un repas pendant les focus groupes. Un rappel était envoyé aux participantes à leur demande quelques heures avant le focus groupe. Les billets d'autobus ou l'organisation des différents moyens de transport étaient aussi préparés en fonction des ententes avec chaque participante. Plus précisément, quatre participantes ont reçu deux billets d'autobus ou le montant d'argent correspondant à ceux-ci pour un déplacement dans les transports en commun du centre-ville de Montréal pour chaque focus groupe effectué. L'une d'entre elles habitait temporairement à l'extérieur du centre-ville et avait besoin d'un billet adapté à la région où elle se rendait. De plus, un billet d'autobus a aussi été donné à une jeune femme qui était présente à l'organisme et qui voulait venir au focus groupe du lendemain, mais qui n'a finalement pas pu venir au focus groupe. Celui-ci lui a été donné tout en spécifiant qu'elle pouvait très bien changer d'avis à tout moment et ne pas se présenter. Les focus groupes ont été effectués de soir vers 17h00 dans une salle fermée au deuxième étage de l'organisme En Marge 12-17, un lieu connu des jeunes femmes. La salle était préparée environ une heure avant l'heure de rendez-vous. En fonction de la participation aux deux premiers focus groupes planifiés, les horaires pour les suivants ont été modifiés, et les plages horaires allongées. Initialement, c'est la méthode des focus groupes qui avait été choisie, mais il a été difficile de rassembler toutes les participantes à une même date et une même heure. Ainsi deux des focus groupes se sont transformés en entretien individuel en conservant la même liste de thèmes et le même fonctionnement. Trois focus groupes ont donc eu lieu en plus des deux focus groupes qui se sont transformés en entretiens individuels. Au total, cinq participantes ont participé à la recherche.

Le premier focus groupe était prévu le 22 janvier 2020 à 13h30. Sept participantes avaient confirmé leur présence une semaine avant la date. Aucune participante ne s'est présentée à l'heure prévue. Une participante qui était de passage a finalement participé à ce premier focus groupe qui s'est transformé en entrevue individuelle. La grille de thèmes établie pour les premiers groupes a été utilisée (voir annexe A). Cet entretien a été riche en information, car il a pu prendre en compte les connaissances d'une jeune femme qui ne serait peut-être pas venue si elle n'avait pas été de passage. En effet, il y a des thèmes au sein de ce focus groupe qui n'ont pas été abordés de la même façon que lors des autres focus groupes. Il est possible que son ancrage à la rue ait été différent des autres participantes. Celui-ci a duré environ une heure.

Le deuxième focus groupe était prévu le 23 janvier 2020 à 18h30 à la demande des participantes qui n'avaient pas pu se présenter au premier, mais qui avaient confirmé leur volonté de participer. Finalement, due à des empêchements, aucune participante ne s'est présentée à ce deuxième focus groupe non plus. Comme il a été expliqué précédemment, c'est suite à ce focus groupe que les rappels pour les rencontres ont été envoyés quelques heures à l'avance. Cette analyse sur le moment présent et le mode de vie des participantes a été pensée en fonction des échanges par messagerie numérique avec les participantes potentielles ainsi qu'à l'aide de mon expérience d'intervenante.

Un troisième focus groupe a été planifié le 27 janvier à 19h00. Trois jeunes femmes ont participé à celui-ci. La grille de thèmes pour le premier focus groupe a été utilisée (voir annexe A). Ce focus groupe a porté sur leur parcours de rue, les obstacles vécus et les stratégies employées sous la forme de thèmes, de questions et de discussions. Ce focus groupe a duré 1h30, les trois participantes étaient motivées et elles avaient visiblement envie de s'exprimer. Au sein de cette rencontre, elles parlent déjà de leurs principales stratégies de survie. Celles-ci ont choisi de poursuivre les focus groupes ensemble, et à leur demande, deux autres focus groupes ont eu lieu dans les jours

suivants. La principale source de collecte de données a donc été ces trois focus groupes avec ces participantes. De plus, les données obtenues lors de ce focus groupe ont permis de bâtir les thèmes des deux autres focus groupes. De cette façon, des thèmes qui avaient été abordés lors de ce focus groupe et qui avaient généré de l'intérêt chez les participantes ont été approfondis au courant du suivant. Aussi, suite à ce focus groupe, les participantes ont été concertées sur des thèmes qu'elles voudraient aborder pour la prochaine fois. Deux d'entre elles m'ont d'ailleurs demandé de leur envoyer un rappel par texto à ce sujet, mais l'émergence des thèmes s'est plutôt produite spontanément au courant des focus groupes suivants. Ces rappels sont d'ailleurs restés sans réponse.

Le quatrième focus groupe a été planifié avec les trois participantes du focus groupe précédent le 29 janvier à 18h00. Deux des trois participantes étaient présentes, l'une d'entre elles ayant avisé qu'elle avait un empêchement de dernière minute. Le focus groupe a duré 1h30. Ce dernier s'est déroulé de manière plus libre, c'est-à-dire que des thèmes et des images étaient montrés aux participantes sous la forme de PowerPoint et des discussions avaient lieu (voir annexe D). Chacune des participantes avait une copie du PowerPoint avec elle. Il est possible de penser qu'un climat de confiance a été établi avec les participantes et qu'une dynamique de groupe ait pu s'installer davantage.

Le cinquième focus groupe a eu lieu le 2 février 2020 à 17h00 et les trois participantes ont pu se présenter. Il a duré presque deux heures. Ce dernier focus groupe avec ces participantes a porté sur le thème de « Si l'on réinventait la société, le système de justice, le centre jeunesse, les écoles, les ressources d'aide, etc. » (voir annexe E). Ce thème a été choisi en fonction des principes de la recherche-action parce qu'il aborde notamment les transformations sociales qui seraient souhaitables pour les jeunes femmes en situation d'itinérance.

Finalement, une dernière participante avait démontré de l'intérêt pour la recherche et est donc venue pour un entretien individuel le 5 février 2020 à 19h00, ce qui a mis fin

à la collecte de données. Malgré le fait que les trois focus groupes visés avaient été effectués, dans une perspective d'une inclusivité des expériences de l'itinérance des jeunes femmes et d'adaptation des méthodes de recherche, cet entretien a été considéré comme pertinent. Cet entretien a duré environ 1h30 et a porté sur les thèmes prévus pour le premier groupe comme il s'agissait de la première participation de cette jeune femme à la recherche (voir annexe A).

Enfin, au fil des focus groupes, dans une volonté d'aller dans la direction des principes de la recherche-action participative, il y avait de moins en moins de thèmes précis déterminés à l'avance et de plus en plus de liberté de discussion. Les participantes étaient également consultées afin de savoir quel thème celles-ci voudraient aborder.

3.5.3 Déroulement des observations participantes

Trente heures d'observation participante ont aussi été effectuées en dix moments différents à l'organisme En Marge 12-17. Tel qu'il a été expliqué plus tôt, l'observation participante n'a pas été possible au sein de l'organisme Passage due au fonctionnement de l'organisme et à son implication dans plusieurs projets de recherche.

Trente heures d'observation ont été réalisées au sein de l'hébergement de l'organisme En Marge 12-17. L'observation, afin de s'effectuer à des moments clés, a eu lieu en dix moments différents et surtout le soir, en fonction de l'occupation de l'organisme. Les moments d'observation se sont échelonnés sur une période d'environ un mois et demi soit du 8 janvier 2020 au 12 février 2020. La durée des périodes d'observation a varié entre une heure et quatre heures et demie pour une moyenne de trois heures. Les meilleurs moments pour l'observation ont été établis avec l'équipe d'intervenants et se situaient surtout en soirée, après le souper, soit entre dix-neuf heures et minuit. En effet,

avant de se rendre sur place pour l'observation, un appel était effectué afin de vérifier que le moment était opportun et aussi pour prévenir que je serai sur place pendant un moment. La collecte de données sur le sujet de recherche était très variable et dépendait grandement des jeunes présents à l'organisme. Le tableau suivant illustre les différents moments de l'observation participante :

9 janvier 2020	18h30 à 23h00	4.5
14 janvier 2020	21h30 à 00h30	3
15 janvier 2020	18h00 à 21h30	3.5
17 janvier 2020	19h00 à 23h30	4.5
18 janvier 2020	19h20 à 22h20	3
2 février 2020	19h00 à 22h00	3
5 février 2020	19h00 à 22h00	3
12 février 2020	17h00 à 20h30	3.5
Total		30.5

Pour les moments d'observation, je me rendais sur place et m'installais dans le bureau des intervenants près de l'ordinateur utilisé par les jeunes. Il s'agit d'une petite pièce que constitue le bureau des intervenants, mais où les jeunes sont les bienvenues, l'ordinateur des jeunes s'y trouve et la plupart des moments se passent dans cette pièce

outre les repas et les moments où les jeunes viennent prendre une collation dans la cuisine. Je me suis restreinte à ces deux salles communes pour ma posture d'observatrice. Cet endroit n'étant habituellement pas celui où les intervenants se trouvent, les jeunes étaient portés à poser des questions au sujet de ma présence. Je leur expliquais alors les raisons de ma présence et le sujet de la recherche. Ainsi, les jeunes avaient l'occasion de poser davantage de questions sur la recherche. L'observation a été effectuée à partir d'une grille d'observation très large et se concentrait sur les enjeux traversant l'expérience de l'itinérance des jeunes femmes qu'il était possible d'observer dans certaines situations. Certains jeunes hommes fréquentant l'organisme ont également voulu se prononcer sur la situation des jeunes femmes du milieu de la rue et ont clarifié certains enjeux également. Certains ont mentionné qu'ils ne pouvaient pas parler à la place de celles-ci alors que d'autres affirmaient que le fait d'être une jeune femme dans la rue est bien différent « car tu ne peux pas te promener seule dans les rues de Montréal ».

L'observation participante a également servi à prendre en compte le témoignage de certaines jeunes femmes qui étaient encore trop près du milieu de la rue pour participer. Plus précisément, l'observation participante a permis de mettre en lumière la volonté de certaines jeunes femmes de s'exprimer en regard à la problématique de cette recherche, mais aussi leur mode de vie axé sur la survie qui gouverne leur quotidien. De cette manière, les observations participantes ont notamment aidé dans la compréhension de la participation des jeunes femmes à l'étude et ont permis d'adapter les horaires des focus groupes. Les observations ont aussi aidé à faire connaître la recherche et à répondre aux questions sur le sujet de celle-ci.

3.5.4 Les enjeux éthiques émergeant du terrain

Outre les considérations qui avaient été prises en compte avant le début de la collecte de données et qui ont été abordées précédemment, certains enjeux éthiques non attendus se sont présentés lors du terrain. Ces principaux enjeux émergeant du terrain concernent des disputes entre les participantes. Effectivement, ces disputes se sont produites pendant l'organisation des focus groupes ainsi qu'au courant du processus de recherche. Tout d'abord, deux participantes qui ont manifesté leur souhait de participer spécifiaient aussi qu'elles étaient en mauvais terme avec une autre jeune femme et qu'elles ne voulaient pas être dans le même focus groupe. Au départ, suffisamment de participantes avaient manifesté leur intérêt pour faire deux focus groupes différents. Finalement, il n'y a pas eu deux groupes différents pour le premier focus groupe, mais une de ces deux participantes a eu un empêchement et est finalement venue en entrevue individuelle.

De plus, au courant des trois focus groupes prévus avec les trois mêmes participantes, il y a eu une dispute entre deux d'entre elles juste avant le troisième focus groupe. L'une d'elles m'a écrit afin de me mettre au courant qu'elle ne voulait plus venir au dernier focus groupe. Après réflexion, celle-ci a décidé que si le respect était maintenu, elle souhaitait tout de même participer afin de s'exprimer sur le sujet. Après que je me sois assurée avec toutes les participantes que le respect serait de mise au dernier focus groupe, je lui ai aussi offert de venir à un autre moment si elle se sentait plus confortable ainsi. En sommes, leur malentendu s'est dissipé avant le dernier focus groupe et elles ont toutes les trois pu participer à celui-ci dans le respect et l'harmonie.

Ainsi, bien que la méthode des focus groupes avait été choisie comme étant la plus pertinente selon le cadre théorique et le sujet de l'étude, les désirs et le bien-être des participantes ont été mis au premier plan en adaptant les méthodes plutôt qu'en forçant

les focus groupes. Autrement dit, c'est l'éthique de la recherche et la considération des participantes qui ont guidé la recherche de manière prioritaire.

3.5.5 Le contexte de pandémie mondiale et la validation des données de manière numérique

Un élément important à prendre en considération dans le déroulement de la recherche est la pandémie mondiale en raison de la COVID19 qui a débuté dès la fin de la collecte de données. La rencontre de validation des données n'a donc pas pu avoir lieu en avril 2020 comme elle était prévue. Par contre, les participantes ont été consultées pour savoir ce qu'elles souhaitaient en vue de cette situation. Cette consultation a permis de trouver une alternative avec les participantes afin de valider les résultats de recherche avec celles-ci. La majorité d'entre elles ont opté pour avoir un résumé numérique des principaux résultats de la recherche et la possibilité de faire cette rencontre lorsque la crise serait terminée. Un document résumant les douze stratégies de survie ainsi que les principales injustices vécues leur a été envoyé numériquement sous la forme d'une affiche résumée (voir annexe F) en leur demandant une rétroaction si elles le souhaitent. Deux des participantes sur cinq se sont donc prononcées par rapport à la validation des données, tel qu'il en sera discuté plus loin. Ainsi, la crise de la pandémie a pu limiter la validation des données de la recherche et ainsi l'éloigner des principes de la recherche-action.

3.6. Traitement et analyse des données

L'analyse thématique s'est présentée comme la méthode d'analyse des données la plus adaptée dans le contexte de cette recherche (Paillé et Mucchielli, 2012). D'une part, l'analyse thématique est un outil précieux adapté à une première expérience de recherche (Paillé et Mucchielli, 2012, p.156). D'autre part, l'analyse thématique se porte bien à une analyse collective des données, car elle ne vise pas à cerner les logiques individuelles et dépersonnalise les données à l'aide de l'arbre thématique (Paillé et Mucchielli, 2012). Aussi, considérant que le nombre de participantes est de cinq, il est d'autant plus important d'utiliser une méthode qui permette de conserver la confidentialité des expériences singulières des participantes.

Les focus groupes et les entrevues ont donc été enregistrés et retranscrits en verbatim. Une analyse thématique en continu a ensuite été réalisée selon Paillé et Mucchielli (2012). Plus précisément, la première étape était la lecture globale du contenu des retranscriptions. Ensuite, chaque verbatim a été traduit en plusieurs thèmes et cinq relevés de thèmes ont ensuite été produits. Un thème correspond à un ensemble de mots qui traduit une idée du verbatim (Paillé et Mucchielli, p.163). Les relevés de thèmes ont ensuite servi à mettre les thèmes en relation à l'aide d'un journal de thématisation (Paillé et Mucchielli, 2012). Par conséquent, les thèmes qui se rapprochaient ont été fusionnés, les thèmes pertinents ont été retenus et un arbre thématique a émergé de cet assemblage de thèmes. Les thèmes, représentant la plus petite unité d'inférence, ont donc fait apparaître de grands thèmes ainsi que des rubriques permettant de schématiser les données de la recherche. Les thèmes émergents des focus groupes ont été priorisés dans la production de l'arbre thématique et les données des entrevues individuelles ont servi à préciser, à compléter, à confirmer et à amener quelques informations nouvelles dans certains cas. Les données obtenues lors des observations ont également été

incluses dans l'analyse thématique. L'arbre thématique a donc permis de synthétiser, de saisir et de traduire ce qui était révélé par les verbatim.

Ainsi, les rubriques et les grands thèmes émergeant de cette analyse ont permis de mettre en relief les stratégies des jeunes femmes en situation d'itinérance en réponse aux différentes formes de violences invisibles dont il a été question plus tôt au sein du cadre théorique. Douze stratégies de survie principales en réponse aux violences invisibles se sont dévoilées de cette analyse et sont présentées dans la section portant sur les résultats.

3.6.1. Validation des données recueillies

Comme proposé dans l'étude de Flynn, Damant et Lessard (2015), suite à l'analyse thématique des données recueillies, une dernière rencontre avait été prévue avec les participantes volontaires. Cette rencontre visait à valider et à discuter les résultats d'analyse obtenus avec les participantes. Le but de cette rencontre était aussi que les jeunes femmes puissent évaluer le processus de recherche selon les critères de scientificité d'une recherche-action participative et de voir quelles actions sont possibles pour la diffusion des résultats (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.61).

Comme mentionné plus tôt, les jeunes femmes ayant participé à l'étude ont reçu un résumé numérique des principaux résultats de recherche (voir annexe F) et ont été invitées à se prononcer sur ceux-ci. Toutes les participantes ont confirmé avoir pris connaissance du document. Quelques-unes n'ont pas eu le temps de répondre. Deux participantes ont manifesté le désir de répondre plus tard, mais ne l'ont finalement pas fait. Deux des participantes ont manifesté leur accord avec le résumé reçu. Voici les rétroactions reçues de la part de ces deux participantes :

1. « *Emma* : Ouais ça fait un super résumé de tout ce qu'on a dit » (*participante du focus groupe 5 / entretien individuel*).

2. « *Charlotte* : J'aime bien, tu nous as très bien écoutés » (*Participante du focus groupe 2 et 4*).

3. 7 Évaluation de la démarche de recherche en fonction des 5 critères

C'est donc dans la prise en compte des expériences concrètes (Collins, 1989) des jeunes femmes du milieu de la rue que la présente recherche a tenté de se rapprocher des critères de scientificité d'une recherche-action participative. Dans la lignée des travaux de Flynn, Damant et Lessard (2015), une démarche de recherche-action peut être évaluée selon cinq critères.

La validité de résultat « suppose que la recherche doit mener à la résolution d'un problème vécu par les participantes ou encore qu'elle doit minimalement gérer des connaissances pratiques permettant d'améliorer leur bien-être » (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.59). Pour la présente recherche, il n'y a pas eu de résolution d'un problème vécu par les participantes, mais les connaissances les concernant ont été approfondies et pourront potentiellement contribuer à l'adaptation de certains services pour ces jeunes femmes. S'il s'agissait d'une étude à plus long terme ou de plus grande envergure, les participantes avaient proposé d'échanger de place avec une personne fortunée pour une journée, pour que cette dernière vive le même traitement que les jeunes femmes du milieu de la rue. Est-il possible d'envisager que les connaissances générées au sein de cette recherche contribuent à la dénonciation de la situation des jeunes femmes du milieu de la rue et qu'elles contribuent à un changement au niveau de l'invisibilisation ?

La validité démocratique fait référence à la participation des personnes concernées dans la production de connaissances sur leur situation (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.59). Cette forme de validité a été respectée le plus possible dans le mémoire avec la considération des participantes en tant qu'expertes ainsi qu'avec leur consultation par rapport aux résultats obtenus. Ainsi, les participantes ont été consultées pour plusieurs étapes de la recherche : l'élaboration des focus groupes à venir, l'horaire de ceux-ci, les thèmes, comment aurait lieu la rétroaction des résultats en contexte mondial de pandémie, etc. Je veillerai aussi à voir avec elles s'il est possible de les impliquer dans une forme de transfert des connaissances après la publication du mémoire.

« La validité de processus suggère que la recherche doit favoriser la réflexion des participants et participantes sur les enjeux et la problématique, tout en les accompagnant dans le développement de leur capacité réflexive » (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.59 »). Il est difficile d'évaluer si ce type de validité a été mise en application avec les participantes de la recherche, surtout considérant la courte durée de la collecte de données. Un des seuls indices disponibles est celui de la violence symbolique qui semble diminuer au fil des trois focus groupes, les participantes semblent avoir un discours moins responsabilisant envers elles-mêmes et moins se juger, ce qui laisse présager qu'elles ont fait preuve de réflexivité.

La validité catalytique suppose un changement social pour les participantes et à plus grande échelle (Flynn, Damant et Lessard, 2015). Celle-ci ne semble pas avoir été favorisée au sein de la recherche. Même si les données peuvent être utilisées afin d'améliorer les services qui les concernent ou pour sensibiliser les personnes qu'elles côtoient, il est difficile de dire si ce mémoire pourra avoir une réelle portée pour les participantes.

Finalement, la validité dialogique implique un dialogue critique entre les jeunes femmes du milieu de la rue et les acteurs concernés (Flynn, Damant et Lessard, 2015,

p.59). Ainsi, dans le cas des participantes, il est possible de penser aux différents rapports sociaux dont il sera question dans la présentation des résultats et qui se sont ensuite présentés comme des violences normalisées. Il n'y a par contre pas eu de dialogue entre les différents acteurs. Il est d'ailleurs difficile d'engendrer un dialogue en maintenant l'anonymat des participantes. Sur ce point, Michel Parazelli et Isabelle Ruelland (2017) proposent un outil dans leur livre qui pourrait se montrer utile dans l'avenir pour permettre aux jeunes du milieu de la rue de dialoguer avec les acteurs concernés, car il permet, à l'aide d'une plateforme numérique, un dialogue tout en amoindissant les rapports de pouvoir notamment entre les policiers et les jeunes du milieu de la rue.

À la lumière de cette évaluation, cette recherche ne s'inscrit pas dans une méthode de recherche-action participative à proprement parlé, mais s'inspire des principes de celle-ci autant que possible dans les limites établies d'un mémoire de maîtrise.

Ce chapitre a d'abord mis en lumière la méthodologie qualitative féministe qui répond au cadre théorique ainsi qu'aux objectifs de cette recherche parce qu'elle permet de prendre en compte les problèmes sociaux dans leur contexte et de reconnaître les savoirs expérientiels. Les principes de scientificité de la recherche-action participative sont présentés comme étant étroitement liés à l'intersectionnalité. Tout compte fait, les deux visent une production alternative des connaissances qui se moulent aux propos des jeunes femmes concernées et s'ancrent dans une optique de transformation sociale. Les méthodes de collecte de données ont aussi été présentées. La méthode des focus groupes s'est avérée la plus appropriée en fonction des objectifs de recherche, mais des adaptations ont dû être faites par rapport à celle-ci. La méthode des observations participantes s'est également montrée appropriée comme complément des données et comme outil de représentation de la recherche. Les considérations éthiques prises en compte tout au long de la recherche ont montré comment le bien-être des participantes a été au premier plan. Un des enjeux éthiques principaux a aussi été expliqué en lien

avec le double chapeau que je portais ainsi que les précautions qui ont été prises à ce sujet. La description du déroulement de ces deux méthodes mises à l'œuvre sur le terrain est exposée par la suite. Le recrutement s'est montré difficile, mais six focus groupes ont tout de même été organisés ainsi que dix moments d'observation participante. La collecte de données a également fait émerger des enjeux éthiques qui n'avaient pas été anticipés comme des disputes entre les participantes. Les moyens qui ont été employés pour la gestion de ces nouveaux enjeux ont donc été énumérés. Il a été question ensuite du traitement, de l'analyse et de la validation des données de recherche. Une parenthèse en lien avec le contexte de pandémie mondiale et la manière dont la validation des données a été limitée par celle-ci a été exposée.

Dans un souci de transparence, la démarche méthodologique a été évaluée à la lumière des critères de validité établis par Flynn, Damant et Lessard (2015). Tout compte fait, malgré ces limites, les connaissances provenant des expériences des jeunes femmes du milieu de la rue constituent un pas dans la compréhension du phénomène de l'itinérance des jeunes femmes.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats obtenus à partir des méthodes de cueillette des données sur le terrain de recherche. Ils mettent en lumière les principales rubriques de l'arbre thématique. En premier lieu, ce qui correspond à douze stratégies de survie utilisées par les participantes sont présentées. Les participantes ont utilisé plusieurs termes pour définir les injustices et les inégalités qu'elles vivaient, injustices et inégalités qui ont été regroupées en trois rubriques. Conséquemment, il est question des rapports sociaux marqués par la violence entre les jeunes femmes du milieu de la rue et différents acteurs. Ensuite, ce sont les contraintes à leur survie qui sont abordées. Enfin, les jugements portés envers elles-mêmes sont déclinés.

4.1 Portrait des participantes

Un bref portrait des participantes est réalisé afin de bien comprendre comment les thèmes ont émergé de l'analyse. Afin de préserver l'anonymat des participantes, les noms ont été changés. Plus précisément, des noms qui ne sont portés par aucune autre jeune femme de l'organisme En Marge 12-17 leur ont été attribués pour la présentation des résultats. Aussi, les informations personnelles concernant l'âge, l'appartenance ethnoculturelle, le lieu de naissance et l'orientation sexuelle seront restreintes dans la divulgation des résultats de recherche afin de conserver l'anonymat des jeunes femmes,

en particulier auprès des intervenants d'En Marge. Si certaines informations témoignent d'une diversité d'expériences et d'appartenance culturelle, elles sont présentées en s'assurant que les jeunes femmes ne soient pas reconnaissables.

La première participante était Sophie avec laquelle le premier focus groupe s'est transformé en entrevue individuelle. Celle-ci a participé à un focus groupe et n'a pas donné sa rétroaction. Charlotte, Jade et Lucie ont été les trois participantes qui se sont présentées pour un premier focus groupe et qui ont ensuite décidé de participer aux trois focus groupes ensemble. Donc, la deuxième participante du nom de Charlotte a participé à deux de ces trois focus groupes, car elle a eu un empêchement de dernière minute au deuxième focus groupe. Charlotte a également contribué à la validation des données en donnant sa rétroaction. La troisième participante du nom de Jade a participé à trois focus groupes. La quatrième participante est Lucie et a participé à trois focus groupes également. Enfin, la dernière participante du nom de Emma a participé à un focus groupe qui a pris la forme d'une entrevue individuelle et a fait part de sa rétroaction en regard des résultats. Chacune d'entre elles a continué à donner des nouvelles tout au long du processus de recherche, mais certaines n'ont pas eu le temps de donner leur rétroaction.

Dans l'ensemble, une participante sur cinq s'identifiait comme appartenant à une communauté racisée. Aussi, deux participantes sur cinq se définissaient comme non hétérosexuelles. Les participantes ont toutes été en situation de placement pendant leur adolescence ou leur enfance et ont parlé de conflits familiaux. Concernant leurs périodes d'itinérance, elles sont variables selon les parcours, mais les participantes ont toutes vécu des épisodes d'itinérance lorsqu'elles étaient mineures et lorsqu'elles étaient majeures. Ces informations sont importantes dans la prise en compte des oppressions vécues par les jeunes femmes du milieu de la rue selon une perspective intersectionnelle (Flynn, Damant et Lessard, 2015).

4.2 Résultats de recherche

4.2.1 Les jeunes femmes du milieu de la rue

Avant de commencer la présentation des résultats en lien avec les différentes stratégies, injustices et inégalité présentes dans le parcours des participantes, il va de soi de recadrer ce que représente l'itinérance pour elles. Il apparaît dans les résultats de recherche qu'elles ne s'identifient pas comme « itinérantes » sauf si elles dorment dans des endroits publics. La plupart des participantes s'identifient davantage au milieu de la rue et emploient le terme « jeune femme du milieu de la rue », et ce, même si elles sont, pour certaines, maintenant en appartement : « J'étais pas itinérante parce que j'avais tout le temps une ressource [...] je te dirais que j'ai été une fille, jeune de la rue » (*Charlotte, extrait du focus groupe 2*).

L'une d'elles spécifie d'ailleurs que le milieu de la rue est plus large que le lieu où elles dorment la nuit. Cette identification au milieu de la rue a d'ailleurs déjà été documentée par Parazelli (1996) qui explique que les jeunes marginaux ont développé un sentiment d'appartenance à cette appellation qui désigne une aire géographique. C'est donc pour cette raison que la présentation des résultats se collera aux propos des participantes en employant davantage les termes qui définissent leur situation selon elle, soit « jeunes femmes du milieu de la rue ».

Lucie : Bin ça reste de l'itinérance pareil là, t'es pas nulle part, t'es dans un cadrage de porte là, ça c'est itinérant en tabarnak ça aussi

Charlotte : J'ai vécu une (hésitation) période d'itinérance

Lucie : Dormir dans le métro aussi là, pas parce que t'es, c'est ça là, ça dépend là, il y a comme... Dans le sens que t'as pas d'endroit fixe là où tu peux aller dormir là

Charlotte : Tsay c'est ça, on est itinérantes sur le fait qu'on n'a pas d'endroit fixe

Extrait du focus groupe 2.

Lucie amène ainsi une nuance au sein du groupe sur la définition de l'itinérance. En effet, même si elles ne s'identifient pas comme faisant partie de la population itinérante de Montréal, deux d'entre elles considèrent qu'elles ont vécu une période d'itinérance. Lucie souligne le fait que de ne pas avoir d'endroit fixe se range dans la problématique de l'itinérance.

Le fait que la définition et les discours en place sur l'itinérance ne les incluent pas nécessairement peut aussi faire en sorte qu'elles ne sont pas perçues comme « itinérante » aux yeux des différents acteurs. Par exemple, si on peut observer une relative tolérance des personnes itinérantes par la police, elle n'agit pas de la même façon avec les jeunes :

Emma : À trouver des itinérants pis à les envoyer vers des ressources, mais nous, les jeunes y nous considèrent pas comme des itinérants [...] Genre y nous considèrent comme des jeunes voyous fak euh... on n'est pas traités comme des itinérants, on est beaucoup laissé à nous-même pis ils nous voient comme.. tsay on est comme des itinérants, on n'a rien, mais genre dans leur tête, on a un chez-soi, bin on n'a de la famille pis on pourrait y aller, mais c'est pas ça là

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Les propos des participantes font écho à la littérature sur les conséquences de l'itinérance invisible présentées au chapitre I. Ce dernier passage laisse présager le fait que l'itinérance des jeunes et des femmes soit invisibilisée peut contribuer aux injustices vécues dans le milieu de la rue en lien avec leur âge. Les propos d'Emma confirment aussi ce qui a été abordé plus tôt sur la croyance répandue que les jeunes ont nécessairement une famille et un chez-soi.

4.2.2 Les stratégies de survie

Le terme stratégie de résistance, bien qu'encore pertinent par rapport à certaines stratégies employées par les jeunes femmes, a laissé place au terme « stratégie de survie » qui s'est avéré plus représentatif de la réalité exprimée par les participantes. Effectivement, la première fois que j'aborde avec elles comment on arrive à survivre dans le milieu de la rue :

Jade : On survit

Lucie : On survit man »

Charlotte : On survit

Extrait du focus groupe 2.

Les participantes parlent davantage de survie que de résistance. Il était difficile d'aborder directement le concept de résistance avec les participantes, elles ne voient pas leurs actions comme des actes héroïques de résistance probablement en raison des discours en place sur l'itinérance des jeunes. Il n'en demeure pas moins que leurs

actions peuvent être ensuite analysées comme des actes de résistance. Avant de commencer à nommer les différentes stratégies de survie employées par les participantes, il est important de mentionner que ces stratégies ont en commun de les amener vers la réponse à différents besoins, mais qu'elles ne s'équivaillent pas toutes et qu'elles varient en termes de conséquences et en termes de risques.

Un portrait de douze stratégies de survie est effectué en fonction de leur ordre d'importance dans le rapport à la survie des participantes. La première stratégie est celle de la création d'un réseau social parce qu'elle était transcendante par rapport à toutes les autres. C'est à travers cette stratégie qu'il y a échange, entraide, transmission de savoirs ce qui répond aussi à une fonction de sécurité marquée par la bienveillance. L'utilisation des organismes communautaires est la deuxième stratégie en raison de son occurrence et de son utilité concrète pour leur survie. La troisième stratégie correspond au fait de ne pas dormir et est utilisée lorsque les participantes ne trouvent pas d'endroit pour dormir de façon sécuritaire, ce qui se produit fréquemment. La quatrième stratégie est l'utilisation du fait d'être une femme qui s'est présentée comme pertinente notamment à cause de son caractère genrée. Cinquièmement, l'habitation de l'espace public s'est aussi manifestée comme une stratégie qui leur permet de se réchauffer pendant la saison froide ou de rejoindre les membres de leur réseau social. L'occupation des espaces publics est souvent déclenchée par l'épuisement de leurs nuits dans les hébergements communautaires. La sixième stratégie de résistance concerne la prostitution qui n'est pas employée par la majorité des participantes, mais dont toutes les participantes ont parlé. Septièmement, l'utilisation de l'humour s'est manifestée comme une stratégie venant en aide aux participantes pendant les moments difficiles. L'humour était également visible et dénotait l'ambiance des focus groupes. Les actions vis-à-vis des policiers représentent la huitième stratégie de survie employées par les participantes. La neuvième stratégie correspond au détachement émotionnel des participantes par rapport aux différents événements qui se produisent dans leur vie. Les participantes font état de cette stratégie comme le résultat d'un

manque de considération à leur égard. Toujours en lien avec l'environnement social des participantes, la méfiance est la dixième stratégie présentée. Ainsi, construire des relations de confiance avec de nouvelles personnes est difficile pour les participantes. La onzième stratégie est celle de rendre son apparence moins attirante afin de repousser les recruteurs et les jeunes hommes. Bien que celle-ci n'ait été abordée que par l'une des participantes, elle est révélatrice des rapports de pouvoir en jeu dans le milieu de la rue. Pour terminer, le vol est la dernière stratégie présentée, mais ne serait pas nécessairement spécifique aux jeunes femmes du milieu de la rue.

4.2.2.1 Le réseau, au cœur des stratégies de survie

L'une des stratégies la plus nommée au courant des focus groupes est celle de la création d'un réseau d'entraide. Cette stratégie a principalement été mise en lumière par les participantes des focus groupes. L'une des participantes explique la création du réseau comme une nécessité à la survie : « En même temps, pour survivre là, faut pas que tu soies, faut pas que tu restes toute seule (silence), si t'es, imagine moi si je me promènerais tout seule dans, dans rue de Montréal » (*Charlotte, extrait du focus groupe 2*).

Or, comment s'organise ce réseau ? Quelles formes prend-il ? Celui-ci s'organise autour du partage de biens et des savoirs. Selon les participantes, c'est en partageant que l'on survit :

Lucie : Quand je suis tombée dans rue, j'ai compris à quel point c'était important de donner aux gens, sinon après quand tu demandes, bin le monde, il te donne pas parce que tu donnes jamais fak tu réalises à quel point c'est important de partager avec les gens qui t'entourent parce que c'est comme ça que tu survis ... gros tu te rappelles à Pix-IV là, on ramenait toujours de la bouffe [...]

Charlotte : Pi aussi (hésitation), on allait aux roulottes

Lucie : Ouais pis on ramenait toujours des sacs de bouffe

Charlotte : Hey il y en a tu encore des roulottes⁵ ?

Jade : Bin oui

Lucie : Oui, on ramenait toujours des sacs de bouffe, comme ça tout le monde pouvait manger l'gros, on avait tout le temps de quoi parce que tout le monde s'entraidait entre tout le monde

Charlotte : Ouais c'est le partage, l'entraide

Lucie : Pi anyway quand tu travailles tout seule, ça sert à rien un moment donné t'as pu rien là

Extrait du focus groupe 2.

Dans l'extrait précédent, Lucie utilise le terme « travail » pour faire référence à la charge de travail que représente la survie pour les participantes.

Cette technique a non seulement été nommée à maintes reprises, mais est également ressortie de l'interaction entre les participantes qui montrent une considération envers leurs collègues de recherche. En revanche, comme le souligne Charlotte et Lucie, le partage ne peut être à sens unique :

⁵ Les roulottes ici font référence aux roulottes de chez pop's (organisme « Dans la rue ») qui distribue de la nourriture au centre-ville de Montréal

Charlotte : Faut tu respectes les gens autour de toi, faut euh... bin tsay pas nécessairement donner là, on s'en fou là, mais si à mettons tu me quêtes tout le temps, un moment donné c'est gossant là genre un moment donne de toi là, essaye d'arriver faire comme hey tsay j'ai pensé à toi pi jme suis dis ah j'ai une cigarette on va la fumer ensemble genre juste ça là, ça me dérange pas, mais stay une personne que tu lui demandes une cigarette un moment donné pi après, j'sais pas trop, à mettons qui te demande une cigarette, mais genre chaque fois que tu viens pour lui demander une cigarette, il en n'a pas pis il veut pas t'en donner, mais à mettons il en fume une après genre tu comprends ? Ça c'est chien... Moi j'irais pas vers ces personnes-là là

Lucie : Moi non plus

Extrait du focus groupe 2.

Comme le démontre l'extrait ci-dessus, la valeur du partage est le moteur de construction d'un réseau. Le partage ne s'opère pas seulement au niveau des biens matériels, mais aussi des savoirs, en particulier des savoirs survivre transmis des plus vieux aux plus jeunes : « Jme suis tout le temps tenue avec les plus vieux, [...] Fak euh y m'ont montré toutes les ressources qui existaient » (*Emma, extrait du Focus groupe 5 / entretien individuel*).

En plus des valeurs comunes, le réseau d'entraide aurait aussi une fonction de protection :

Lucie : On n'est jamais tout seule

Jade : Jme ramasse pas à des places comme ça là, jme ramasse pas dans un garage de quelqu'un que je connais pas, je parle pas au monde que je connais pas pis ça finit là...J'accepte pas les services de yo...

Charlotte : Moi je reste toujours avec les mêmes personnes, si je connais pas quelqu'un je vais aller directement parler à une des deux...

Extrait du focus groupe 2.

Certaines participantes vont plus loin dans cette allégation et spécifient qu'elles ont de bons liens avec les bonnes personnes et qu'elles sont protégées par des gens plus haut qu'elles dans la pyramide du milieu de la rue :

Lucie : Dans le centre-ville, on a un bon entourage là, si quelqu'un nous fait de quoi, on n'a juste à aller...

Jade : Moi je suis backée par tout le monde... Fuck that shit

Lucie : Ouais on est très backées ici... Au moins ça

Extrait du focus groupe 2.

Ainsi, pour que le réseau fonctionne bien, il faut s'entourer des bonnes personnes selon les participantes. En effet, il ne s'agit pas d'être amie avec tout le milieu de la rue, mais de choisir les bons amis. D'une part des gens qui vont te défendre, mais aussi des gens qui partagent leurs ressources ensemble. Cette stratégie de choix des personnes découle du fait que tout le monde se connaît dans la rue, que l'authenticité est valorisée et qu'ainsi, elles savent avec le temps, avec qui traiter. Il est important de souligner que lorsque les participantes font référence à des personnes du milieu de la rue qui les défendent, elles font généralement référence à des garçons. Ces derniers points mettent en lumière les valeurs communes partagées dans leur réseau social du milieu de la rue.

Rester ensemble constitue une stratégie utilisée par la majorité des participantes de l'étude. Celle-ci entraîne une solidarité à long terme, par exemple si une participante ne trouve pas d'endroit où dormir il est possible qu'une amie l'aide à trouver une place

dans un hébergement ou qu'elle demeure avec elle pour dormir à tour de rôle. Elles font d'ailleurs référence à leurs amis comme des membres de leur famille :

Lucie : Bin nos amis c'est considéré notre famille, ça dépend qui là, mais comme...

Jade : Ouais mais...

Charlotte : Bin c'est comme une famille

Lucie : Comme elle est venue à clinique avec moi pis j'ai dit à l'infirmière que c'était ma sœur pis ça s'est super bien passé

Extrait du focus groupe 2.

L'usage de termes familiaux reflète l'importance de la bienveillance. Alors que certains liens reposent sur des liens d'échanges (de biens, de sécurité), les liens plus proches sont marqués par la bienveillance. Effectivement au-delà de la solidarité, elles prennent soin les unes des autres. D'ailleurs lors des focus groupes, elles prennent le temps de se consulter, de se laisser parler, d'accepter les différents points de vue, de diviser la nourriture en part égale pour tout le monde, de s'assurer que tout le monde se porte bien et que tout le monde a mangé. Cette considération envers les autres était frappante dès le début des focus groupes.

Leur réseau d'amis plus proches représente également des personnes avec lesquelles elles peuvent s'amuser, avoir du plaisir et socialiser :

Lucie : C'est pour ça qu'on est allées jouer au hockey l'autre jour, ça nous a faite changement de ce qu'on fait tout le temps d'habitude, pi ça nous a faite crissement du bien là pour de vrai là, pi met qui fasse froid, on va y retourner justement parce qu'on a réalisé à quel point, ça dû faire

changement pis que (silence) ça fait du bien de pas être à même criss de place, avec le même criss de monde, pi tout le temps-là

Charlotte : Ouais pi rien foutre

Lucie : Pi avoir les cochons au cul-là

Charlotte : Il y a tout le temps de la marde partout

Lucie : Ouais gros parce que les cochons y viennent tout le temps nous achaler tandis qu'au hockey, ils peuvent pas venir nous dire de partir là, on fou pas de merde là, on fait une game de hockey comme une gang d'amis-là qui aurait notre appart pi qu'on est juste sortis pour aller jouer

Extrait du focus groupe 2.

Pour certaines, cette stratégie est utilisée de façon systématique : « Se tenir en groupe, ça on le fait tout le temps [...] On est tout le temps en groupe nous » (*Lucie, extrait du focus groupe 3*).

Par ailleurs, ce mode de vie tel qu'il est décrit plus haut au sein des multiples conversations entre les participantes fait penser au collectivisme, élément qui sera approfondi ultérieurement dans l'analyse.

4.2.2.2 Liens avec les ressources communautaires

Le lien avec les ressources communautaires a été explicité à plusieurs reprises par les participantes dans les focus groupes ainsi que dans les entrevues individuelles. Ce lien, comme il sera expliqué plus tard peut parfois se présenter comme une obligation afin

de répondre à leurs besoins primaires, mais vient aussi d'un attachement significatif avec certaines ressources communautaires qui les connaissent depuis plusieurs années. Les participantes ont toutes parlé des ressources et spécifiquement de l'organisme En Marge 12-17 lors des discussions et des questionnements sur les personnes qui écoutent les jeunes femmes du milieu de la rue. Les intervenants de plusieurs organismes sont aussi ressortis dans les discussions sur les personnes significatives dans le milieu de la rue :

Charlotte : Les intervenants à En Marge

Lucie : Ouin c'est vrai, les intervenants à En marge nous écoute eux

Extrait du focus groupe 2.

Par contre, cette représentation peut être biaisée par le fait que les participantes ont été recrutées au sein de l'organisme En marge 12-17 et que pour la plupart, elles ont encore un lien avec celui-ci. Ce biais sera discuté ultérieurement dans la conclusion qui aborde les limites de la recherche. Néanmoins, il a été possible d'établir un climat de confiance avec les participantes, de discuter de plusieurs organismes et de relever plusieurs problèmes au sein de ceux-ci dont au sein de l'organisme En Marge 12-17. Il est essentiel de spécifier aussi qu'il n'existe que deux ressources d'hébergement d'urgence dans le centre-ville de Montréal pour les mineurs et en vue du jeune âge des participantes et de leur parcours de rue qui a débuté avant l'âge adulte, elles ont surtout créer des liens avec ces deux organismes.

Les participantes parlent aussi de l'aide que ces ressources leur procurent dans leur survie. Pour la plupart, elles savent comment jongler entre les ressources pour arriver à dormir, à manger, à s'occuper de leur santé, etc. : « Bin euh... on mange dans les

ressources » (*Charlotte, extrait du focus groupe 2*). À ceci, Charlotte ajoute plus tard : « Si y'aurait pas les ressources comme ça, on aurait dormi dans rue là, on aurait pas eu le choix là, au pire dans un bloc que quelqu'un, t'ouvre le bloc pi tu t'en vas dormir en dessous des marches là » (*Charlotte, extrait du focus groupe 2*).

Pour certaines, le lien avec les ressources est un outil qui les a aussi aidées à sortir du milieu de la rue :

Lucie : Ouais mais c'est ça je dis, moi j'utilise En Marge pis c'est ça qui m'a aidé à sortir de la rue la première fois parce euh..., pas juste parce que En Marge m'ai aidé, parce que j'avais la volonté de vouloir le faire

Charlotte : Ouais moi aussi

Extrait du focus groupe 2.

Ce n'est donc pas qu'une stratégie qui permet de répondre à leurs besoins, mais aussi souvent des endroits où elles se sentent bien, non jugées et écoutées.

4.2.2.3 Ne pas dormir

Cette stratégie de survie est particulière, notamment car elle a des conséquences sur la santé des participantes. Il est très commun pour les jeunes femmes du milieu de la rue d'utiliser la stratégie de ne pas dormir lorsqu'elles n'ont plus de nuits dans les ressources communautaires. Naturellement, elle implique de ne pas dormir et ainsi de faire une nuit blanche. Par contre, comme il est difficile de rester éveillé pendant des nuits entières et d'être à l'affut des potentiels dangers, la majorité des participantes ont

parlé de consommation de substances stimulantes pour les aider. Parfois même lorsqu'elles ont un endroit où dormir, elles pensent à cette méthode :

Jade : Exact ! Oui yo j'ai dormi à l'hôtel là, trois jours de suite ok là, deux jours j'ai pas dormi, la journée où ce que je dors, jme fais volé des trucs

Lucie : Tsay...fak dans ce temps-là tu dors pas man, parce que tu sais comment ça marche fak tu dors pas

Jade : Même à l'hôtel là, t'as un lit là, tu dors pas parce que euh... t'es avec un esti de fucké [...]

Extrait du focus groupe 2.

Ainsi, de ne pas dormir permet de rester en sécurité le temps que leurs nuits dans les différentes ressources se renouvellent et qu'elles puissent y aller à nouveau :

Lucie : Tu avais cinq jours au bunker, une nuit à En Marge, après les 9 autres nuit faut tu attendes d'aller au bunker fak tu as 9 nuits à tuer

Jade : 9 nuits ouais

Lucie : Moi j'ai (hésitation), j'ai pas dormi pendant 7 jours consécutifs sur la peanut man⁶

Jade : Moi aussi avec Emma

⁶ « Sur la peanut » est une expression utilisée par les participantes qui fait référence au fait d'être sous l'effet d'une drogue stimulante.

Extrait du focus groupe 2.

De plus, l'échange suivant explique que cette stratégie est impossible à utiliser sans l'usage de substances stimulantes :

Jade : À jeun tu peux pas

Lucie : Non à jeun, tu ...(hésitation), impossible

Jade : Sur la peanut, sur la poudre, sur n'importe quoi d'autres tu peux

Extrait du focus groupe 2.

Pour certaines, cette consommation dans le but de rester éveillée engendre des problèmes de santé mentale, des problèmes de santé, des dépendances, etc. Elles en sont conscientes et semblent utiliser cette stratégie en dernier recours et décident alors d'occuper un endroit dans l'espace public.

En lien avec la consommation de substances qui va de pair avec cette stratégie, ce qui est aussi particulier de la situation des jeunes femmes est qu'elles ont accès à ces substances facilement et gratuitement dans le milieu de la rue. Les dangers liés à cette stratégie seront abordés plus tard. Par ailleurs, quelques participantes ont aussi parlé de consommation de drogues de manière récréative ou pour oublier leurs problèmes pendant un moment donc la consommation de substances psychoactives n'est pas exclusive à cette stratégie de survie.

4.2.2.4 Utilisation du fait d'être une femme

La perception de vulnérabilité quant aux jeunes femmes du milieu de la rue sera explicitée ultérieurement. Cette vulnérabilité, qu'elle soit vraie ou pas, peut avantager les jeunes femmes du milieu de la rue à certains moments. En effet, les gens seraient davantage portés à donner aux jeunes femmes :

Charlotte : Bin à mettons moi, tu verrais une fille couchée à terre là, une jeune fille comme moi là, à terre pis je te demanderais du change, est-ce que tu me donnerais mon change ? Ou tu me, ou tu le laisserais aller si ça serait un gars ? Je sais pas moi, euh... un gars tout sale pi toute ou une fille tout sale, est-ce que tu vas plus être porter à donner à une fille dans le besoin ou à un homme dans le besoin ?

Extrait du focus groupe 2.

Il est difficile pour les participantes d'expliquer pourquoi, mais elles ne cherchent pas nécessairement les explications. Ces propos sont appuyés par Sophie en entretien individuel :

Sophie : À certain niveau... genre tu vas quasiment jamais manquer de places où dormir, t'as peut-être des choix à faire, au niveau de si tu les fais ou pas ou si... tsay c'est pas toujours payant, mais genre c'est une façon de dire que tu as plus de gens qui vont être portés à t'aider si tu es une fille que si tu es un gars

Extrait du focus groupe 1 / entretien individuel.

Aussi, les gens du milieu de la rue ainsi que la population en général seraient plus portés à défendre une jeune femme qui se fait attaquer :

Lucie : Je sais pas moi, quelqu'un m'attaque, je prends mes mains pour me défendre esti

Charlotte : Pi en même temps euh... si tu te fais battre euh habituellement le monde ils (hésitation) te protègent plus là messemble que si tu vois une fille...

Jade : Tu peux crier fort

Lucie : Ouin

Charlotte : Tu peux crier fort pis les gens vont t'entendre pis ils vont appeler la police

Extrait du focus groupe 2.

Jade évoque également la possibilité de pleurer pour se défendre :

Jade : Yo man, elle pleurait jamais pour se défendre cette fille-là, jamais

Charlotte : Elle pleurait pas ?

Jade : Jamais !

Extrait du focus groupe 2.

Aussi, cela semble être une évidence pour quelques participantes, il serait plus facile de trouver un endroit pour dormir pour les jeunes femmes parce qu'elles sont reconnues comme faisant moins de « trouble » selon Sophie (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*).

Les jeunes femmes du milieu de la rue bénéficient donc de stéréotypes de genre qui incarnent les jeunes femmes comme ayant besoin d'être défendues. Simultanément, ce stéréotype les confine dans une certaine normativité genrée, c'est-à-dire qu'elles sont aussi victimisées. Plus loin, on verra comment la violence genrée se déploie.

4.2.2.5 Habiter l'espace public

Il y a forcément des moments où les jeunes femmes du milieu de la rue se retrouvent au sein des espaces publics, soit pendant la nuit lorsqu'elles attendent le renouvellement de leurs nuits dans les ressources, soit pendant le jour, car certaines ressources ne sont pas ouvertes. Les jeunes femmes se retrouvent donc à habiter les différents espaces publics du centre-ville de Montréal.

Dans certains cas, les participantes ont témoigné avoir déjà dormi dehors, dans les parcs ou derrière des commerces. Ces cas sont parfois rapportés par les participantes comme des moments où elles n'arrivent plus à demeurer éveillées et s'endorment dans les endroits publics : « Ouais même en fugue là, je suis allée dormir dans un A&W au métro je sais pas où là [...] Sinon je dormais icitte moi quand ça faisait cinq jours que je dormais pu, j'mendormais sur le banc man » (*Lucie, extrait du focus groupe 2*).

Lorsqu'elles dorment à l'extérieur, les participantes font souvent référence à des lieux connus, des endroits qu'elles fréquentent le jour. Par ailleurs, certaines des participantes n'ont pas témoigné avoir dormi dehors, mais dans des lieux publics tels que les commerces, les entrepôts abandonnés, les parcs et les métros. Ces lieux peuvent se présenter comme plus sécuritaires aux yeux des participantes.

Occuper l'espace public veut également dire qu'elles doivent faire face aux intempéries. Effectivement, les participantes des focus groupes ont parlé de la saison froide qui était interminable pour elles, parce qu'elles cherchent constamment des espaces pour se réchauffer, alors que l'été elles peuvent être dehors sans problème et sans que personne ne les réprimande. L'une des participantes partage sa peur annuelle que l'hiver ne dure tout le temps, car, l'hiver, elles se font chasser des endroits où elles vont se réchauffer :

Lucie : Bin là, il fait pas trente degrés dehors là

Jade : Yo l'été on n'est pas au Tim là, qui nous crissent la paix là

Lucie : C'est vrai en été on n'est pas...

Jade : L'été on est tout le temps dehors là, qu'ils ferment leur calisse de gueule

Lucie : Parce qu'il fait chaud l'été

Jade : Y'é mieux de faire chaud cet été man [...] J'ai tout le temps peur là que [...] Ouais yo j'ai peur que l'hiver dure tout le temps genre

Extrait du focus groupe 3.

4.2.2.6 La prostitution

Le terme « prostitution » est employé ici plutôt que « travail du sexe », car c'est le terme qui est utilisé par les participantes. Les participantes englobent au sein de la prostitution le fait d'avoir des relations sexuelles en échange d'argent ou de services. Il est important de signaler que la stratégie de la prostitution est sous-représentée parmi les participantes, mais plusieurs ont réfléchi à cette option ainsi qu'à son utilisation.

Même si un petit nombre de participantes optent pour cette stratégie de survie, elles sont entourées par celle-ci. Elles y sont même déjà exposées lorsqu'elles sont en centre jeunesse :

Sophie : Si tu penses que moi je serais devenue une prostituée pi je ferais tout ça si j'aurais pas été en centre ? Non, c'est qui qui nous apprend ça ? C'est le centre, ils mettent des vidéos là-dessus pi il y a des filles dans le centre qui sont des prostituées fak ils se mettent à en parler pi toi tu veux faire de l'argent parce que tu veux partir en fugue fak tu deviens intéressée par ça, pi tu deviens escorte...

Extrait du focus groupe 1 / entretien individuel.

Alors qu'un certain nombre de participantes vont plutôt parler de la prostitution comme un mauvais choix, d'autres vont y faire référence comme la seule façon d'obtenir de l'argent dans le milieu de la rue tel que la discussion ci-après le montre :

Charlotte : Ouain (silence), mais il y en a qui sont obligées de se prostituer, (hésitation) ils se sentent obligées de se prostituer parce qu'ils trouve pas les moyens, mais en même temps, tu es pas obligées de rien, faut juste tu fasses les bons choix dans vie là

Jade : Bin tu fais pas toujours les bons choix

Charlotte : Ouin je sais

Lucie : Bin se prostituer c'est pas un bon choix là

Jade : Bin ça dépend t'es qui là

Extrait du focus groupe 2.

Il s'agit justement d'une stratégie qui peut permettre à certaines jeunes femmes d'éviter les ressources ou les institutions. Les participantes parlent de cette stratégie comme une des seules qui permettent une indépendance des ressources d'aide en itinérance. Ces ressources pouvant parfois représenter un parcours prédéterminé dicté par les normes de la société.

Charlotte : On serait obligées, on est obligées de faire certaines choses, certaines choses des fois parce que pour nous nourrir tu comprends ? Genre il y en a qui sont prêtes à se prostituer tu comprends ? Moi, je parle pas pour moi, pis je parle pas pour eux autres non plus, mais je parle pour les autres femmes de la rue que j'ai connu, il y en a qui se prostituent pour sortir de la rue, genre pour se dire ; ahh bin moi je fais mon cob⁷ comme ça genre tu comprends ?

Lucie : Il y en na que c'est pour de la drogue

Charlotte : Parce que moi j'ai déjà failli faire ça, parce que j'étais dans la rue

Extrait du focus groupe 2.

Cette stratégie est marginalisée au sein même de la population des participantes de l'étude et vient avec son lot de jugements envers les jeunes femmes qui l'emploient. Effectivement, même si certaines réflexions ont émergé pendant les focus groupes, les jugements de la part de certaines participantes sont sévères. Par contre, au sein de l'organisme, la prostitution est loin d'être stigmatisée, car l'approche d'intervention est celle de la réduction des méfaits. Cette approche a pu faire en sorte que les participantes qui étaient dans le milieu de la prostitution ont pu se sentir à l'aise de le partager. Selon

⁷ « Cob » est une expression dans le milieu de la rue qui fait référence à l'argent que tu gagnes.

les participantes de l'étude, les jeunes qui n'utilisent pas les ressources d'aide comme stratégie de survie sont forcément dans la prostitution et sont donc aussi difficiles à rejoindre : « Bin parce qu'ils font les clients pis ils sont pas dans rue là » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuel*).

Somme toute, à certains moments, la prostitution a été considérée par plusieurs participantes, car il s'agit d'une option qui donne une forme d'indépendance envers les ressources en itinérance. Tandis que d'autres participantes sont catégoriques sur le fait que cette stratégie représente un mauvais choix. Ces dernières ont également nommé des facteurs de protection qui leur ont permis d'éviter la prostitution comme le fait d'avoir un réseau d'amis ou d'avoir un membre de la famille qui les aide financièrement par exemple.

4.2.2.7 L'humour

Une des stratégies qui s'est montrée évidente avec toutes les participantes a été l'utilisation de l'humour. Malgré le fait qu'il soit difficile de rendre compte de l'humour en rapportant des propos à l'écrit, il était présent au sein de tous les focus groupes ainsi que lors des entrevues individuelles. L'humour a notamment aidé à maintenir la relation de confiance et à alléger le climat après avoir parlé de sujets difficiles pour les participantes. Ainsi, cette stratégie s'est manifestée à travers beaucoup de rires, de blagues et de sarcasmes autant avec moi qu'entre elles.

4.2.2.8 Actions vis-à-vis des policiers

Tel qu'il a été vu dans une citation précédente, les participantes n'ont pas une perception favorable des policiers du centre-ville de Montréal et leur relation avec eux n'est pas harmonieuse. Les participantes développent donc des façons de composer avec ceux-ci. Rétorquer contre les policiers constitue l'une d'entre elles, mais il s'agit d'une manière risquée que les participantes ont de composer avec les violences policières. Certaines participantes répondent verbalement aux policiers à des remarques qui vont générer beaucoup de colère chez elles :

Emma : Bin ma mère a vient pas d'un crack house là [le policier], il a juste dit ça pour me faire chier [...] J'ai dit pardon, j'ai dit tu dis ça parce que la tienne elle vient de là pis euh... ça te frustre tellement de nous voir que ça te fait penser à ta mère pi à ton enfance

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Plusieurs participantes soulignent qu'elles n'ont pas le choix que d'obéir aux policiers et trouvent d'autres manières de répondre aux violences policières. D'ailleurs, une façon non verbale de répondre aux policiers est de les éviter : quitter un endroit avant qu'ils arrivent et revenir lorsque ces derniers sont repartis. Selon certaines participantes, les policiers sont appelés pour venir les « mettre dehors » de certains endroits et se sont ainsi déplacés pour aucune raison :

Jade : Bin on est sorties

Lucie : Bin on est reentrées quand sont partis [...] On fait tout le temps ça, ils arrivent, on sort avant même qu'ils nous disent de sortir, quand ils partent, on euh... reentre [...] Comme ça quand ils viennent, bin ils viennent pour rien parce qu'on est déjà partis

Extrait du focus groupe 3.

Cette méthode demeure risquée selon les participantes, car elles peuvent subir des conséquences légales en répondant aux policiers par exemple.

4.2.2.9 Détachement

Les participantes ont, chacune à leur manière, expliqué comment elles arrivaient à un point dans leur parcours où elles étaient détachées de ce qui se passait : « Un moment donné tu t'en calisse là (pause) toi avec là » (*Charlotte, extrait du focus groupe 4*). Elles expliquent qu'elles ont recours à cette stratégie à force de ne pas être prises en compte par les personnes autour d'elles : « C'est fini, ça va rien me faire, j'ai pu de sentiments, comment que tu peux avoir des sentiments quand que tu es jeune pi qu'on s'en calisse de toi ? » (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*).

Cette stratégie n'a pas semblé être utilisée par toutes les participantes. Quatre participantes sur cinq ont parlé de ce genre de stratégie de détachement alors que Lucie ne s'est pas prononcée lorsque ses collègues de recherche ont abordé celle-ci.

4.2.2.10 La méfiance

Un bon nombre de participantes font une différence entre les amis de longue date, que ceux-ci soient en situation de rue ou non, et les personnes issues du milieu de la rue. Conséquemment, la stratégie de la méfiance, surtout envers les nouvelles personnes et

particulièrement envers les hommes, s'est manifestée au sein de la collecte de données. Selon la majorité des participantes, dans le milieu de la rue, il n'y a que certains amis en qui elles peuvent avoir confiance. À travers les focus groupes, les propos des participantes semblent en fait osciller entre ne pas faire confiance en personne et avoir quelques amis sur qui elles peuvent compter :

Charlotte : Tu peux faire confiance à personne

Lucie : Bin oui moi je suis capable d'y faire confiance à elle là

Extrait du focus groupe 2.

Alors qu'une autre participante va exprimer une méfiance envers tout le monde : « Bin tu peux pas avoir confiance en personne là, il y a tout le temps quelqu'un qui va finir par te trahir là » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuel*).

Ainsi la méfiance n'est pas appliquée de la même manière et uniformément au sein des participantes. En effet, elle se manifeste sous la forme d'un calcul de risques à prendre ou à ne pas prendre aux yeux des participantes. Les personnes qui vont être présentes et partager les valeurs du groupe peuvent plus facilement devenir des personnes de confiance.

4.2.2.11 Rendre son apparence moins attirante

Cette stratégie n'est apparue qu'explicitement avec une participante, mais a semblé pertinente et révélatrice parce qu'elle témoigne des violences sexuelles et genrées.

Celle-ci rapporte avoir décidé de s'automutiler afin d'être moins attirante aux yeux des hommes et plus particulièrement des recruteurs⁸ dans le milieu de la rue:

Emma : Il y a quelqu'un qui m'a dit que, bin il y a un gars qui a dit moi qui me trouvait cute pis que je vallais genre cher, mais que ça baissait beaucoup le prix parce que je m'automutilais, pis que ça c'est pas tout le monde qui aime ça [...] Pi c'est là que j'ai, j'ai catché que... ça m'aidait, fak j'ai continué

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Cette stratégie n'a émergé que vers la fin de la collecte de données, mais semble être une piste intéressante qui sera explorée davantage plus tard, car elle met en lumière comment le corps des femmes est perçu dans le milieu de la rue.

4.2.2.12 Le vol

Le vol est la dernière stratégie qui s'est manifestée de manière significative auprès des participantes. Il n'est pas question ici de vols planifiés, mais de petits vols afin d'obtenir des effets de première nécessité comme le démontre l'échange qui suit :

Jade : Ah bin je sais pas là, voler euh ...

Lucie : C'est sur le moment, ça c'est sur le moment

⁸ Les recruteurs sont les personnes qui recrutent les personnes pour la prostitution.

Extrait du Focus groupe 3.

Les participantes mentionnent donc que c'est spontané et qu'il s'agit d'une façon d'obtenir ce qu'elles veulent sans passer par les ressources qui ne sont pas toujours ouvertes.

C'est ainsi que se dessine le portrait des principales stratégies de survie relevées par les participantes. Les stratégies qu'elles mettent en place pour leur survie peuvent amener des conséquences notamment avec la justice ou par rapport à leur santé. L'exemple de la prostitution et du vol expliquent que ces stratégies peuvent engendrer multiples problèmes même si à court terme cela permet de répondre à certains besoins. Ces stratégies déployées par les participantes nous indiquent comment la survie est teintée d'inégalités et d'injustices. Le fait même que les participantes doivent trouver des stratégies pour assurer leur survie témoigne en soi d'une atteinte aux droits fondamentaux et ainsi de de violences invisibles. Ces stratégies nous éclairent aussi sur les rapports de pouvoir qui forment les expériences des jeunes femmes du milieu de la rue.

4.2.3 Rapports sociaux marqués par la violence

Les rapports sociaux des jeunes femmes du milieu de la rue sont parsemés de plusieurs inégalités et injustices et construisent ainsi leurs expériences des violences invisibles. Ces rapports sociaux avec les différents acteurs se sont présentés en six grands thèmes : 1) les violences policières 2) les jeunes femmes objets 3) le contrôle institutionnel 4) les relations difficiles avec la famille 5) l'indifférence et le jugement des gens 6) la hiérarchie du milieu de la rue.

4.2.3.1 Les violences policières

Un aperçu a été vu auparavant dans l'extrait relatant des relations conflictuelles entre les participantes et les policiers. Ainsi, les violences policières se sont avérées très présentes dans les propos des participantes. Les propos, les jugements et les comportements des policiers font l'objet de plusieurs thèmes abordés par les participantes.

Les participantes dénoncent notamment le fait que les policiers se permettent de porter des jugements, par exemple de prendre pour acquis qu'une jeune femme qui a des condoms dans son sac à main travaille dans le milieu de la prostitution :

Jade : La police ok, parce que tu as des condoms, comme Charlotte a l'a dit lundi parce qu'à l'avait des condoms dans son sac c'est une pute [...] non

Lucie : Au moins, elle se protège esti

Jade : Tu vois, mais la police l'a étiqueté comme pute

Lucie : Parce qu'elle avait des condoms

Extrait du focus groupe 3.

Les participantes font aussi référence aux propos des policiers qui révèlent des jugements et des préjugés à leur égard :

Jade : Ça c'est vraiment des esti d'affaires imbéciles genre... sinon on est assis dans le Tim là genre pi là les polices passent en avant de nous autre là pi sont comme : ah check les jeunes ils ont rien à faire de leur vie, ils ont une belle avenir hein ?

Lucie : Ah ça c'est vrai qu'ils disent tout le temps ça

Extrait du focus groupe 2.

Outre les jugements, les policiers demandent souvent aux participantes de quitter certains endroits publics comme les commerces où elles vont se réchauffer pendant la saison froide : « Dans ma carte cadeau là gros pis là je suis en train de boire un cappuccino glacé pis ils me disent de sortir, yo il y a juste moi pi Lucie dans le Tim là, il y avait personne d'autre là » (*Jade, extrait du focus groupe 3*).

Elles ne se font pas uniquement demander de quitter les commerces, mais aussi des endroits publics : « Pi là bin quand tu dors dans rue, tu te fais déranger, la police vient te réveiller, tu peux pas dormir là, ils te donnent un amende » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuelle*).

Toutes les participantes ont parlé d'abus de pouvoir de la part des policiers. Certaines le formulent dans ces termes alors que d'autres disent plutôt que les policiers outrepassent les limites à cause de leur uniforme. Les jeunes femmes des focus groupes spécifient que les policiers les connaissent et que cela a des impacts sur la discrimination qu'elles vivent de la part des policiers :

Lucie : C'est ça je m'en allais dire, à cause de la police, j'veux dire mettons que nous on traverse sur la rouge là, ils vont prendre le temps de nous donner un ticket... check quelqu'un d'autre là qui passe sur la rouge là qu'on connaît pas, il va rien avoir pantoute

Extrait du focus groupe 3.

4.2.3.2 Les jeunes femmes objets

Les femmes comme objets représentent un grand thème qui est omniprésent dans les propos des participantes. Ce thème témoigne du climat patriarcale d'une société qui considère les femmes comme des objets, soit en exerçant un contrôle justifié par le fait de devoir les protéger, soit en les considérant comme des objets de désirs sexuels. Cette forme de violence est apparente notamment dans les commentaires que les participantes reçoivent tous les jours de la part d'hommes ainsi que dans leurs pratiques de survie. Par exemple, être une femme et se promener toute seule à Montréal, est présenté comme une erreur évidente dans leurs pratiques de survie. Les participantes disent d'ailleurs que les femmes de la rue ne se font pas approcher de la même manière :

Jade : On est plus vulnérables

Lucie : Ouais

Jade : Aux yeux des vieux Pd dans le centre-ville

Charlotte : Aux yeux de n'importe quel gars dans rue qui te regarde, au pire il va te regarder les boules

Jade : Juste être une fille gros ... t'es en danger

Charlotte : Bin t'es plus en danger qu'un gars

Lucie : Oui beaucoup plus

Charlotte : Mais en même temps...

Jade : Tu te fais pas approcher de la même manière là

Charlotte : En même temps (hésitation), en même temps, c'est les hommes, pis nous les femmes c'est différent aussi parce qu'une fille dans la rue pi un homme dans la rue, c'est pas la même chose

Lucie : C'est pas le même principe

Extrait du focus groupe 2.

Ces derniers échanges où l'une des participantes souligne que les jeunes femmes sont davantage vulnérables aux yeux de n'importe quel homme mettent aussi en lumière le caractère sexuel de plusieurs remarques que ces jeunes femmes reçoivent couramment : « Yo j'ai marché sur la rue, je suis même plus en fugue, je me suis fait dire par un gars : tu as une belle bouche, t'as l'air de sucer bin, genre allo mon chumy ? » (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*).

Ainsi, il n'est pas rare qu'elles se fassent prendre pour une travailleuse du sexe, ou qu'elles se fassent demander des faveurs sexuelles dans la rue. Si elles ne se font pas approcher en lien avec la sexualité, c'est fréquemment relié à leur apparence physique :

Jade : Pas juste l'agent de sécurité-là, genre plein de personnes là comme, qui passent à côté de nous là pis genre qui nous donne de l'argent... (silence) ah t'es belle, t'es belle, ah tiens je vais te donner un peu d'argent

Charlotte : Ouin des fois c'est un peu pédo...

Lucie : Ouin c'est ça, c'est ça

Extrait du focus groupe 2.

Un peu plus tard, au sein du même focus groupe Lucie ajoute que : « Tsay un gars ils vont y donner le change, ils vont partir pi quand c'est une fille... ah t'es belle toi, t'es jolie nanana... » (*Lucie, extrait du focus groupe 2*).

Ainsi, dans le milieu de la rue, les femmes sont doublement objets. D'une part parce qu'elles donnent l'image de pouvoir répondre aux besoins sexuels des hommes et selon une des participantes tous les hommes vont « s'essayer » : « Genre y'a n'a qui, qui vont s'essayer quand même [...] Pour euhm... soit satisfaire leurs besoins sexuels ou soit euhm... bin parce qu'ils veulent plus de toi là [...] Les deux-là » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuel*).

D'autre part, parce qu'elles représentent par le biais de la prostitution un gain monétaire :

Emma : J'étais avec une gang de gars, on parlait pis on était comme deux trois filles pi là les gars ils disaient euh, ils s'amusaient à nous donner des prix sur notre tête [...] Genre à dire euh... elle à vaut euh, moi je dirais que elle à vaut à mettons mille piasses, bin non à cause de ses cheveux, à cause de ci, moi j'y donnerais plus, ils s'amusaient à donner des prix sur notre tête

Extrait du Focus groupe 5 / entretien individuel.

Une autre participante est plutôt d'avis que la prostitution n'est pas qu'un gain pour les hommes du milieu de la rue et s'exprime sur les recruteurs :

Sophie : C'est parce que les bons c'est quand c'est des amis que tu connais parce qu'ils vont vouloir ton bien... sachant ce que tu fais, s'il sait déjà qu'est-ce que tu fais pis il voit dans quel merde t'es, pi avec quel genre de personne t'es, pis qu'il dit écoute on va juste travailler ensemble... 50 50 on travaille, bin c'est parce qu'au final, il veut pas te

voler ton argent, il veut que tu l'aimes, mais il veut t'aider aussi à être bien

Extrait du focus groupe 1 / entretien individuel.

Par ailleurs, ce qui semble paradoxal et qui a été clarifié avec l'une des entrevues individuelles, est le fait que les jeunes femmes du milieu de la rue peuvent gagner le respect des jeunes hommes en ne répondant pas à ce rôle sexuel qui leur est donné de prime à bord. Cette pratique est normalisée au sein de ce groupe de jeunes femmes qui considèrent la prostitution comme un mauvais choix et valorisent celles qui refusent :

Emma : Genre habituellement, ils vont s'essayer, ils vont se réessayer, mais si tu dis yo lâche moi criss, genre lâche moi, bin ils vont finir par euh... faire ah ok bin t'es chill na na na t'as une tête sur les épaules [...]

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Ainsi, les jeunes femmes du milieu de la rue sont perçues comme des objets par plusieurs acteurs : les hommes, les jeunes hommes du milieu de la rue et les passants dans la rue.

4.2.3.3 Le contrôle institutionnel

Le contrôle institutionnel est aussi un point saillant des rapports sociaux. D'ailleurs, ayant toutes fréquenté les centres de réadaptation, les participantes dénoncent le manque de liberté ainsi que les pratiques qui ne préparent pas à la vie adulte qui les attend : « Ouais en (pause) juste au centre jeunesse que t'es contrôlée tout bord tout

côté » (*Lucie, extrait du focus groupe 3*). Cette réflexion se clarifie au sein d'un échange :

Lucie : Y nous apprennent rien esti

Jade : Je peux tu aller aux toilettes ? Non tu peux pas aller aux toilettes parce que c'est pas l'heure des toilettes, pi si j'y va ?

Lucie : Ouais gros! (hésitation) Ouais!

Jade : Ah si tu y vas, bin t'as 30 minutes à soir, de quoi tu parles gros j'veux aller aux toilettes...

Extrait du focus groupe 2.

Ainsi, la plupart des participantes attribuent une part de leur parcours d'itinérance au fait qu'à l'âge de 18 ans, elles ont dû quitter les centres de réadaptation et devenir autonomes subitement. Elles sont aussi plusieurs participantes à dénoncer de ne pas avoir appris à effectuer des démarches nécessaires à la vie adulte avant d'être confrontées à celles-ci comme de savoir cuisiner, faire des démarches pour les cartes d'identité, faire ses impôts, etc. :

Charlotte : Qui fasse apprendre des affaires plus importants, mettons comment tu t'y prends après quand tu vas devenir adulte à te trouver un appart, à trouver ci, si t'as pas de diplômes tu fais quoi ? Hein ? Aidez-nous à avoir plus [...] pour après

Jade : Ouais c'est vrai

Extrait du focus groupe 4.

Toutes les participantes semblent s'entendre sur le manque de liberté et une remise en question des pratiques, mais certaines participantes mentionnent tout de même la manière les centres jeunesse leur ont donné certains outils alors que d'autres sont catégoriques sur les effets pervers du centre de réadaptation :

Lucie : Le centre jeunesse euh..., ça rien donné, le trois quart du monde qui se retrouvent en centre jeunesse se retrouvent dans rue genre après

Jade : Pas moi, moi je dis que non

Lucie : Parce que le monde fuguent de là-bas pour avoir une liberté, après ils se font enfermer parce qu'ils ont fugué fak on connaît pas euh... on sait pas c'est quoi la liberté, on sait pas c'est quoi être autonome fak là, on se retrouve à nos 18 ans pis on se fait mette dehors

Extrait du focus groupe 2.

Le rapport social à l'institution scolaire témoigne aussi de valorisation de parcours normatifs. Les participantes dénoncent le fait que les écoles et les apprentissages ne seraient pas adaptés à tout le monde. Il y a notamment des parents pour qui ce serait plus difficile de les aider dans leurs devoirs scolaires par exemple.

Le contrôle institutionnel s'étend aussi aux ressources communautaires, comme les participantes le mentionnent parce qu'elles sont obligées d'interagir avec celles-ci pour répondre à leurs besoins. Bien que certaines ressources soient présentées comme une source d'aide importante par les participantes, comme il a été exploré au sein des stratégies de survie, d'autres participantes font aussi référence à des règles strictes au sein de ces organismes qui s'apparentent à celles dans les centres de réadaptation. En effet, l'une des participantes dénonce la sélection de jeunes femmes en difficulté qui est faite par les maisons d'hébergements alors qu'elles existent pour leur venir en aide.

Il y aurait des parcours normés : il faut passer par l'hébergement avant d'avoir accès aux appartements, il faut se mobiliser, il faut respecter des heures précises, il faut cuisiner, etc.

4.2.3.4 Relations difficiles avec la famille

Malgré la stratégie de survie des participantes de se reconstruire un réseau social, la plupart d'entre elles ont aussi parlé de problèmes familiaux :

Emma : Ouais pis la plupart du monde bin, qui sont dans rue, bin leur propre famille vive des difficultés de consommation, de pauvreté (pause) de plein d'affaires fak ils ont pas non plus les ressources pour aider là

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Lors d'une discussion portant sur ce qui amène une jeune femme dans le milieu de la rue, une majorité de participantes ont aussi parlé du deuil d'un membre de leur famille proche et du lien avec le milieu de la rue qui s'est renforcé à ce moment :

Jade : Plein d'affaires, tu peux vivre un deuil pis te ramasser dans la rue

Lucie : C'est vrai

Jade : Moi c'est ça qui est arrivé, pour vrai là

Charlotte : Moi aussi, mon père

Lucie : Ah moi quand ma mère est morte euh...

Jade : J'ai arrêté l'école

Charlotte : Moi aussi

Extrait du focus groupe 2.

Même si graduellement, les participantes mentionnent se construire un réseau d'entraide ayant une fonction familiale, l'expérience de la rue serait différente lorsqu'aucune figure familiale d'une autre génération est disponible en cas de besoin:

Emma : Bin j'veux dire euh (pause) c'est différent, t'as pas de famille là, ta famille la plupart t'as coupé contact ou elle t'as abandonnée ou tu as comme coupé les liens [...] Fak ils savent même que t'es dans cette situation-là pis si ils savent bin ils s'en calissent

Extrait du focus groupe 5 / Entretien individuel.

Ces problèmes familiaux pouvant amener les participantes à vivre une forme de solitude pendant des moments de transition importants de leur vie sont peut-être ce qui motive la construction du réseau d'entraide dont il a été question plus tôt. Deux participantes ont d'ailleurs fait référence à la première fois où elles ont emménagé en appartement seule et les moments de solitudes qui en découlent.

Sophie, avec qui il n'a pas été question d'un réseau d'entraide comme stratégie de survie importante, met en lumière le lien entre l'absence d'un réseau d'aide et l'itinérance : « T'es dans la rue à partir du moment où que même si tu veux faire un effort, il n'y a personne qui te tend une main » (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*).

4.2.3.5 L'indifférence et le jugement des gens

Non seulement ces jeunes femmes ont des problèmes de nature familiale, mais l'indifférence et le jugement des gens ont aussi un impact sur elles et sur leur expérience du milieu de la rue. « Bin je pense qu'ils disent rien là » (*Charlotte, extrait du focus groupe 2*) est une phrase symbolique évoquée par les participantes lorsqu'on demande ce que les personnes disent au sujet des jeunes femmes du milieu de la rue. Les participantes y font d'ailleurs référence en disant que les citoyens dans la rue les ignorent et parfois continuent leur chemin sans même leur adresser un regard :

Jade : Réponds à sa question pourquoi ils vous traitent comme de la merde ?

Lucie : Bin parce qu'ils nous refusent tout : va travailler [...] Des fois ils nous regardent même pas esti quand on leur pose une question

Extrait du focus groupe 3.

Cela dit, lorsque les citoyens ne les ignorent pas, les participantes dénoncent le fait qu'elles soient mal traitées par ceux-ci. Ce traitement, malgré le fait qu'elles ne paraissent pas tant dans la rue, inclut les jugements et les étiquettes que les personnes leur donnent :

Lucie : [...] Ah tu vois, ça je vois rien, ça là c'est des gens qui étiquettent les autres là, toi là t'es étiqueté itinérant, toi t'es étiquetée tpl, toi t'es étiquetée prostituée, toi t'es étiqueté droguée, toi t'étique... c'est ça voilà j'arrête ça là parce que...

Extrait du focus groupe 3.

4.2.3.6 Les structures du milieu de la rue

Ce dernier grand thème inclut des rapports sociaux des jeunes femmes du milieu de la rue, parle notamment de l'organisation des rapports de pouvoir dans le milieu de la rue et ainsi d'une forme de hiérarchisation entre les jeunes selon le genre. Cette organisation hiérarchique a été plus ou moins représentée au sein des stratégies de survie, car les participantes, au moment des focus groupes, ont manifesté un désir de s'éloigner de l'économie de la rue et tente de survivre autrement. Cela n'empêche pas qu'elles connaissent cette organisation et que pour la plupart d'entre elles, elles en ont déjà fait l'expérience.

Comme l'exprime Emma, les structures de genre du milieu de la rue font en sorte que les jeunes femmes, si elles veulent un revenu qui provient de l'économie du milieu de la rue, sont contraintes de travailler pour des hommes afin d'assurer leur survie :

Emma : Ils vont vendre avec toi pi là bin genre d'un côté t'es tout le temps, tu fais, d'un côté-là tu les aides, genre t'as pas le choix, parce que ça finit qu'il faut tu les aides pour avoir un minimum de respect [...] Genre soit tu vas recruter des femmes, soit tu vas être une prostituée ou soit tu vas vendre pour eux

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Emma explique ainsi les choix qui s'offrent à ces jeunes femmes selon les structures en place dans le milieu de la rue. Le milieu de la rue est aussi organisé de manière hiérarchique, ceux qui sont haut placés ont plus de pouvoir et moins de restrictions :

Emma : Ça dépend c'est quoi tsay... tu peux battre un gars pour fuck all [...] Comme tu peux laisser parce que c'est un, il est lourd [...] Il est quand même pas mal plus haut que moi sur la pyramide [...] Fak j'peux rien faire [...] Mais habituellement quand la personne est plus bas que toi, bin tu restes pas là sans rien faire là [...] C'est si la personne est plus haut que toi que tu peux pas rien faire

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Cette hiérarchie explique aussi pourquoi les jeunes femmes doivent travailler pour des hommes qui sont généralement en haut de la pyramide de l'organisation du milieu de la rue. Lucie pendant un focus groupe clarifient un peu les rôles de chacun au sein de cette organisation hiérarchique :

Lucie : Il y a rarement des filles dans l'équipe de frappe, des battes là, c'est que tu perds minimum deux trois doigts là [...] Bin là j'pense pas qui vont demander ça à une fille là, sont tellement fous ces gens là-dedans

Extrait du focus groupe 3.

Ainsi, il y aurait rarement des filles en haut de la pyramide, les raisons ne sont pas claires pour les participantes, certaines avancent que c'est plus difficile pour les filles de se défendre. La majorité des participantes estiment en ce sens qu'il y a certaines actions qui ne seront jamais demandées aux jeunes femmes du milieu de la rue comme d'aller récolter des dettes par exemple, parce que cela implique de la violence physique.

Quoi qu'il en soit, il serait plus rare par exemple qu'une fille vende de la drogue et c'est ce qui explique qu'elle se retrouve plus facilement dans la prostitution :

Lucie : Bin c'est pas juste ça, vendre de la drogue là (pause) les gens vont être portés à faire les poches tsay je veux dire yo t'es une fille là, tu te fais demander yo t'as pas 16 pieds d'avance, vient on va aller un peu plus bas, pis il va essayer de faire tes poches mais un gars qui se fait faire ça gros, il va se défendre plus facilement qu'une fille là

Jade : Ouais

Extrait du focus groupe 3.

Pour terminer la description de l'organisation du milieu de la rue, une participante utilise une métaphore qui explique la manière dont les jeunes femmes du milieu de la rue doivent se méfier des hommes qui dominent l'économie de la rue :

Sophie : Dans la jungle... mais c'est comme... dit-toi que tu es comme une gazelle pi faut que tu coures plus vite que le lion pis si tu coures pas assez vite bin tu te ramasses dans un piège

Extrait du focus groupe 1 / entretien individuel.

Les lions représentant pour elle : « Bin c'est les pimps, c'est les violeurs, c'est... les fraudeurs, toutes les gens qui veulent fouarer ta vie » (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*).

4.2.4 Les contraintes à la survie des jeunes femmes

Les stratégies que les jeunes femmes emploient pour leur survie dans le milieu de la rue témoignent de violences, certaines invisibles. Les rapports sociaux qu'elles

entretiennent avec les acteurs sont eux aussi marqués par des violences cachées, mais d'autres violences sont encore plus insidieuses dans la menace à la survie, car elles empêchent les jeunes femmes de répondre à leurs besoins primaires. Cette section fait donc état des contraintes à la survie que vivent les jeunes femmes ayant participé à la recherche. Ces contraintes se situent au niveau de l'accès inégal aux ressources, aux services et aux opportunités. Le premier grand thème ayant émergé de ces contraintes concerne la réponse à leurs besoins. Ensuite, une deuxième contrainte est apparue comme flagrante dans leurs propos, soit le manque de ressources d'aide adaptées pour les jeunes femmes en situation d'itinérance. Les dangers et les risques pour les jeunes femmes du milieu de la rue sont énoncés par la suite. Les contraintes qui se posent lorsque ces jeunes femmes tentent de sortir du milieu de la rue sont ensuite décrites. Enfin, nous aborderons la distribution inégale des ressources pour terminer l'énumération des contraintes à la survie des jeunes femmes.

4.2.4.1 Les non-libertés : les contraintes dans la réponse à leurs besoins

Les contraintes dans la réponse aux besoins des participantes sont variées. Les participantes soulignent qu'elles ne sont pas libres de répondre à leurs besoins primaires, ce qui constitue une contrainte majeure à leur survie. Les participantes parlent de ces contraintes en parlant de non-liberté. Ainsi, il leur a été demandé si elles se sentaient libres :

Jade : Moi j'suis libre là

Lucie : Dans le sens, bin on (hésitation), ça dépend là des jours

Jade : Libre

Lucie : On n'est pas libres de pouvoir aller pisser, on n'est pas libre de pouvoir être au chaud, on n'est ...

Jade : Bin comme au centre

Lucie : Ouais dans le fond...

Jade : Pas libres d'aller pisser, pas libres de euh... manger, pas libre d'appeler mon père, pas libre de rien...

Extrait du focus groupe 3.

Les participantes ont parlé de contraintes dans la réponse à leurs besoins telles que manger, aller aux toilettes, être au chaud, être en sécurité, dormir, avoir un toit etc. :

Charlotte : Les toilettes

Lucie : Ah les osti de toilettes [...] Bin on n'a pas le droit d'aller pisser dans aucun criss de commerces, le gars eux c'est pas grave esti ils ont une graine

Extrait du focus groupe 2.

Plusieurs participantes mentionnent que la plupart des gens ne seraient pas capables de vivre selon ces conditions de vie auxquelles elles sont habituées, et reconnaissent en ce sens que ce n'est pas normal de s'habituer à des contraintes à leur survie.

4.2.4.2 Le manque de ressources pour les jeunes femmes

Cette deuxième contrainte est d'autant plus importante qu'elle demande un changement au niveau des ressources communautaires pour les jeunes femmes. Plus précisément, ce changement appelle une augmentation du nombre d'hébergements pour les jeunes femmes où elles se sentent confortables, en sécurité et la bienvenues. Ainsi, toutes les participantes, peu importe leurs stratégies de survie déployées, identifient au moins un problème au niveau des ressources pour les jeunes femmes du milieu de la rue.

D'une part, les participantes dénoncent un manque de places au sein des ressources existantes : « Tsay il n'y a pas beaucoup de places où ce que les jeunes femmes peuvent aller [...] Parce que c'est tout le temps plein [...] » (*Lucie, extrait du focus groupe 4*).

D'autre part, quelques participantes estiment qu'il existe des ressources pour femmes, mais qu'elles ne sont pas adaptées et qu'elles ne sentent pas à l'aise d'y aller :

Emma : C'est pas, yo pour vrai les ressources de filles sont pas autant euh autant bien adaptées que ceux des gars-là [...] Vraiment pas, genre vraiment pas [...] Bin y devrait juste avoir plus d'hébergements pour femmes [...] Mais genre en âge là

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

En effet, plusieurs participantes font référence à l'âge des femmes qui fréquentent les ressources s'adressant à elles et soulignent les différentes réalités de l'itinérance selon l'âge : « Pi t'es mélangée avec des femmes qui sont là euh... depuis trente ans dans rue

[...] C'est pas pareil là, c'est pas la même game [...] » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuel*).

De plus, les ressources que les jeunes femmes utilisent ont aussi chacune leurs propres restrictions qui limitent l'accès aux services. Par exemple, la plupart des ressources pour les jeunes du milieu de la rue offrent un nombre limité de nuits suivi d'une période de carence. Une carence est une période d'attente avant que les participantes puissent retourner dormir au sein de la ressource :

Lucie : Bin moi le Bunker, je mettrais 5 jours de carence au lieu de 10

Jade : Ouais! Yo 10 jours de carences là pi 30 jours de carences là c'est long, Passage là c'est 30 jours

Extrait du focus groupe 4.

Plusieurs participantes mentionnent ne pas utiliser les autres organismes destinés aux femmes plus âgées lorsqu'elles sont en carence. Ainsi, lorsqu'elles sont en période de carence, elles ont moins accès aux ressources de manière générale.

4.2.4.3 Les risques et les dangers d'être une jeune femme dans le milieu de la rue

Les participantes font référence à des risques et des dangers dans le milieu de la rue qui engendrent un climat de craintes. Les risques et les dangers pour les jeunes femmes du milieu de la rue ont été évoqués par toutes les participantes et représentent une contrainte à leur sécurité. Ils incluent : se faire agresser, se faire solliciter par les

recruteurs, se faire attaquer, se faire voler, etc. Même si les participantes évoquent des stratégies pour éviter ces dangers, l'une d'entre elles stipule : « Mais tu peux pas vraiment te protéger là » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuel*).

La possibilité de subir un abus sexuel semble saillante lorsque l'une des participantes interrogées se prononce sur les dangers qui concernent les jeunes femmes :

Emma : Fak euh ça peut devenir genre plus pour les filles là, un danger plus pour les filles, mais en général [...] Bin habituellement quand les filles dérapent bin ils s'arrangent pour soit la violer ou soit l'emporter dans une chambre pour pu qu'elle se rappelle de rien

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Il y a également la menace de se faire attaquer, principalement amenée par les participantes des focus groupes :

Lucie : Bin les obstacles gros, des gens qui traînent des couteaux des affaires de même là

Charlotte : Ah tu peux euh... des problèmes de santé

Lucie : Ouais solide

Extrait du focus groupe 2.

Comme l'indique l'échange précédent, un autre risque qui témoigne également d'une contrainte à la survie des participantes est celui des nombreux problèmes de santé auxquels elles sont confrontées quotidiennement sans avoir les ressources pour se reposer, se soigner ou se soulager, etc. En effet, les impacts du mode de vie de rue sur

leur corps et leur santé se sont manifestés avec toutes les participantes, mais de façon plus aigüe avec celles qui évoquent les nuits blanches comme stratégies de survie. Ces nuits blanches, où elles restent éveillées pour leur sécurité, ont un impact sur leur santé, comme elles considèrent n'avoir d'autres choix que de consommer des stimulants afin d'être capables de ne pas dormir :

Lucie : Cinq jours consécutifs, la cinquième journée quand j'ai arrêté, quand j'ai débuzzé là, j'avais de la misère à marcher [...] Faisait sept jours, j'avais le corps épuisé man

Charlotte : Ouin je sais

Lucie : [...] J'ai calculé là, j'ai faite sept jours pile là

Charlotte : Emma, a l'a faite, a l'ai faite une fois, pi a l'a faite une overdose

Extrait du focus groupe 2.

Les risques sur leur santé ne sont pas uniquement en lien avec la consommation et le fait de ne pas dormir, mais aussi avec le froid, la fatigue, etc. : « J'ai mal partout man, j'ai un problème à mes sinus ji là, j'ai mal au ventre, là là ça me donne mal à tête les sinus là comme yo chu... » (*Jade, extrait du focus groupe 3*).

4.2.4.4 La sortie de la rue ou une course à obstacles

Une autre forme de contrainte pour les jeunes femmes rencontrées est celle qui les freine lorsqu'elles essaient de sortir du milieu de la rue. Celle-ci fait également référence aux différentes opportunités qui s'offrent à elles.

Les différentes embûches qu'elles traversent lorsqu'elles essaient par exemple de se trouver un emploi ou un appartement sont flagrantes et engendrent souvent du découragement de leur part. Les participantes expliquent les difficultés de se trouver un emploi :

Lucie : J'ai pas dit que le monde ont pas le choix, je dis juste que c'est facile à dire, elle a dit ; ah bin on n'a le choix, on a juste à aller travailler, mais (silence) c'est facile à dire là, j'veux dire

Charlotte : C'est difficile en même temps d'aller se chercher un travail parce que genre, même moi là en ce moment, qu'est-ce qui est difficile parce que j'ai été dans rue pis que j'ai rien foutu, bin là en ce moment, j'ai pas été travaillé depuis octobre, pis là bin j'va aller me chercher une job pis là les jobs, ils me demandent tout le temps; qu'est t'as faite ? Qu'est t'as faite en sorte, pourquoi, qu'est t'as faite depuis Octobre genre t'as pas travaillé, qu'est-t'as faite ?

Jade : Ah mais ça fait chier là...

Extrait du focus groupe 2.

Alors que deux autres participantes des focus groupes insistent sur les embûches qui se posent pour se trouver un appartement dans le contexte actuel de pénurie :

Lucie : Du découragement oui là [...] Quand tu te cherches une place pi c'est long, des fois tu te décourages là [...] Mm mm (silence), moi je cherchais un appart là quand j'étais ici, j'me suis découragée souvent là [...] C'est long, c'est chiant, il y en a que t'appelle pi c'est déjà loué pi c'est encore là, (silence) [...]

Extrait du focus groupe 3.

Les participantes mentionnent aussi les difficultés de trouver quelqu'un prêt à te donner une première chance soit au niveau d'un premier appartement, ou d'un premier emploi, etc., surtout si elles sont honnêtes sur leur parcours. Plusieurs d'entre elles dénoncent les enquêtes de crédit, les demandes de preuves d'emploi des propriétaires qui limitent leur accès aux emplois et aux logements : « Faudrait pas que euh on n'aille déjà eu un travail pour avoir notre première appart genre » (*Jade, extrait du focus groupe 4*).

Les obstacles continuent après avoir trouvé un logement, car conserver un appartement peut s'avérer difficile. Plusieurs participantes expriment à plusieurs reprises à quel point il est laborieux de trouver un logement, mais la facilité de le perdre et de retourner dans le milieu de la rue :

Lucie : On peut y retourner très facilement

Charlotte : Tu peux y retourner euh... toute ta vie hein

Lucie : [...] Ça peut prendre toute pour que t'ailles une place pi ça peut prendre deux secondes pour que t'en ailles pu (pause) façon de parler là, mais comme [...] Tu perds une place plus rapidement que tu l'as

Extrait du focus groupe 4.

Peu importe les raisons qui font en sorte que le logement est perdu, la perte d'un logement et l'entrée dans l'itinérance constituent des violences, car il s'agit d'une atteinte aux droits fondamentaux. Quelques-unes vont plus loin dans ces propos et soulèvent la quasi-impossibilité de sortir de ce milieu :

Emma : Tu peux pas te sortir de la rue, une fois tu rentres dans rue euh... si tu sors c'est parce que t'as eu la chance de pouvoir t'en sortir pi faut tu la prennes

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Enfin, l'aspect financier jouerait aussi un rôle important dans les obstacles à la sortie de rue ou au maintien d'un logement :

Emma : L'aide social t'as juste 600 piasses pis avec les hausses de logements euh... y'a pu vraiment moyen pi la plupart du monde euh... sont même pu capables de, pouvoir euh..., c'est soit que t'as un toit pi tu manges pas, ou soit tu manges pis t'as pas de toit

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

4.2.4.5 La distribution inégale des ressources matérielles

La dernière manifestation des contraintes à leur survie qui s'est manifestée dans les données de recherche est la distribution inégale des ressources. Leur non-accès aux ressources matérielles est souligné à maintes reprises par la plupart des participantes, et ce, même en travaillant :

Charlotte : [...] j'aurais eu du cash là, j'aurais pu faire ça, mais comme dès que je travaille pas, même quand je travaille des fois j'suis comme ayoye man je travaille pi on dirait que t'es pas payée comme il faut tu comprends ?

Extrait du focus groupe 2.

À ceci, certaines participantes ajoutent que certains emplois ne sont pas suffisamment rémunérés en fonction de leur importance dans le fonctionnement de la société. De

plus, les trois participantes des focus groupes déplorent la gestion des fonds publics constatant que plusieurs projets trouvent facilement du financement alors qu'elles sont en situation de survie, manquant de ressources d'aide : « Ils payent pour plein d'autres affaires que pour, dans qu'est-ce qui pourrait mettre pour nous genre entka là, genre l'esti de pont de Jacques Quartier de Tabarnak (*Jade, extrait du focus groupe 3*). »

Enfin, une participante explicite le lien entre l'argent et la rue : « T'es dans la rue à partir du moment où t'as aucun, aucun moyen légal d'avoir de l'argent » (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*).

4.2.5 Jugements de soi-même et responsabilisation

Il est question au sein de cette section de plusieurs formes de jugements que les participantes ont envers elles-mêmes. Dans un premier temps, la vision de la rue comme un résultat de choix individuel est abordée. Dans un deuxième temps, les normes sexuelles qui sont considérées comme normales par les jeunes femmes sont survolées. En dernier lieu, ce sont les insultes que les jeunes femmes du milieu de la rue ont entendues et, dans certains cas, intégrées qui sont énoncées.

4.2.5.1 La rue comme un résultat de choix et d'efforts

La première forme de jugement envers elles-mêmes qui est frappante est la représentation de la situation de rue comme un résultat de choix personnels. Voici un échange portant sur ce qui fait en sorte qu'une jeune femme se retrouve dans la rue :

Charlotte : La drogue

Jade : Rien [...] Bin les choix que tu fais là

Charlotte : Bin la drogue

Lucie : Je sais pas moi

Jade : Je sais pas yo, moi (hésitation) je suis tombée dans rue à cause de (hésitation), bin à cause de moi »

Charlotte : Moi parce que j'ai volé

Lucie : Moi c'est parce que j'ai fugué

Extrait du focus groupe 2.

L'extrait illustre qu'elles associent leur situation au résultat de leurs actions personnelles. Par contre, le fait que la rue corresponde à un résultat de choix et d'actions ne semble pas complètement assimilé par chaque participante comme Jade qui répond spontanément que rien de particulier ne fait en sorte qu'une jeune femme se retrouve en situation d'itinérance.

Même si elles arrivent à faire des choix dans ce milieu, c'est comme si elles oubiaient le maigre éventail de choix qui s'offre à elles. En effet, la plupart des participantes parlent de difficultés vécues qui sont hors de leur contrôle, comme des difficultés familiales, un placement en centre jeunesse, des situations de deuil, l'école qui est inaccessible, etc. Malgré tout, la notion de toujours avoir le choix, d'avoir fait les mauvais choix et d'être dans la rue pour cette raison revient insidieusement dans leur discours. Il y a pourtant certains moments où la frustration et les expériences prennent

le dessus et où elles parlent des inégalités de choix et d'opportunités qui s'offrent à elles :

Sophie : Je pourrais arriver dans un autre ville pis même pas une semaine après je serais revenue dans le même pattern, c'est pas de ma faute, c'est... tout le monde dit que c'est tes choix, mais comme à un moment donné, je pense que ça dépasse tes choix [...]

Extrait du focus groupe 1 / entretien individuel.

Cette notion de choix est profondément ancrée et ressort de façon prégnante lorsqu'il est question de la prostitution comme le montrent les extraits précédents. En effet, comme la majorité des participantes ne sont pas dans le milieu de la prostitution, celles-ci considèrent qu'elles ont réussi à ne pas aller dans ce piège. Pourtant, elles vont aussi dire à l'occasion que les recruteurs sollicitent systématiquement toutes les jeunes femmes, qu'ils savent quoi dire et que si les jeunes femmes n'ont aucun autre moyen d'avoir un revenu, il s'agit d'une option attirante.

Cette notion de choix engendre une responsabilisation de leur situation. D'ailleurs, plusieurs participantes font référence aux efforts nécessaires pour quitter le milieu de la rue :

Lucie : Gros faut tu travailles, ouais, faut que t'aïlles de la volonté

Charlotte : Faut tu veuilles

Lucie : C'est sûr que des fois, ça se fait pas toute seule

Extrait du focus groupe 2.

Les nombreux obstacles pour sortir du milieu de la rue sont pourtant nommés par les participantes ayant tenté de trouver un logement.

4.2.5.2 Les normes sexuelles

Les normes sexuelles entre les hommes et les jeunes femmes du milieu de la rue telles qu'abordées par les participantes, révèlent des rapports de pouvoir inégalitaire. En effet, Emma, présente comme une forme de respect une situation où de jeunes hommes du milieu de la rue ne l'ont pas forcé à avoir de relation sexuelle : « Pi à long-terme, bin j'ai revu ces gars-là parce que là ils m'avaient comme montré un respect en me forçant pas » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuel*).

Alors que les participantes ont une discussion sur les relations sexuelles entre les hommes et les femmes, l'une d'elles fait allusion à la notion de consentement :

Charlotte : En même temps, je me suis réveillée pis (hésitation) je savais que dans ma tête au fond de moi, en même temps il y a un peu de vérité là-dedans, j'ai dû être consentante pour le faire parce que (silence)...

Lucie : Va au poste de police là, je te garantis que vu que t'étais pas à jeun, ton consentement, il est pas valable

Charlotte : Ah ouin ?

Extrait du focus groupe 2.

Ces deux derniers extraits font allusion aux normes sexuelles dans le milieu de la rue selon lesquelles les femmes sont des objets de désir sexuel et certains jeunes hommes

du milieu de la rue ont le loisir de forcer une relation sexuelle avec une jeune femme et s'ils ne le font pas, il s'agit d'une forme de respect. Ces normes ne sont pas intégrées par toutes les participantes.

4.2.5.3 Les insultes

Lorsque questionnées sur ce que signifie être dans la rue, plusieurs participantes vont faire référence au fait qu'elles ne valent rien, qu'être dans la rue signifie attendre après la vie, être sur le bien-être social, ne rien faire, etc. :

Jade : Te promener d'un bord à l'autre là, je sais pas man

Lucie : Ouais

Charlotte : Bin rester sur le piquet là

Jade : Être sur le b.s, attendre après la vie

Charlotte : Ouin, perdre ton temps

Lucie : Consommer de la criss de drogue

Charlotte : Bin rien faire de ta calisse de vie à part genre consommer

Extrait du focus groupe 2.

Cette idée semble leur être inculquée notamment par les institutions publiques, les policiers et semble être bien ancrée dans leur image d'elle. Ces mots utilisés pour se décrire font encore une fois allusion aux choix qu'elles ont faits, car, si la rue est

considérée comme le résultat de choix, il est facile pour elles de se juger lorsqu'elles n'arrivent pas, par exemple, à sortir de ce milieu. Aussi, dans l'ensemble, les participantes semblent dire qu'à force de se faire juger, elles finissent par y croire elles-mêmes :

[Pourquoi la police vous fait plus chier vous ?]

Jade : Parce que nous on fait rien

Lucie : On consomme pas

Jade : Parce qu'on consomme pas, parce qu'on est des jeunes vagabonds, parce que euh... on est...

Lucie : On est de repris de la justice

Extrait du focus groupe 3.

Il est question dans cette dernière citation de se faire demander de quitter un commerce, car elles ne consomment pas les produits vendus par celui-ci ou qu'elles ont terminé leur consommation.

Enfin, il y a tout de même des moments pendant les entretiens qui portent à croire qu'elles sont conscientes qu'elles intègrent de fausses insultes qui leur sont répétées et que tout le monde n'a pas les mêmes choix. Cette piste d'analyse sera explorée ultérieurement.

C'est donc dans la mise en relief des stratégies de survie qu'elles emploient et des injustices et inégalités vécues par les jeunes femmes du milieu de la rue que s'est effectuée la présentation des résultats ci-dessus. Ces résultats poussant davantage la

compréhension du vécu de ces jeunes femmes seront analysés au sein du prochain chapitre.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Cette recherche se voulait une réponse à cette question : quelles stratégies de résistance les jeunes femmes de la rue mettent-elles en place en réponse aux violences invisibles vécues ? Ainsi, les objectifs de recherche visaient à dresser un portrait collectif des stratégies de résistance utilisées par les jeunes femmes en situation d'itinérance ainsi que des violences invisibles auxquelles ces stratégies répondent. Le but est donc aussi la co-construction de connaissances avec les jeunes femmes en situation d'itinérance notamment sur les rapports de pouvoir en jeu dans le phénomène de l'itinérance.

Les stratégies de résistance représentent un concept clé de cette recherche. La définition de Scott (1985) du concept de stratégie de résistance permet de prendre en compte les actions quotidiennes visant la survie, comme des formes de résistance. Ainsi, les stratégies de survie présentées sont analysées comme constituant des formes de résistance et également témoignent des injustices et inégalités qui parsèment le parcours des jeunes femmes du milieu de la rue. C'est en considérant les injustices et les inégalités, qui découlent de rapports de pouvoir inégalitaires, comme des formes de violences invisibles que les concepts clés ont été pensés. Ainsi, le concept de violence invisible inclut la violence structurelle, la violence symbolique ainsi que la violence normalisée qui sont également des concepts clés.

Dans un premier temps, l'analyse des stratégies de survie des jeunes femmes du milieu de la rue est présentée, mettant en relief les rapports de genre et les rapports sociaux

liés à l'univers de la rue. Dans un deuxième temps, une analyse des rapports de pouvoir à deux niveaux a été priorisée, pour explorer les différentes formes de violences invisibles. Il est donc d'abord question d'une analyse macrosociale des rapports de pouvoir mettant en lumière les différentes formes de violences structurelles vécues par les jeunes femmes du milieu de la rue. Ensuite, l'analyse microsociale qui inclut la violence normalisée ainsi que la violence symbolique vécues par ces jeunes femmes est déclinée.

5.1. Les stratégies de résistance : traversées par le genre et l'univers de la rue

Tel qu'abordé dans le cadre théorique, la notion de stratégie de résistance permet de prendre en compte des actions quotidiennes pour contrer les rapports de domination : « To understand these commonplace forms of resistance is to understand what much of the peasantry does between revolts to defend its interests as best it can » (Scott, 1985, p. 29). Bien que les participantes parlent davantage de stratégies de survie, cette dernière citation met en lumière la manière dont leurs actions orientées vers la survie peuvent être analysées comme des formes de résistance. Ainsi les stratégies de survie identifiées par les participantes sont traversées par trois formations sociales, telles qu'abordées par Bilge (2015), soit le genre, le milieu de la rue et l'âge. Évidemment, ces formations sociales ne sont pas isolées les unes des autres.

Par exemple, il a été dit plus tôt que les jeunes femmes du milieu de la rue tentent d'éviter l'itinérance extrême, soit dormir dans l'espace public. Les participantes ont relevé les risques et les dangers qui concernent les jeunes femmes du milieu de la rue : le vol, les abus physiques, les abus sexuels, la violence psychologique, les risques sur la santé, le manque de ressources matérielles, etc. Elles occupent donc l'espace public le moins possible, car il représente un espace de dangers potentiels si elles sont seules et

qu'elles ne sont pas alertes. Cependant, l'espace public est aussi un endroit où elles se sentent en sécurité lorsqu'elles sont en groupe d'amis. Ce dernier cas de figure fait référence à la socialisation qui est ressortie avec la stratégie de la création d'un réseau d'entraide dans le milieu de la rue. La stratégie de rester en groupe se distingue aussi en ce qu'elle va à l'encontre des valeurs de la société actuelle en termes d'individualisme. Ainsi, la socialisation liée au milieu de la rue devient, pour elles, un mécanisme de survie qui structure leur parcours.

5.1.1 La dimension genrée apparente dans les stratégies de survie déployées

Flynn, Damant et Lessard (2015, p.54) rapportent qu'afin de répondre à leurs besoins, les jeunes femmes du milieu de la rue optent pour des stratégies qu'elles estiment plus rémunératrices comme le lavage de pare-brise, la vente de drogues ou la prostitution afin de répondre à leurs besoins. Les participantes de la présente étude prennent plutôt les opportunités qui s'offrent à elles pour ne pas entrer dans le milieu de la prostitution et semblent alors primordialement opter pour d'autres stratégies, peu importe la rémunération. Par exemple, l'utilisation de leur réseau et des organismes communautaires sont deux des stratégies les plus importantes nommées, ce qui confirme que la rémunération n'est pas prioritaire dans le déploiement des stratégies pour les participantes.

Ces résultats corroborent des résultats de la recherche de Provencher, Côté, Blais et Manseau (2013) qui positionnent la stratégie de la prostitution comme une absence d'alternatives. Selon cette étude, les jeunes utilisant la prostitution comme stratégie de survie sont plus enclins à avoir été « poussées » en situation de rue, alors que les jeunes n'ayant pas recours à cette stratégie auraient été attirées par le mode de vie de rue (Provencher et al., 2013). Néanmoins, les conclusions de Provencher et *al.* (2013)

s'appliquent partiellement au parcours des participantes de cette recherche, car celles-ci n'ont, pour la plupart, jamais eu recours à la prostitution, mais semblent avoir été « poussées » vers la rue par des obstacles et des difficultés. Les propos des participantes penchent plutôt vers le fait que le milieu de la rue implique des manques matériels : la prostitution se présente ainsi comme une opportunité pour les jeunes femmes du milieu de la rue de subvenir rapidement à ces manques matériels.

Aussi, les jeunes femmes n'ayant jamais eu recours à la stratégie de la prostitution ont des jugements défavorables envers celles qui l'utilisent (Côté et *al.*, 2013 ; Provencher et *al.*, 2013). Effectivement, dans le cadre de cette recherche, les participantes, bien que démontrant parfois une compréhension, jugent durement les jeunes femmes qui ont recours à cette stratégie de survie : « J'avais pas vraiment de respect pour ces filles-là » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / Entretien individuel*). Par ailleurs, une étude menée en Suisse auprès de jeunes hommes et de jeunes femmes de 14 à 25 ans, la reconnaissance joue un rôle important dans le développement identitaire à l'adolescence et ce processus implique des attentes qui sont différentes selon le genre (Colombo et *al.*, 2017). En effet, cette recherche met en lumière la manière dont les jeunes femmes sont plus susceptibles d'avoir une réputation de prostituée qu'elles s'engagent ou non dans des transactions sexuelles. Les jeunes femmes essaient donc d'obtenir la reconnaissance de leurs pairs en évitant la réputation de « pute » (Colombo et *al.*, 2017). Ainsi, ces résultats appuient les propos des participantes en relevant le rôle sexuel attribué aux jeunes femmes en dépit de leurs actions, et ce, de manière accentuée dans un milieu précaire (Côté et *al.*, 2017). Les jeunes femmes de l'étude expliquent d'ailleurs le rôle sexuel qui leur est attribué automatiquement dans le milieu de la rue et dont elles essaient de se détacher le plus possible. Les jugements à l'égard des jeunes femmes qui emploient la stratégie du travail du sexe peuvent donc s'expliquer par cette volonté de détachement de ce rôle sexuel qui leur est attribué.

D'un autre côté, Provencher, Côté, Blais et Manseau (2013) soulignent que la représentation négative de la prostitution évolue avec le temps passé dans le milieu de la rue. Plusieurs participantes émettent des jugements envers les jeunes femmes qui utilisent cette stratégie et disent que c'est un choix, qu'elle pourrait choisir de se trouver un emploi par exemple, alors que d'autres sont davantage conscientes des difficultés structurelles.

Il est possible de penser que le genre a un impact important sur les stratégies de survie employées par les jeunes femmes dans le milieu de la rue, car elles sont marquées par la domination masculine. Par exemple, l'une des participantes mentionne qu'elles sont obligées, afin d'avoir accès à un revenu dans le milieu de la rue, de travailler pour les jeunes hommes, ce qui montre à quel point le vecteur de genre a un impact sur l'organisation de leurs moyens de survie. Cette même participante fait référence aux options données aux jeunes femmes afin d'avoir accès à une forme de rémunération dans le milieu de la rue : « [...] Habituellement quand sont pas capables de t'avoir euh... côté prostitution, bin... tu veux-tu vendre ? » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuel*).

Comme les jeunes hommes dominent l'économie du milieu de la rue (Flynn, Damant et Lessard, 2015), les jeunes femmes se retrouvent donc à devoir travailler pour eux pour survivre, ce qui accentue les rapports de pouvoir liés au vecteur de genre. Ainsi, comme certains écrits le montrent, l'itinérance se présente comme un vecteur de reproduction des rapports de genre inégalitaires (Côté et *al.*, 2017). Dans le cadre de cette recherche, toutes les participantes ont d'ailleurs fait référence à des moments où elles ont travaillé pour des hommes du milieu de la rue.

Or, le genre peut aussi jouer en la faveur des participantes. Comme expliqué précédemment, les jeunes femmes sont souvent désignées comme étant les plus vulnérables dans la rue (Flynn et *al.*, 2017) et seraient effectivement plus susceptibles

de subir différentes formes de violences comme des agressions sexuelles, de la brutalité policière, des violences psychologiques, du harcèlement sexuel, etc. (Flynn et *al.*, 2017, p. 116 ; Macdonald et Roebuck, 2018). Ces conclusions ont aussi été confirmées par les jeunes femmes ayant participé à l'étude. Celles-ci nuancent par contre certains éléments en disant que les jeunes femmes du milieu de la rue sont perçues comme vulnérables, mais ne confirment pas nécessairement qu'elles le soient. En effet, les participantes font preuve de plusieurs forces et ne mentionnent pas qu'elles soient plus vulnérables que les jeunes hommes. Au contraire, à plusieurs reprises, les participantes rappellent qu'elles sont capables de se débrouiller : « [...] fak euh... c'était pas grave si on vendait, ils savaient qu'on était capables de se défendre » (*Lucie, extrait du focus groupe 3*).

Les participantes ont également abordé plusieurs obstacles rencontrés dans leur parcours : « Ces femmes auraient également moins de chances de réussite dans différentes sphères d'activité sociale comme l'éducation, le marché de l'emploi et le logement, en plus de se sentir souvent exclues des soins de santé et des services sociaux » (Flynn et *al.*, 2017, p. 116). Cela concorde avec ce que disent les participantes sur les difficultés vécues : dans le milieu scolaire, pour se trouver un appartement, pour se trouver un emploi, pour avoir accès aux soins de santé ou pour avoir accès à un revenu.

En revanche, tous ces facteurs de vulnérabilités cumulées font également en sorte qu'elles peuvent utiliser cette vulnérabilité. C'est ce qu'elles ont explicité lors des focus groupes, par exemple en parlant des gens qui étaient plus portés à donner aux jeunes femmes et à les protéger. Effectivement, les stéréotypes associés aux jeunes femmes les représentant comme fragiles, ayant besoin de protection ou moins fortes, incitent les citoyens en général, mais aussi parfois en particulier les jeunes hommes à les défendre, à les prendre en pitié, à leur donner de la monnaie, à les aider davantage, à leur proposer plus facilement une place où dormir ou à leur procurer des drogues

gratuitement. Par exemple, les participantes de l'étude mentionnent qu'elles ont des liens avec des personnes pour les protéger en cas de besoin.

Ainsi, le fait que le genre ait un impact sur les types de stratégies de survie employées par les participantes n'implique pas automatiquement que les jeunes femmes soient plus vulnérables que les jeunes hommes dans le milieu de la rue. Il est difficile de stipuler au sujet de la réelle vulnérabilité des jeunes femmes à la lumière des résultats. Néanmoins, il semble qu'elles soient plus vulnérables sur certains aspects, ce qui concorde avec la littérature au sujet de la vulnérabilité des jeunes femmes (Côté et *al.*, 2017; Macdonald et Roebuck, 2018). Le nombre et la nature des stratégies déployées par les participantes pour éviter des violences perpétrées principalement par les hommes démontre l'importance du vecteur de genre dans les expériences du milieu de la rue. En revanche, ces dangers s'ancrent davantage dans les valeurs patriarcales que dans la réelle vulnérabilité de ces jeunes femmes. Autrement, c'est l'organisation des rapports de pouvoir, notamment la domination de l'économie du milieu de la rue par les hommes, qui rend les jeunes femmes plus vulnérables.

5.1.2 Le milieu de la rue : valeurs et socialisation

Dans une société néolibérale où la gouvernamentalité est individualisante et remet la responsabilité à chacun de faire preuve d'autonomie et d'indépendance (Hache, 2007), les jeunes femmes du milieu de la rue semblent refuser cette injonction et opter pour le collectivisme, la solidarité et l'entraide dans leur quête pour la survie.

Flynn, Damant et Lessard (2015, p.62) avancent que les jeunes femmes du milieu de la rue font face à une situation d'exclusion sociale en tant que processus de rupture des liens sociaux. Il est vrai que plusieurs participantes vont parler de certaines exclusions

notamment par les propriétaires d'appartement, les employeurs, les passants dans la rue, leur famille, mais elles parlent aussi d'une famille qui se crée dans la rue. Suite : « aux multiples ruptures de liens qu'elles ont connues, la rue devient leur principal espace de socialisation » (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.54). Cette citation va de pair avec la stratégie qui a été amplement nommée par la majorité des participantes soit celle du réseau d'entraide et du collectivisme.

En lien notamment avec les contraintes à la survie dans le parcours de ces jeunes femmes abordées plus tôt, la réponse à leurs besoins devient un obstacle et la socialisation constitue un besoin également. À défaut d'avoir été attirées par le mode de vie de rue tel que dans l'étude de Provencher, Côté, Blais et Manseau (2013), les participantes n'ayant pas recours à la prostitution utilisent d'autres stratégies comme l'entraide. Ainsi, l'espace de la rue entouré de leur réseau devient également un milieu sécuritaire. Cette vision de la rue comme n'étant pas uniquement dangereuse est dans la lignée des travaux de Côté, Blais, Bellot et Manseau (2013). Conséquemment, la socialisation n'est pas qu'une façon de se développer et de développer un sentiment d'appartenance, mais aussi une façon de répondre à plusieurs besoins, soit celui de socialiser et de se construire son réseau d'entraide à la survie :

Emma : [...] Tsay quand tu vas pas bien, quand c'est tout le temps noir genre il va avoir tout le temps quelqu'un qui va mettre ça plus le fun pour que la situation soit plus cool [...]

Extrait du focus groupe 5/ entretien individuel.

Les participantes témoignent elles aussi de cette rupture sociale et d'une forme de solitude qui en découle notamment lorsqu'elles se retrouvent en appartement pour la première fois. En effet, les structures font également en sorte qu'elles sont isolées du reste de la société (Côté et al., 2013). Alors que pour plusieurs jeunes femmes de la

recherche de Flynn, Damant et Lessard (2015), l'animal de compagnie représente une stratégie importante en réponse à cette solitude, les animaux n'ont été abordés que minimalement par les participantes. En réponse à cette rupture de liens sociaux, les participantes créent plutôt des liens forts dans le milieu de la rue.

Alors que Lussier et Poirier (2000, p.77) qualifient la création des liens dans le milieu de la rue comme éphémère et potentiellement dangereuse, les propos des participantes témoignent plutôt de liens forts qui se créent et qui permettent de diminuer les souffrances. Ces liens semblent plus forts que les liens qui sont typiquement créés au cours du développement identitaire chez les jeunes adultes (Colombo, 2013; Parazelli, 1996). En effet, la création de liens pour les jeunes adultes s'ancre dans une forme d'individuation : « Dans le contexte social actuel, la socialisation correspondrait plutôt à une individuation marquée par le souci de trouver sa voie à travers l'expérimentation. » (Colombo, 2010, p.15). Il est possible de stipuler qu'en situation de survie, les liens qui se créent sont différents de ceux qui se forment dans les parcours normatifs. Par exemple, le rôle des amis lors du passage à l'âge adulte n'est pas d'aider l'autre dans la réponse de ses besoins primaires. Pour ce qui est du côté éphémère de ces liens, les participantes semblent parler de liens qui durent depuis plusieurs années (2 à 4 ans) pour les personnes qu'elles considèrent comme leur famille. Elles parlent également de liens temporaires, plus utilitaires qui ne durent que quelques mois, mais elles font une distinction relationnelle claire.

Les participantes mentionnent aussi que les risques et les dangers sont accentués lorsqu'elles sont seules. Malgré le fait que plusieurs participantes aient pu se créer un réseau social, cette stratégie n'est pas accessible à toutes : « On doit se démerder toute seule parce que ça d'laire que compter sur les gens, ça veut pas » (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*).

Cette stratégie n'est donc pas utilisée unanimement au sein des participantes même si elle se démarque. Il est possible de stipuler que cette stratégie est prégnante précisément parce que la majorité des participantes ne sont pas dans le milieu de la prostitution :

Emma : Ouais, c'est parce que nous autres, on n'est pas dans la prostitution, mais je veux dire, je connais pas un autre petite clique de filles qui sont dans la rue que euh... qui chillent dehors là... genre non, c'est juste que nous on connaît tout le monde, pis on n'a faite affaire avec les bonnes personnes, pis ils nous ont crissé patience là

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuelle).

En effet, plusieurs participantes mentionnent que les jeunes femmes qui sont dans le milieu de la prostitution ne sont pas dans les espaces publics et qu'elles fréquentent moins les ressources. Dans le même sens, Provencher, Côté, Blais et Manseau (2013) rapportent que les jeunes femmes qui sont dans le milieu de la prostitution sont plus isolées.

Les participantes parlent effectivement de « L'entrée dans la rue [...] comme une stratégie, considérant les autres options inacceptables » (Flynn et al., 2017, p.117; Macdonald et Roebuck, 2018). Elles procèdent plus précisément à la disqualification des options inacceptables et calculent les dangers de chaque option et stratégie. C'est-à-dire qu'aucune des participantes n'a choisi de quitter un milieu problématique pour aller vers le milieu de la rue. Leur parcours les a plutôt tranquillement menés vers le milieu de la rue en quittant différents milieux. Par exemple, la majorité des participantes ont expérimenté le milieu de la rue lors de fugues du centre jeunesse parce qu'elles souhaitaient vivre de nouvelles expériences et ont ainsi disqualifié le centre jeunesse comme un endroit où elles pouvaient s'épanouir. Ainsi, la stratégie du collectivisme représentant peut-être la plus réconfortante ou rassurante, car peu importe les obstacles vécus, elles se soutiennent :

Emma : [En parlant de ses amis] Mais quand je partais toute seule, pis j'connaissais pas euh..., il se passait tout le temps des affaires pas bien là, c'était tout le temps eux autres qui venaient m'rechercher là [...] Bin ouais, ouin, ouin c'est tout le temps eux qui m'ont protégé

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuelle).

La figure de l'engagement de Côté, Blais, Bellot et Manseau (2013), constituant un des portraits possibles de l'expérience des jeunes femmes du milieu de la rue correspond davantage aux participantes de l'étude. En effet, celui-ci fait référence à l'engagement des jeunes femmes envers un mode de vie anticonformiste (Côté et *al.*, 2013). Par contre, encore une fois, les participantes de l'étude ne démontrent pas avoir une expérience positive de leur situation de rue tel qu'il est décrit dans ce cas de figure. En effet, si les participantes décrivent parfois des moments où elles ont du plaisir et oublient leur situation, elles parlent de la rue comme d'une situation difficile, qu'elles ne souhaitent à personne :

Emma : Genre... (pause) j'prends ça positivement qu'est-ce qui s'est passé parce que ça m'a apporté des valeurs que j'avais pas [...] mais j'veux dire euh... je souhaite pas ça à n'importe, à tout le monde-là genre c'est pas une vie là, pour avoir des valeurs c'est pas une vie là

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Emma souligne dans la citation précédente que la rue amène à vivre avec des valeurs différentes que celles mises de l'avant par la société. Avec la façon dont elles prennent soin les unes des autres, il est possible de stipuler que cela se présente comme un mode de vie collectiviste. Les participantes démontrent une considération, une sensibilité et une bienveillance envers le bien-être des autres personnes autour d'elles. Cette création

de liens peut se présenter comme un refus des valeurs de la société actuelle de la part des participantes.

Il pourrait s'agir d'une réponse à une solitude, mais aussi à un système de valeurs qui les a exclues. Ici, la principale valeur refusée serait l'individualisme qui elle, est véhiculée par le néolibéralisme actuel (Hache, 2007). Ainsi, les données corroborent avec la considération de l'expérience de la marginalité comme « une expression d'un refus des valeurs dominantes de la société contemporaine » (Flynn et *al.*, 2017, p.117). Dans la lignée des travaux de Côté, Blais, Bellot et Manseau (2013) une vision du mode de vie de la rue comme étant anticonformisme est amenée et est également cohérente avec les données de la présente recherche.

Il est donc possible d'envisager les multiples stratégies de survie employées par les jeunes femmes comme des formes de résistance aux valeurs dominantes de la société néolibérale qui elles, s'ancrent dans le patriarcat. Les violences invisibles découlant du système de valeurs actuel seront abordées plus tard dans l'analyse des violences invisibles. Ainsi, il a été question des stratégies de résistance déployées par les jeunes femmes du milieu de la rue ainsi que des thèmes qui les traversent. Le genre, les valeurs du milieu de rue ainsi que la socialisation présente à travers les différentes stratégies de survie ont montré qu'ils guidaient la résistance des jeunes femmes. Mais à quoi résistent-elles exactement ? Quels sont les obstacles que ces jeunes femmes vivent quotidiennement ? Cette résistance aide à repérer, à comprendre et à documenter les violences invisibles. Les résultats ont d'ailleurs montré que les jeunes femmes du milieu de la rue vivent plus que des violences qui peuvent être observées à l'œil nu. Les obstacles, les injustices ou les inégalités sont des termes mobilisés par les participantes qu'il convient de considérer comme des formes de violences invisibles dans leur parcours.

5.2 Analyse macrosociale

Comme il a été expliqué dans le chapitre 2, Bilge (2015) a développé deux niveaux d'analyses de pouvoir. Au niveau macrosocial, Bilge propose cinq domaines de pouvoir qui s'inter influencent soit les domaines structurel, représentationnel, disciplinaire, interpersonnel et « psychique et incorporé » (Bilge, 2015, p.17). Ces domaines de pouvoir interagissent et ont pour effet de maintenir les inégalités sociales. Dans cette section, une analyse macrosociale est effectuée par le biais de l'analyse des violences invisibles. Comme il a été expliqué au chapitre 2, le concept de violence invisible permet de penser la violence au niveau macrosociologique. Pour rappel, cette forme de violence se décline sur un continuum de trois processus (violence structurelle, symbolique, normalisée), processus qui s'imbriquent les uns dans les autres. Ainsi, bien que les violences physiques soient davantage perceptibles et attribuables à des personnes que les violences invisibles, nos résultats montrent, comme d'autres travaux, qu'elles ne représentent qu'une petite partie des formes de violences vécues par les jeunes femmes du milieu de la rue.

Bourgois (2009) explique que les violences physiques et les violences intimes s'inscrivent dans un contexte qui camoufle de multiples violences invisibles : « At first sight, intimate violence—whether criminal, delinquent, or self inflicted— appears to be the exclusive fault of individuals who are sociopathic, criminal, or, at best, irresponsible or organically sick » (Bourgois, 2009, p.3) ». Autrement dit, les violences invisibles se déplacent d'un contexte politique à un contexte intime, ce qui contribue à rendre les inégalités d'apparence légitimes parce qu'elles apparaissent comme résultant d'actions individuelles.

Dans le cadre de cette recherche, la violence structurelle est la principale forme de violence invisible, de laquelle découlent plusieurs autres formes de violences invisibles au niveau microsocial. Ce résultat est congruent avec la théorisation de Bourgois (2009), car, selon lui, l'interprétation des différentes formes de violences amène souvent à l'explication de la distribution inégale des ressources qui elle, se retrouve dans le processus de la violence structurelle (Bourgois, 2009).

Dans le but de montrer la manière dont les violences structurelles se traduisent en violence intime dans la vie des participantes, l'analyse macrosociale abordera d'abord le contrôle du corps des femmes. Ensuite, le non-choix auquel les jeunes femmes du milieu de la rue doivent faire entre leur sécurité et leur santé sera identifié. Enfin, il sera question de l'impossibilité de sortir du milieu de la rue.

5.2.1 La violence structurelle

La violence structurelle et les jeunes femmes du milieu de la rue sont des sujets qui ont déjà été abordés ensemble au sein de l'étude de Flynn, Damant et Lessard (2015) et qui sont également été exprimés par les participantes. Bourgois définit la violence structurelle ainsi : « Political-economic forces, international terms of trade, and unequal access to resources, services, rights, and security that limits life chances » (Bourgois, 2009, p. 4). Ainsi, les nombreux efforts déployés par les jeunes femmes du milieu de la rue pour leur survie témoignent de violence structurelle et donc d'une forme d'injustice, car la plupart des personnes dans la société n'ont pas à déployer autant d'efforts pour assurer leur survie. Autrement dit, les structures économiques, politiques et sociales en place contribuent à la production ou au maintien de l'itinérance des jeunes femmes. Certaines de ces structures seront donc décortiquées ici tout en faisant référence aux différents domaines de pouvoir de Bilge (2015) et Collins (2000).

5.2.1.1 Le contrôle du corps des femmes

La violence inclut toutes les formes de contrôle (Bourgois et Scheper-Hughes, 2004). Plusieurs études parlent du contrôle social effectué auprès des jeunes femmes du milieu de la rue (Flynn, Damant et Lessard, 2015 ; Flynn et al., 2017). De plus, selon Flynn, Damant et Lessard (2015, p.62), ce contrôle social surviendrait particulièrement lorsque les jeunes femmes mettent des stratégies en place pour faire face à des conditions de vie précaires. Le thème des femmes objets, abordé plus tôt, met aussi en lumière la violence structurelle et le contrôle de leur corps. Ce contrôle qui se présente comme une forme de violence invisible s'inscrit dans plusieurs domaines de pouvoir (Bilge, 2009, 2015).

En premier lieu, les participantes dénoncent le manque de liberté en centre de réadaptation. Les interventions en centre de réadaptation sont strictement axées sur le contrôle et la correction de certains comportements (Bellot, 2003; McQuade, 2019; Flynn et al., 2017). Ce contrôle serait présenté comme une forme de protection par les institutions publiques en place, et ce de manière plus accrue pour les jeunes filles (Sallé, Mestiri et Bourdages, 2020). Néanmoins, Jade Bourdage s'exprime à la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2019) sur la création de citoyens de seconde zone par les institutions publiques qui contribuent à la production d'inégalités sociales notamment au niveau de la sous-scolarisation. Basés sur une logique carcérale, les centres de réadaptation considèrent, par exemple, l'isolement social comme ayant une vertu thérapeutique et la socialisation entre les jeunes comme un facteur de risque. En guise d'autre exemple concret rapporté par les participantes, elles ont notamment parlé du fait de devoir demander la permission pour aller aux toilettes. Jade Bourdage dénonce d'ailleurs aussi lors d'une entrevue

(McQuade, 2019) que c'est principalement le corps des jeunes femmes qui sont visées par des formes de contrôle dans les institutions publiques. Un exemple de cette pratique est la façon dont les jeunes hommes contrevenants sont régis par la loi des jeunes contrevenants alors que les jeunes femmes, qu'elles enfreignent les lois ou pas, demeurent sous la loi de la protection de la jeunesse (Sallé, Mestiri et Bourdages, 2020). Ce fait illustre la manière dont les jeunes femmes sont représentées comme ayant besoin de protection au sein des institutions publiques. Ce contrôle s'étendrait aussi dans les organismes communautaires au sein desquels les participantes dénoncent une sélection, des parcours normés à respecter ainsi que des règles strictes. Cette forme de contrôle s'inscrit dans le domaine de pouvoir structurel, car il met en lumière le fonctionnement institutionnel.

Selon les participantes de l'étude, ce contrôle se poursuit ensuite lorsque ces jeunes femmes se retrouvent dans le milieu de la rue. Plusieurs citations issues des focus groupes ont mis en lumière la manière dont les jeunes femmes se font aborder dans les espaces publics. L'explication est difficile à fournir pour les participantes, mais elles mettent de l'avant que les commentaires et même l'aide reçue dans l'espace public est souvent en lien avec leur genre ainsi qu'avec leur apparence. Par exemple, les passants dans l'espace public font des commentaires sur leur corps. Cette focalisation sur leur apparence illustre la représentation des jeunes femmes comme des objets que l'on doit contrôler soient en les utilisant à des fins lucratives dans le milieu de la prostitution tel que mentionné plus tôt, soit en essayant de les protéger. Ainsi, les jeunes femmes du milieu de la rue occuperaient une position d'objet sexuel ou d'objet fragile à contrôler et à protéger. Tel qu'abordé précédemment, les jeunes femmes du milieu de la rue peuvent parfois utiliser cette position vulnérable qui leur est associée. Alors que cette position de vulnérabilité est ancrée dans les idéaux, et s'inscrit dans le domaine de pouvoir hégémonique, les interactions quotidiennes qui en découlent s'inscrivent plutôt dans le domaine interpersonnel (Bilge, 2009).

Les jeunes femmes du milieu de la rue seraient alors exposées à un double contrôle de leur corps dans l'espace public provenant d'une part des commentaires des citoyens en général qui porte sur leur apparence et d'autre part, des hommes du milieu de la rue, dont les recruteurs, qui essaient de tirer profit du rôle sexuel des femmes dans la société. Ce double contrôle vient réaffirmer le domaine de pouvoir hégémonique dont il est question ici, car il s'inscrit dans un mode d'organisation social patriarcal (Bilge, 2009 ; Collins, 2000).

Considérant que :« [...] Le milieu criminel et l'économie de la rue apparaissent dominés par les jeunes hommes » (Flynn et al., 2017, p.116), ces derniers cherchant à utiliser le corps des jeunes femmes soit pour la prostitution, soit pour leurs propres désirs, mais sous une quelconque forme d'exploitation, cette domination est à prendre en compte. La domination des hommes dans l'organisation des rapports de pouvoir du milieu de la rue est appuyée par les propos des participantes qui font référence par exemple aux « poids lourds », représentant les hommes qui sont hauts placés dans la pyramide du milieu de la rue. Ainsi, cette hiérarchisation peut accentuer leur tentative de contrôle du corps des femmes. Par ailleurs, l'une des participantes compare les jeunes hommes du milieu de la rue à des prédateurs, ce qui dépasse la considération des jeunes femmes comme des objets, mais comme des proies. Flynn, Damant et Lessard (2015, p.67) avancent d'ailleurs que les relations entre les jeunes femmes et les jeunes hommes du milieu de la rue sont articulées sous l'angle de l'exploitation sexuelle, mais peut-être aussi, à la lumière des résultats, sous forme de monopole monétaire.

Le contrôle vécu par les jeunes femmes du milieu de la rue se situe aussi au niveau de leur sexualité. Les participantes ont d'ailleurs rapporté de multiples commentaires sexuels reçus. Ce désir de contrôle de la sexualité des jeunes femmes du milieu de la rue est aussi appuyé par la littérature « les participantes ont dénoncé l'érotisation du corps des jeunes femmes de la rue et abordé certains éléments dénonçant, sans la

nommer, la culture du viol [...] Elles affirment qu'elles sont régulièrement sollicitées pour la prostitution et ont toutes rapporté avoir été agressées sexuellement au cours de leur trajectoire de rue » (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p. 67). Les propos des participantes de la présente étude montrent les jugements que les femmes reçoivent si elles répondent à cette érotisation par une utilisation de celle-ci. Ce jugement par rapport à une reprise de contrôle des femmes sur leur sexualité vient réaffirmer le fait que la sexualité des femmes est acceptée lorsqu'elle est contrôlée. Conformément à ce sujet, les jeunes femmes qui emploient la stratégie de la prostitution pour subvenir à leurs besoins sont jugées sévèrement par les participantes.

Au moment de la collecte de données, presque aucune des jeunes femmes ne semble sous ce contrôle masculin, mais plusieurs d'entre elles témoignent avoir vécu ce contrôle corporel ou monétaire dans le passé.

Les participantes de l'étude ont aussi dénoncé la manière dont elles se font approcher par les citoyens qui est souvent en lien avec leur sexualité ou avec leur apparence. Plus précisément, les participantes font référence aux citoyens « logés » comme si elles n'étaient pas citoyenne à part entière. Aussi, sans que ce soit explicite dans leurs discours, ces citoyens « logés » s'avèrent souvent être des hommes. Dans la littérature, les violences sexuelles sont souvent dans les relations intimes des jeunes femmes du milieu de la rue (Flynn et al., 2017). Or dans cette recherche, peu d'entre elles ont parlé de violences au sein des relations intimes, mais plusieurs d'entre elles n'étaient pas en relation intime avec quelqu'un. Une hypothèse serait qu'il s'agit d'un sujet délicat à aborder en groupe. Les participantes de l'étude parlent surtout de violences sexuelles publiques, en lien notamment avec la manière dont elles se font approcher et la façon dont elles se font constamment solliciter pour la prostitution. Il semble important de souligner que quelques participantes se définissent comme appartenant à la

communauté LGBTQ2S+⁹ et que l'organisation des rapports de pouvoir dans les relations interpersonnelles peut alors s'organiser différemment. Bien que la littérature illustre les violences sexuelles dans les relations intimes (Flynn et al., 2017) , la recherche de Flynn, Damant et Lessard (2015) fait aussi référence aux nombreuses violences sexuelles perpétrées aux jeunes femmes dans le milieu de la rue de manière générale et non uniquement dans leur relation amoureuse, ce qui concorde avec les propos des participantes.

Historiquement, les femmes devaient vivre leurs problèmes en privé et les régler de manière privée (Hanisch, 2006). Est-ce pour cette raison que les jeunes femmes du milieu de la rue subissent autant de jugements dans les espaces publics ? La place des femmes et donc le contrôle du corps des femmes, qui se faisait en privé à l'époque, serait une philosophie historique et politique laissant encore des traces aujourd'hui, entre autres, dans les espaces publics (Hanisch, 1969). Les remarques dans la rue, l'érotisation de leur corps, la focalisation sur leur apparence physique sont des actions quotidiennes qui dénoncent un contexte politique de violences structurelles auprès des jeunes femmes du milieu de la rue et qui les confinent dans le domaine privé.

Il est en outre possible que les jeunes femmes du milieu de la rue aient procédé à une intégration du non-contrôle de leur corps. Ce contrôle ayant émergé, pour certaines, dans leur parcours institutionnel, peut alors être perçu comme normal et légitime. Ainsi, Flynn, Damant et Lessard (2015, p.67) avancent que les violences institutionnelles auxquelles les jeunes femmes sont confrontées participent à la création d'un contexte

⁹ Vu le nombre de participantes (5), la prise d'analyse portant sur l'orientation sexuelle et l'expression de genre n'a pas été explorée davantage afin de s'assurer que les participantes en question ne soient pas identifiables, en particulier par les intervenant.e.s et les jeunes qui fréquentent l'organisme En Marge 12-17.

propice aux agressions sexuelles et à la violence dans l'intimité. Ce dernier point met à nouveau en lumière l'interaction du domaine de pouvoir hégémonique et interpersonnel tel qu'il a été abordé plus tôt. Cette violence structurelle pourrait alors donner lieu à l'intégration de certains discours dominants concernant les normes sexuelles par exemple. Ceux-ci seront approfondis ultérieurement dans la violence symbolique et l'agentivité.

Même si les jeunes femmes arrivent parfois à tirer profit de cette position qui leur est donnée, elles sont aussi confinées dans l'hétéronormativité des rôles sexuels dans la rue. Les stratégies de résistance déployées par les participantes démontrent comment, par leurs multiples forces, elles arrivent parfois à renverser les rapports de pouvoir.

5.2.1.2 Prises entre la santé et la sécurité

En plus du manque de ressources d'aide pour les jeunes femmes ainsi que du manque de places au sein de celles-ci, abordées plus tôt, les jeunes femmes ont montré qu'elles doivent choisir à maintes reprises entre leur sécurité ou leur santé. La santé dont il est question au sein de cette analyse fait référence au bien-être global et non uniquement aux soins de santé. En effet, pour plusieurs, ne pas dormir se présente comme l'option la moins risquée pour être en sécurité dans le milieu de la rue, surtout la nuit. Or, lorsqu'elles ne dorment pas, elles doivent consommer pour rester éveiller, ce qui entraîne des conséquences sur leur santé.

Ce faux choix auquel elles font face témoigne du fait que leur survie est en jeu, peu importe ce choix. Ainsi, ne pas dormir pendant une semaine semble parfois moins risqué que de dormir dehors et d'être exposé aux risques et aux dangers qui ont été énumérés précédemment. Plusieurs participantes expliquent qu'il est difficile de rester

éveillé toute la nuit sans consommer : une autre participante mentionne aussi qu'il est facile d'obtenir des substances psychoactives en tant que jeunes femmes. Cette facilité, bien qu'associée à des dangers, montre aussi que les jeunes femmes peuvent être porteuses d'un désir de consommer pour le plaisir ou pour apaiser des souffrances.

Comme mentionné plus tôt, les hommes du milieu de la rue auraient intérêt à ce qu'elles consomment, qu'elles « dérapent » pour ensuite abuser d'elles comme l'a bien expliqué l'une des participantes :

Emma : [En parlant du dangers des drogues] [...] les filles peuvent être plus parce que les gars, tsay à mettons euhm... les gars, ils vont souvent en donner (pause) s'ils veulent que la fille dérape là

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuelle).

Ces derniers éléments témoignent d'un climat de dangers constant issu d'une société patriarcale (2015) et des rapports de pouvoir genrés accentués dans le milieu de la rue (Côté et al., 2017). Ces rapports de pouvoir expliquent les inégalités de genre en ce qui a trait aux dangers et aux risques présents dans le milieu de la rue. Les jeunes femmes ont donné de nombreux exemples de dangers potentiels dans le milieu de la rue pour elles. Effectivement, plusieurs jeunes femmes dénoncent les risques d'agressions sexuelles plus aiguës pour elles, les risques de violences, les risques pour leur santé, etc. En bref, elles disent que le simple fait d'être une femme représente un risque supplémentaire. Comme il est possible de remarquer, plusieurs de ces dangers découlent de l'érotisation du corps des femmes (Flynn, Damant et Lessard, 2015).

Pour toutes les participantes des focus groupes, les répercussions les plus importantes sont sur leur santé et sur leur corps :

Lucie : Je vais peut-être aller au Bunker là, c'est moins loin, mais j'pas down de me réveiller fucking tôt, en même temps j'ai pas le choix [...] ouais c'est ça, moi c'est parce que j'ai juste froid tout court là, moi ça me tente pas d'être dehors là [...] j'ai froid parce que j'suis malade fak moi euh... j'ai quinze fois plus froid que les autres

Extrait du focus groupe 4.

Même si plusieurs font référence à la clinique des jeunes de la rue comme lieu ressource pour leur santé, elles ont rarement un endroit pour se reposer pendant plusieurs jours par exemple lorsqu'elles sont malades. Ce choix entre leur santé et leur sécurité témoigne de violences structurelles dans la vie des jeunes femmes du milieu de la rue. En outre, un parallèle peut être fait avec le domaine de pouvoir psychique et incorporé de Bilge (2015), car les impacts sur la santé des jeunes femmes expriment aussi la manière dont leur corps internalise les rapports de pouvoir et y résistent en ne dormant pas.

Ainsi, ce climat de peur instauré par ces risques et ces dangers découlant de la société patriarcale actuelle, et à cause duquel, les jeunes femmes du milieu de la rue doivent déployer tous leurs efforts pour leur sécurité au détriment de leur santé, constitue en soi une violence structurelle majeure qui est peu documentée dans la littérature.

5.2.1.3 Les rares opportunités de s'en sortir

Plusieurs participantes présentent comme une évidence le fait de ne pas être sur un même pied d'égalité que les autres jeunes femmes de leur âge en raison de leur parcours. Leurs propos font écho à la théorisation de Bourgois (2009) qui inclut les inégalités des opportunités de vie dans sa définition de la violence structurelle.

Qu'en est-il de la sortie de rue ? Plusieurs participantes mentionnent comment il est difficile de sortir du milieu de la rue, voire impossible : « Tu peux pas te sortir de la rue, une fois tu rentres dans rue euh... si tu sors c'est parce que t'as eu, t'as eu de la chance de pouvoir t'en sortir pis il faut tu la prennes » (*Emma, extrait du focus groupe 5 / entretien individuel*).

Une autre participante ajoute: « Je l'ai remarqué aussi, comme que toutes les filles ... qui viennent ici, c'est rare les filles qui s'en sortent, je sais pas si tu en connais beaucoup là... » (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*).

Ainsi, les mots avec lesquels les participantes décrivent leurs options parlent d'inégalités dans les opportunités de vie qui s'offrent à elles. En effet, lorsqu'elles parlent des contraintes à leurs besoins, elles mentionnent par exemple qu'elles n'ont pas le choix de faire certaines choses pour survivre. Par rapport aux autres jeunes femmes de leur âge par exemple, elles ont beaucoup d'obligations dans le milieu de la rue : trouver un moyen de répondre à leurs besoins, faire attention aux dangers tout en travaillant pour les hommes du milieu de la rue. Ces obligations limitent ensuite l'énergie, le temps et les efforts qu'elles peuvent mettre dans leur sortie de rue. De plus, même lorsqu'elles déploient de nombreux efforts, elles concluent que peu de personnes sont prêtes à leur donner leur première chance, que ce soit au niveau des emplois ou des logements.

Les structures en place dans la société façonnent les expériences de la violence structurelle pour les jeunes femmes du milieu de la rue. Elles doivent composer avec les différentes formes de contrôle et avec de faux choix tel choisir entre leur santé et leur sécurité. À court terme, c'est la sécurité qui l'emporte et la santé qui écope.

L'analyse macrosociale effectuée ci-dessus met donc en relief les différentes formes de violences structurelles vécues par les participantes de l'étude en lien avec les formations sociales du genre et de la classe. Elles incluent notamment le contrôle du corps des femmes qui est légitimé par l'organisation des rapports de pouvoir inégalitaires dans la société patriarcale. La violence structurelle se retrouve aussi dans le faux choix que les jeunes femmes du milieu de la rue doivent effectuer entre leur santé et leur sécurité. Enfin, les minces opportunités de sortir du milieu de la rue pèsent aussi sur leurs expériences. Maintenant que l'analyse macrosociale de la violence structurelle a été effectuée, il est possible de voir comment celle-ci provoque des conséquences au niveau microsocial.

5.3 Analyse microsociale

Des violences structurelles nommées ci-dessus découlent des inégalités et des injustices au niveau microsocial, car selon Bourgois (2009), toutes les violences s'inscrivent dans un contexte plus large, mais ont des répercussions et provoquent des violences se situant au niveau individuel. Ainsi de la violence structurelle découlent d'autres formes de violences invisibles plus précises.

Le deuxième niveau d'analyse est le niveau microsocial, qui porte sur l'analyse des intersections des formations sociales ainsi que des vecteurs de pouvoir. Pour rappel, aucune formation sociale ne peut expliquer à elle seule les inégalités sociales au sein d'une société à une époque précise (Bilge, 2015, p.9). Ainsi, les formations sociales doivent être prises en compte dans un contexte social et historique, et analysées en fonction des interactions entre celles-ci (Bilge, 2015, p.9). Ces interactions constituent les vecteurs de pouvoir et révèlent l'indissociabilité de ces formations sociales.

Autrement dit, une formation sociale à elle seule ne peut être prise en compte indépendamment des autres avec lesquelles elle entre en interaction (Bilge, 2015).

L'intersection entre la classe, le genre, et l'âge est déclinée ainsi que l'appartenance à une communauté racisée pour une participante qui ne considère pas que cette formation sociale ait eu un gros impact sur son expérience de la rue et qui fait référence dans ses propos au « white passing ». Ainsi, le genre, l'âge et la classe se sont présentés comme ayant un impact sur les expériences de l'itinérance au niveau des violences invisibles vécues : « T'es dans la rue à partir du moment où tu as aucun, aucun moyen légal d'avoir de l'argent » (*Sophie, extrait du focus groupe 1 / entretien individuel*). Sophie fait référence au sein de cette dernière citation à un engrenage de démarches de survie qui rendent complexe voir, impossible les exigences pour se trouver un emploi légal par exemple (respecter un rendez-vous, être présentable, avoir mangé et dormi pour se concentrer, etc.). Cette formation sociale de la classe représentée dans la citation ci-dessus joue un rôle important dans la réponse aux besoins des jeunes femmes du milieu de la rue, mais elle est indissociable du genre et de l'âge des participantes qui viennent aussi contribuer à leur précarité. Par exemple, si les jeunes femmes veulent un revenu dans le milieu de la rue, elles se retrouvent à devoir travailler d'une manière ou d'une autre pour les hommes du milieu de la rue et cela contribue à leur précarité. La hiérarchie du milieu de la rue place les jeunes femmes en dessous des hommes notamment à cause de l'importance de la force physique dans l'économie du milieu de la rue. Celle-ci s'organise autour du marché noir et est donc instable et incertaine, le genre vient renforcer cette précarité en plaçant les hommes entre le revenu et les jeunes femmes. Et, comme le corps des jeunes femmes du milieu de la rue est sexualisé dans la société, elles sont souvent associées à la prostitution :

Charlotte : Qu'on est des prostituées genre... parce que moi quand je me fais arrêter là, je me suis faite arrêter un moment donné, j'avais des condoms dans ma sacoche ok pi ils ont dit : ah c'est ça en, toi t'es une vieille, toi tu vas être une pute, j'étais comme non ...

Extrait du focus groupe 2.

À son tour, cette association fait en sorte qu'une façon de faire de l'argent pour les jeunes femmes du milieu de la rue est la stratégie de la prostitution et qu'il est difficile de ne pas l'employer. L'âge vient en retour jouer un rôle notamment dans la perception que les personnes et les acteurs ont des jeunes et plus spécifiquement des jeunes femmes du milieu de la rue. Ce facteur contribue ainsi à la situation de précarité vécue et aux peu d'opportunités qui s'offrent à elles.

En ce qui a trait à l'appartenance à une communauté racisée¹⁰, la participante en question n'a pas semblé accorder d'importance à cette formation. C'est pourquoi l'hypothèse du « white passing » a été émise plus tôt. Autrement dit, la « blanchitude » qui caractérise la population de l'étude peut avoir généré certains bénéfices que les jeunes femmes du milieu de la rue provenant de communautés racisées n'auraient pas, comme un meilleur traitement. Ainsi, les chances sont que la plupart des participantes ont bénéficié des privilèges en lien avec la « blanchitude ». Par exemple, il peut s'avérer important de se demander si les jeunes femmes racisées du milieu de la rue pourraient renverser la vulnérabilité perçue à leur égard, ou si les stéréotypes de genre tels qu'abordés dans cette étude sont teintés par la « blanchitude ». Il est donc difficile de se prononcer sur la formation sociale de la race, en particulier, car elle a été sous-représentée au sein des participantes de l'étude, mais il n'en demeure pas moins qu'elle

¹⁰ Comme expliqué précédemment, celle-ci n'est pas spécifiée afin de préserver l'anonymat de la participante.

doit, elle aussi, faire une différence dans les expériences de la violence et du milieu de la rue.

L'analyse microsociale des données de recherche met principalement en lumière le domaine de pouvoir interpersonnel (Bilge, 2009; Collins, 2000), car il aborde les violences invisibles dans les interactions quotidiennes des jeunes femmes du milieu de la rue. D'autres domaines de pouvoir seront aussi énoncés. Il sera d'abord question de la violence normalisée qui caractérise les rapports sociaux des jeunes femmes du milieu de la rue avec les institutions, les citoyens, les hommes ainsi que les policiers. La violence des interactions quotidiennes forme graduellement la violence invisible que les jeunes femmes du milieu intègrent, soit la violence symbolique. En effet, elles intègrent la responsabilisation de leur situation de rue tout en étant capables de se distancer de certaines formes de violences symboliques.

5. 3.1 La violence normalisée dans les rapports sociaux entre les jeunes femmes du milieu de la rue et les différents acteurs

Les violences structurelles construisent des pratiques, des discours ou des interactions quotidiennes qui sont violentes et normalisées. Bourgois définit la violence normalisée de cette façon : « Institutional practices, discourses, cultural values, ideologies, everyday interactions, and routinized bureaucracies that render violence invisible and produce social indifference » (Bourgois, 2009, p.9).

La violence normalisée, se situant au niveau des pratiques, des discours et des interactions, est très fréquente dans les données de recherche, et montre ainsi comment des formes de violences invisibles façonnent le quotidien des jeunes femmes du milieu de la rue. Il est également possible de supposer que ces violences quotidiennes

contribuent à la banalisation de certaines formes de violences visibles pour les jeunes femmes du milieu de la rue.

Effectivement, les violences normalisées s'expriment principalement dans leurs rapports sociaux qui sont marqués par la violence. Les interactions des jeunes femmes interrogées avec les différents acteurs tels que les intervenants, les citoyens « logés », les hommes ainsi que les policiers sont donc présentées brièvement au sein de cette section.

5.3.1.1 Les pratiques institutionnelles appliquées par les intervenants

Les violences invisibles provenant du contrôle institutionnel, bien qu'elles aient été mentionnées avec la violence structurelle, sont aussi ancrées dans les pratiques, les discours et les interactions que vivent les jeunes femmes au centre de réadaptation, mais aussi à l'école ou au sein d'organismes communautaires. La violence normalisée émergeant des pratiques institutionnelles se situe surtout au niveau des parcours normatifs demandés aux jeunes femmes. En effet, les jeunes femmes témoignent de ressources qui ne sont pas adaptées à elles et d'un manque de ressources d'hébergements. L'imbrication des formations sociales de la précarité du genre et de l'âge forme une expérience spécifique qui ne semble pas prise en compte par plusieurs institutions d'aide mentionnées par les participantes.

Les participantes questionnent notamment la pertinence des carences dans les hébergements d'urgence à Montréal et elles voudraient que celles-ci soient moins longues. Dans le milieu des hébergements d'urgence, les carences font référence à des moments où les jeunes n'ont pas accès à un hébergement pendant un nombre de jours définis avant de pouvoir revenir dormir. Celles-ci varient en fonction des hébergements

et existent, selon les participantes, pour laisser de la place à tout le monde. Il est difficile de trouver, au niveau théorique, des données qui expliquent l'utilité de ces carences. Le but n'étant pas de critiquer les organismes communautaires et leur fonctionnement, mais de se demander si ces carences servent la fonction qui leur est attribuée, car les jeunes femmes sont amenées à user de plusieurs astuces pendant ces moments de carences qui ne sont pas toujours souhaitables pour leur santé.

D'autres restrictions sont aussi mentionnées par les jeunes femmes de l'étude comme les critères de sélection pour avoir accès à un hébergement à plus ou moins long terme. L'une d'entre elles dénonce le caractère arbitraire de ces critères et les exigences élevées :

Emma : Tsay nous autres c'est genre ok à mettons tu appelles pour une maison d'hébergement bin ok euh... c'est quoi tu veux (hésitation), c'est dans quoi, genre comment tu vas faire pour t'en sortir, te mobiliser

Extrait du focus groupe 5 / entretien individuel.

Il devient donc important de se demander pourquoi il y a une sélection des jeunes femmes du milieu de la rue dans les hébergements d'aide.

Les pratiques institutionnelles, bien qu'elles aient un impact sur le domaine des relations interpersonnelles, car ce sont les intervenants institutionnels qui les mettent en pratique auprès des jeunes femmes du milieu de la rue, concernent davantage le domaine de pouvoir disciplinaire parce qu'il s'agit de pratiques institutionnelles qui reposent sur des règles bureaucratiques (Collins, 2000).

5.3.1.2 Relations avec les citoyens « logés »

Les jeunes femmes des focus groupes vont aussi parler à maintes reprises des jugements et de l'indifférence des individus qu'elles côtoient principalement dans les lieux publics. Ces jugements peuvent conduire les propriétaires et les employeurs à, par exemple, ne pas les sélectionner. Flynn, Damant et Lessard (2015) ont par ailleurs, fait une campagne de sensibilisation afin que les citoyens comprennent davantage les inégalités et les injustices vécues par les jeunes femmes du milieu de la rue. D'ailleurs, au dernier focus groupe, les participantes discutent de ce qui devrait changer et proposent que les « riches » changent de place avec elles pour une journée pour comprendre ce qu'elles vivent :

Lucie : On crisse les riches dans rue »

Charlotte : Avoue hein, ils pitchent tellement l'argent n'importe où

Lucie : Ils vont vivre ce qu'on vit

Extrait du focus groupe 4.

Les participantes indiquent aussi qu'elles se font accoster comme des objets dans les lieux publics comme il a été expliqué précédemment. Finalement, le fait qu'elles fassent référence aux personnes rencontrées comme des citoyens montre qu'elles ne sentent pas perçue comme des citoyennes.

5.3.1.3 Rapports sociaux avec les hommes « logés ou non »

Ce qui ressort dans le discours des participantes qui fait référence à leur expérience du milieu de la rue, ce sont les interactions avec les hommes qui sont teintés de violences normalisées comme les commentaires sexuels de la part des hommes dans les lieux publics qui peuvent être considérés comme « normaux ». En effet, dans le milieu de la rue, l'économie étant dominée par les hommes, les jeunes femmes se font attribuer un rôle qui est le plus souvent de nature sexuelle, comme il a été expliqué précédemment. De plus, plusieurs participantes dénoncent, sans les nommer, des abus sexuels qui sont normalisés par les jeunes femmes et les jeunes hommes du milieu de la rue. Le fait que les jeunes femmes soient objectifiées aux yeux des hommes, mais aussi de la population en général, structure leurs interactions quotidiennes qui sont ainsi parsemées de violences normalisées.

Cependant, lorsque les jeunes femmes n'ont pas recours à la prostitution, le rôle qui leur est attribué n'est plus uniquement de nature sexuelle, mais s'organise tout de même autour de rapports de pouvoir inégalitaires entre les hommes et les femmes notamment en ce qui a trait à la force physique comme il a été expliqué plus tôt en lien avec la hiérarchie du milieu de la rue. Derrière ces rapports de pouvoir, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi la création d'un réseau d'entraide qui peut inclure des hommes et avec qui les relations sont respectueuses. Il est important de spécifier que les hommes du milieu de la rue ainsi que les hommes qui entrent dans la catégorie « citoyens logés » sont abordés de manière similaire par les participantes, ce qui peut laisser croire que les hommes du milieu de la rue sont davantage perçus comme des citoyens à part entière.

5.3.1.4 Interactions avec les policiers

Les violences policières se déploient à plusieurs endroits sur le continuum de la violence invisible soit au niveau structurel, mais aussi dans les pratiques institutionnelles normalisées au sein des corps policiers.

Il y a des interventions de la part de policiers qui constituent des manifestations de violences normalisées. Sans la nommer, les jeunes femmes font référence à des formes de discrimination que les policiers ont à leur égard. Aussi, comme il a été vu dans la présentation des résultats, les policiers se permettent plusieurs commentaires qui sont teintés de jugement auprès de la population des jeunes femmes du milieu de la rue – commentaires qui sont en lien avec l'âge, la classe et le genre des jeunes femmes. Il demeure important de nuancer les propos des jeunes femmes, car même si leurs rapports sociaux avec les corps policiers sont marqués par la violence, cette violence est à double sens comme il a été vu dans la section portant sur les actions des jeunes femmes vis-à-vis des policiers. Aussi, les participantes ont exceptionnellement parlé d'une activité qu'elles ont faite avec les policiers du quartier : « [...] Ouin c'est ça, samedi on joue au hockey [...] c'est déjà prévu parce que [avec] les policiers » (*Lucie, extrait du focus groupe 3*). Lucie a spécifié qu'il ne s'agissait pas des policiers avec qui elles ont des relations conflictuelles.

Somme toute, les interactions nommées ci-dessus avec les différents acteurs de la vie des jeunes femmes du milieu de la rue montrent à quel point les vecteurs du genre, de l'âge et de la précarité ont un impact sur les rapports sociaux des jeunes femmes du milieu de la rue. Bourgois va d'ailleurs spécifier que le vecteur de genre normalise les violences au niveau microsocial ; « The centrality of gendered vectors normalizing intimate violence was easier to recognize in my next long-term fieldwork [...] » (Bourgois, 2009, p. 21). Pourquoi ce genre de violences invisibles est-il normalisé ?

Est-ce parce que ces jeunes femmes sont implicitement considérées comme responsables de leurs choix et de leur situation ?

5.3.2 La violence symbolique

La violence symbolique se situe dans l'analyse microsociale, car elle concerne les violences intégrées personnellement par les jeunes femmes du milieu de la rue. La violence symbolique se définit ainsi : « Domination, hierarchies, and internalized insult that are legitimized as natural and deserved » (Bourgois, p.4). Elle se présente sous plusieurs formes de jugements et de responsabilisation des jeunes femmes du milieu de la rue envers elle-même.

Bien qu'elle ne soit pas nommée explicitement par les jeunes femmes, ce type de violence est saillant dans les résultats de recherche. Certaines études avancent d'ailleurs que les inégalités de genre dans le milieu de la rue peuvent avoir un impact sur la représentation que ces femmes ont d'elles-mêmes en lien notamment avec une image dévalorisante et sexualisée de la femme (Flynn, Damant et Lessard, 2015, p.55). Cette forme de violence invisible se présente principalement sous la notion de choix que ces jeunes femmes portent en lien avec leur parcours, ainsi qu'à travers les jugements envers elle-même. Selon Bourgois (2009), c'est principalement cette forme de violence qui amène l'apparente légitimité des violences invisibles. Cependant, il est important de souligner que les participantes abordent aussi certaines contradictions qui démontrent que la violence symbolique n'est pas complètement intégrée et que la notion de choix peut aussi être porteuse d'agentivité pour elles.

5.3.2.1 La notion de choix au service du néolibéralisme

Selon Hache (2007), le néolibéralisme est un nouvel art de gouverner qui remet la responsabilité individuelle à chaque personne par le dispositif d'autogestion. Autrefois, cette responsabilité était camouflée derrière la religion, aujourd'hui elle se cache derrière une liberté apparente des choix de vie. Cette façon de gouverner serait des plus rentables d'un point de vue du capitalisme. En effet, chaque personne étant responsable de son sort, l'état peut se désinvestir et laisser la notion de choix et de libre arbitre faire son travail.

Comme forme de violence invisible, la violence symbolique s'est présentée sous la notion de responsabilité des choix que les femmes ont intégrés : la majorité d'entre elles considèrent qu'elles sont responsables de leur situation de précarité et que celle-ci découle d'un résultat de mauvais choix personnels. La citation suivante démontre le poids que les jeunes femmes de l'étude portent par rapport à leur situation : « Je sais pas yo, moi j'suis tombé dans rue à cause de ..., bin à cause de moi » (*Jade, extrait du focus groupe 2*).

Ainsi, la quasi-totalité des participantes se considèrent responsables de leur situation même si elles emploient également des discours de non-liberté, d'injustices, de contraintes à leur survie, etc.

L'intégration de ce type de violence par les jeunes femmes du milieu de la rue est aussi perpétuée par les définitions et les perceptions de l'itinérance qui sont généralement acceptées dans la société. En effet, comme il a été discuté dans le chapitre I, les différentes définitions de l'itinérance mises de l'avant pourraient mettre davantage la responsabilité de l'itinérance sur la société. Il devient donc important de se questionner sur la définition ou la vision actuelle de l'itinérance et si celle-ci amène un certain

niveau de responsabilisation (Chesnay, 2016; Bellot et Rivard, 2017; Macdonald et Roebuck, 2018) ou du moins à une injonction de se débrouiller seul dans une marge invisible. Macdonald et Roebuck (2018) dénoncent d'ailleurs une vision libérale de l'itinérance qui met l'accent sur les causes individuelles de celle-ci. Même si plusieurs tentatives d'inclusion des différentes réalités de l'itinérance sont présentes dans certains milieux d'intervention ou dans la littérature, les anciennes définitions continuent d'influencer les discours et les idéaux que les personnes ont de l'itinérance de manière générale.

Les pratiques envers les jeunes femmes du milieu de la rue viennent aussi renforcer cette croyance. Les interventions peuvent se concentrer sur des termes tel que « se reprendre en main », « s'améliorer », « avoir de la volonté », qui sont des termes employés par les participantes et qui représentent des suites d'actions dépendant uniquement de la volonté individuelle de chaque personne :

Sophie : [En parlant de l'organisme En Marge 12-17] Bin c'est ça, pi toutes les filles qui viennent ici, ils viennent ici pourquoi tu penses ? Pour s'améliorer [...]

Extrait du focus groupe 1 / entretien individuel.

En retour, les citoyens, qui par tout hasard, ont été choyés par les opportunités de la vie peuvent esquiver la culpabilité de l'empathie humaine que pourrait générer la misère et considérer qu'elles n'ont qu'à travailler plus fort.

5.3.2.2 Penser l'agentivité : mettre à distance la violence symbolique

Si la notion de la rue comme un résultat de choix s'est montrée aussi importante dans les propos des jeunes femmes du milieu de la rue, il est essentiel de se questionner si elles trouvent dans ce discours, outre la responsabilisation, une façon de regagner du pouvoir sur leur vie.

La notion de « toujours avoir le choix » semble importante dans les propos des participantes, bien qu'il y ait certaines contradictions occasionnelles. Par exemple, elles vont mentionner qu'elles ont toujours le choix, en spécifiant plus tard que la situation dépasse leur choix. Cette contradiction est apparente dans le non-choix de la prostitution pour certaines ainsi que dans le non-choix entre leur santé et leur sécurité :

Charlotte : [En parlant des jeunes femmes qui se prostituent], Mais en même temps, c'est leur choix, tu comprends ? Ça peut être un besoin, mais tu peux faire autre chose pour ça là... À mettons aller te chercher un travail pi genre euh...

Lucie : C'est facile à dire ça

Charlotte : Je sais, parce que moi aussi j'ai pas euh... je travaille même pas

Extrait du focus groupe 2.

La citation suivante incarne bien cette ambivalence par rapport à l'intégration du discours responsabilisant sur la situation de rue : « Il y a quelqu'un qui te contrôle en haut, mais c'est toi qui fais les décisions de tes choix » (*Charlotte, extrait du focus groupe 4*).

Il devient donc important de se demander, avec les violences invisibles vécues et intégrées, pourquoi elles continuent de croire en la notion de choix et de se responsabiliser ?

La dimension intersubjective telle qu'amenée par Flynn, Damant, Bernard et Lessard (2016) permet de prendre en compte la distance que les jeunes femmes du milieu de la rue prennent par rapport aux discours dominants. Elles proposent l'idée selon laquelle les jeunes femmes du milieu de la rue ne subissent pas ces discours sans en être conscientes, et qu'il peut être souhaitable de sensibiliser les jeunes femmes face aux enjeux de genre dans le milieu de la rue. Cette dimension fait le pont entre deux domaines de pouvoir (Bilge, 2015 ; Collins, 2000), car l'idéologie néolibérale qui s'ancre dans le domaine de pouvoir hégémonique a fait son chemin jusque dans les croyances des jeunes femmes du milieu de la rue, soit le domaine de pouvoir interpersonnel.

Par le processus de violence symbolique, il est possible de constater que les jeunes femmes du milieu de la rue intègrent certains discours dominants les concernant, comme les discours responsabilisants et certaines insultes qu'elles considèrent comme véridiques. Toutefois, avec la dimension intersubjective, leur agentivité est prise en compte au sein même de ces non-choix. C'est-à-dire qu'elles naviguent à travers les options qui s'offrent à elles et font tout de même certains choix qui leur permettent d'avoir du pouvoir sur des aspects de leur vie. En effet, les jeunes femmes ne sont pas considérées sans défense par rapport aux discours dominants existants. Elles créent des discours alternatifs en étant conscientes, par exemple, de leur sexualisation dans le milieu de la rue ainsi que de leur vulnérabilité perçue. Comme il a été démontré dans la section sur les stratégies de résistance, elles essaient, à travers la marge de manœuvre disponible, d'utiliser ces enjeux à leur avantage ou de sortir, par exemple, des normes sexuelles imposées.

Il est intéressant de se pencher sur la conscientisation des jeunes femmes de la rue aux inégalités de genre, tel que proposé dans les travaux de Flynn et ses collègues (2015, 2016). D'ailleurs, au sein des focus groupes avec les trois mêmes participantes qui sont revenues, la violence symbolique sous forme de responsabilisation a pris de moins en moins de place au fil du processus des focus groupes. Cette évolution concerne principalement le discours sur le non-choix de la prostitution. En effet, en discutant entre elles, les participantes ont pu partager les injustices vécues, mais aussi les injustices observées auprès des autres jeunes femmes du milieu de la rue. La collectivisation des injustices a ainsi permis de nuancer leurs jugements vis-à-vis, par exemple, les jeunes femmes qui utilisent cette stratégie de survie. Cet exemple fait le pont avec la notion d'agentivité à travers des faux choix, c'est-à-dire que les participantes ont montré une compréhension de la stratégie de survie de la prostitution comme un choix, mais un choix à travers un éventail de choix restreints. Cette observation est congruente avec la méthode des focus groupes reconnue comme donnant la possibilité d'une conscientisation des participantes. Pollack (2003) stipule d'ailleurs qu'en joignant des femmes vivant des oppressions similaires, la méthode des focus groupe permet une conscientisation de ces oppressions et des stratégies de résistance qui en résultent. Fait intéressant, la violence symbolique semble aussi moins présente chez les participantes plus âgées par rapport aux autres, ce qui a aussi été observé dans l'étude de Provencher et ses collègues (2013) qui rapportent une évolution des représentations de la prostitution selon le temps passé en situation de rue.

Ainsi, certaines formes de violences invisibles n'ont pas été intégrées par les jeunes femmes de l'étude, ce qui permet de constater qu'elles sont conscientes des non-choix et des rares opportunités qui s'offrent à elles et à leurs compères malgré leurs nombreux efforts : « Genre vraiment pas là, il y en a même qui font même pu l'effort de vouloir sans sortir parce que ... il n'y a pas de solutions fak euh...c'est ça » (*Emma, extrait du focus groupe 5/ entretien individuel*).

Les violences sexuelles et l'érotisation de leur corps auxquelles font référence Flynn, Damant et Lessard (2015) ainsi que Côté et *al.* (2017) ne représentent pas une norme intégrée pour toutes les participantes de l'étude. Même si elles utilisent parfois la vulnérabilité perçue à leur égard, elles sont tout de même dans une logique de dénonciation de ces normes.

Ainsi, l'analyse de la violence symbolique permet de voir la pression qui est vécue par ces jeunes femmes, à faire les bons choix, à s'améliorer, et à se débrouiller dans leur situation de précarité. Il est à se demander si le vecteur genre vient accentuer cette responsabilisation de vivre leurs problèmes en privé (Hanish, 2006) alors qu'il s'agit d'une situation d'envergure macrosociale. Par ailleurs, l'analyse microsociale a permis de mettre en lumière le domaine de pouvoir interpersonnel dans lequel les violences normalisées ainsi que les violences symboliques œuvrent, mais où se situe aussi la résistance.

Cette analyse des rapports de pouvoir et des violences invisibles au niveau macrosocial et au niveau microsocial permet de constater la centralité du vecteur de genre dans l'expérience du milieu de la rue, mais que l'âge et la classe s'imbriquent aussi dans ce vecteur pour former une expérience complexe de la domination. Par contre, les jeunes femmes du milieu de la rue ne se considèrent pas sans défense face à ces violences invisibles, comme il a été constaté dans la section sur les stratégies de résistance.

CONCLUSION

Ce mémoire a d'abord présenté la problématique des jeunes femmes du milieu de la rue en soulevant les problèmes liés aux définitions de l'itinérance et sur les enjeux de l'itinérance des femmes et des jeunes. Le cadre théorique de l'intersectionnalité a été exposé ainsi que sa pertinence pour répondre à la question de recherche. Deux concepts clés ont été identifiés pour la compréhension des expériences des jeunes femmes du milieu de la rue soit le concept de stratégie de résistance et le concept de violence invisible. Ainsi, le cadre intersectionnel a permis de prendre en compte les intersections des différentes formations sociales et de voir comment les rapports de genre inégalitaires dans le milieu de la rue se déclinaient en violences invisibles.

Bien qu'il y ait eu peu de participantes, la collecte de données a permis de mettre en lumière douze stratégies de survie employées par les jeunes femmes du milieu de la rue : le collectivisme, la création de liens avec les ressources communautaires, ne pas dormir, l'utilisation du fait d'être une femme, l'habitation des espaces publics, la prostitution, l'humour, répondre aux policiers, le détachement, la méfiance, rendre son apparence moins attirante et enfin le vol. Ces stratégies de survie ont été présentées en ordre de pertinence à la survie selon les participantes. Les résultats montrent des rapports sociaux entre les jeunes femmes du milieu de la rue et les différents acteurs marqués par la violence. Ces rapports sociaux concernent les policiers, la considération des femmes comme objet, les institutions, les familles des participantes, les citoyens et finalement, l'organisation du milieu de la rue. Aussi, des contraintes à la survie des jeunes femmes ont été présentées par rapport à la réponse à leurs besoins, aux manques

de ressources communautaires, aux risques et aux dangers, à la sortie de la rue ainsi qu'à la distribution inégale des ressources. Les jugements que les participantes portent envers elles-mêmes, qui incluent la responsabilisation de leur situation, l'intégration de normes sexuelles violentes et l'intégration d'insultes sont présentées pour terminer la présentation des résultats.

Les expériences et les stratégies des jeunes femmes du milieu de la rue sont construites à partir des violences structurelles, de la violence normalisée ainsi de la violence symbolique vécues par celles-ci. L'analyse des résultats a montré que les stratégies de résistance déployées par les jeunes femmes de la rue sont traversées par deux thèmes. Le premier identifié comme ayant un impact transversal sur les stratégies de résistance est le genre. En effet, le genre a notamment un impact sur la sexualisation du corps des femmes et sur la possibilité de recourir plus facilement à la stratégie de la prostitution. Le genre engendre aussi une vulnérabilité supplémentaire perçue à l'égard des jeunes femmes du milieu de la rue, mais celles-ci renversent cette perception et utilisent cette vulnérabilité à leur avantage. Le deuxième thème identifié, la création d'un réseau d'entraide permettant la socialisation, mais aussi le partage de valeurs collectivistes. Celui-ci traverse aussi la majorité des stratégies de résistance déployées par les jeunes femmes du milieu de la rue.

L'analyse macrosociale de la violence invisible a permis de mettre en lumière comment le processus de la violence structurelle se manifeste notamment dans le contrôle du corps des femmes au niveau institutionnel et communautaire, dans l'espace public, avec les jeunes hommes du milieu de la rue, par rapport à leur sexualité ainsi qu'avec les policiers. Le genre représentant un atout qui peut se jouer et le réseau représentant une source de soutien révèlent une tension, car ces deux thèmes peuvent aussi être des sources de danger. La violence structurelle prend aussi forme dans un faux choix entre leur santé et leur sécurité. Celles-ci choisissent donc, à court terme de prioriser leur sécurité au détriment de leur santé physique et mentale. Enfin, les minces opportunités

de se sortir du milieu de la rue ainsi que les nombreux obstacles témoignent aussi de violences structurelles dans le parcours des participantes. L'analyse microsociale des processus de violence invisible a permis de mettre en lumière le vecteur de genre comme jouant un rôle primordial dans les différentes expériences du milieu de la rue, en plus des autres formations sociales comme la communauté racisée, l'âge et la classe qui ont aussi une influence. Ainsi, ces vecteurs de pouvoir se manifestent d'une part à travers la violence normalisée qui teinte les rapports sociaux des jeunes femmes du milieu de la rue avec les institutions, les citoyens, les hommes ainsi que les policiers. D'autre part, l'analyse microsociale permet aussi d'articuler la violence symbolique vécue avec l'agentivité afin de montrer que les jeunes femmes intègrent un niveau de responsabilisation ainsi que de nombreuses insultes, mais prennent aussi une distance par rapport à ceux-ci. En outre, l'agentivité a permis de positionner les jeunes femmes comme des expertes rationnelles qui prennent les meilleures décisions pour elles-mêmes en situation de survie.

Comme il a été expliqué dans l'introduction, ce mémoire est ancré dans ma pratique professionnelle et vient d'une volonté de comprendre et de mieux faire. Ainsi, voici quelques pistes de réflexion pour l'intervention auprès d'elles :

1. La nécessité des changements macrosociaux

Bien que les violences invisibles découlent des rapports de pouvoir genrés dans la société, l'expérience complexe des jeunes femmes n'est pas que teintée par le vecteur de genre, mais se situe à l'intersection de leur âge, leur classe et possiblement d'autres formations sociales comme la race et l'orientation sexuelle. Bourgois (2009) situe la nature des violences microsociales comme émergentes d'un contexte politique, il demeure donc essentiel de continuer à travailler sur les violences structurelles et par le fait même, sur le contexte macrosocial. Des changements amenés au niveau politique

et structurel pourraient donc avoir un impact sur les pratiques d'intervention, ainsi que plus largement sur les inégalités de genre vécues par les jeunes femmes. Ainsi, ces changements peuvent être amenés par la sensibilisation de la situation complexe des jeunes femmes du milieu de la rue, mais aussi par des rapports de pouvoir égalitaires entre les hommes et les femmes en général.

2. Les jeunes femmes de la rue comptent... même lorsqu'elles sont invisibles

Les participantes expliquent leur absence dans les espaces publics, si elles sont seules, car l'occupation de ceux-ci n'est pas une stratégie sécuritaire pour elles. Par ailleurs, elles mentionnent également que les personnes qui sont associées à une situation d'itinérance sont davantage tolérées dans les espaces publics. Elles font en sorte de ne pas être visibles, car cela engendre moins d'interactions avec les policiers.

Comme il a été explicité dans la présentation des résultats, les jeunes femmes du milieu de la rue déplorent qu'il y ait un manque de services pour elles, soit par un manque de places dans les ressources communautaires, soit par le manque de ressources communautaires adaptées à elles. La responsabilisation par rapport à leur situation peut faire en sorte qu'elles sont encouragées à se débrouiller seules, qu'elles sont ainsi moins visibles et donc peut-être oubliées. Toutefois, les résultats révèlent les nombreux obstacles auxquelles les jeunes femmes du milieu de la rue sont confrontées et comment il est important de les considérer malgré leur débrouillardise, leur invisibilité et leurs stratégies de survie. C'est pourquoi il doit y avoir davantage de tolérance de leur présence dans les espaces publics ainsi que plus d'hébergements communautaires pour les jeunes femmes du milieu de la rue.

3. Aller dans leur direction, quelle qu'elle soit

Les données montrent qu'elles font tout en leur en pouvoir pour survivre, rester en sécurité, tout en maintenant des liens sociaux importants, il est possible de penser que le milieu d'intervention quel qu'il soit pourrait leur faire confiance pour la direction de l'intervention. En effet, les jeunes femmes de l'étude ont montré qu'elles savaient pertinemment ce qui était le mieux pour elle en fonction du contexte. C'est pourquoi il semble pertinent, dans une perspective d'intervention d'aller dans la direction qu'elles prennent.

D'ailleurs, pendant la collecte de données, les jeunes femmes de l'étude vont questionner certaines restrictions qui peuvent aller à l'encontre même de stratégies de survie qu'elles mettent en place. Peut-être que l'intervention pourrait aussi prendre en compte et aller de pair avec les stratégies de survie qu'elles mettent en place. Par exemple, accepter deux jeunes femmes ensemble dans un hébergement dans le but de respecter leur stratégie importante du réseau et des amis qui représente une famille pour elles.

4. Porter attention aux pratiques responsabilisantes

La notion de sélection des « meilleures candidates » pour les hébergements peut représenter un discours responsabilisant. Les pratiques d'empowerment peuvent d'ailleurs tomber dans une injonction néolibérale de responsabilité de son parcours, de son amélioration et de sa mobilisation (Hache, 2007). La violence symbolique présente dans les propos des jeunes femmes de l'étude en lien notamment avec la perception de la rue comme un résultat de choix montre d'ailleurs comment les jeunes femmes se sentent responsables de leur situation. Le discours selon lequel il faut travailler fort pour sortir de la rue semble aussi se ranger dans la responsabilisation.

Ainsi, il devient important de s'assurer que les pratiques sociales ne renforcent pas cette injonction pour les jeunes femmes du milieu de la rue parce que les valeurs néolibérales sont déjà bien ancrées dans les idéaux et qu'il est facile de générer des discours prônant l'autonomie et la responsabilisation qui peuvent empirer la violence symbolique vécue par les jeunes femmes du milieu de la rue.

Ce type de projet ne répond pas à toutes les questions et comporte certaines limites.

Suite à ces pistes pour l'intervention, il est aussi important de faire état des limites de cette recherche. Compte tenu de la nature qualitative des données, de la petite taille de l'échantillon, et de la concentration des données dans un organisme précis de Montréal, les données ne sont pas généralisables. Certes, cinq participantes ne donnent pas accès à la complexité de toute l'expérience des jeunes femmes du milieu de la rue au centre-ville de Montréal. Aussi, sur 21 jeunes femmes contactées, 7 ont manifesté un intérêt de discuter du sujet, mais nous n'avons eu accès qu'au témoignage de cinq femmes, qui peuvent, comme les participantes de l'étude l'ont mentionné, représenter une minorité de jeunes femmes du milieu de la rue.

Il est donc important de noter également que les participantes de la recherche sont des jeunes ayant fréquenté la ressource En Marge 12-17 et en lumière des résultats de recherche, certaines jeunes femmes du milieu de la rue utilisent moins les ressources que d'autres. En effet, Macdonald et Roebeck (2018) qualifient de « shelter avoiders » cette population de jeunes du milieu de la rue qui ne fréquentent pas les ressources et qui sont donc plus difficiles à étudier. De par son recrutement au sein d'un organisme, cette étude rend plus difficile la prise en compte de cette population. Par contre, plusieurs jeunes femmes de l'étude vont mentionner qu'elles ont des moments où elles utilisent moins les ressources, ce qui peut porter à croire que leur utilisation n'est pas

stable et qu'elles peuvent parfois se retrouver dans cette catégorie de « shelter avoiders ».

Les jeunes femmes de l'étude sont en majorité blanches, ce qui limite l'accès à l'expérience du milieu de la rue des jeunes femmes racisées. Alors que Macdonald et Roebuck mentionnent que presque 30% des jeunes du milieu de la rue s'identifient comme provenant d'une communauté racisée (2018, p.8), ce ratio n'a pas été observé au sein de cette étude et limite donc la compréhension de l'expérience des jeunes femmes du milieu de la rue en y incluant la dimension de la race. D'ailleurs, sur les vingt et une femmes qui ont été invitées à participer à la recherche, seulement trois d'entre elles appartenaient à une communauté racisée. Alors qu'un certain nombre de participantes ont mentionné appartenir à la communauté LGBTQ2S+, cette formation sociale n'a pas pu être explorée, ce qui limite aussi la compréhension de l'expérience de la rue en fonction des oppressions vécues par cette population.

Il y a également les limites de temps d'un mémoire qui entrent en jeu dans la mise en place de ce projet. Ceci en considérant que le lien de confiance peut prendre beaucoup de temps avec cette population. La population étant vulnérable et difficile d'accès (Roebuck et Macdonald, 2018), les difficultés au niveau du recrutement et au niveau de l'ouverture face à des sujets sensibles étaient prévisibles. Certaines précautions ont donc été prises afin de minimiser cette difficulté. D'une part, il a été précisé au préalable avec les jeunes femmes que les données seraient diffusées uniquement de manière collective. D'autre part, c'est également pour cette raison qu'un lieu connu des jeunes femmes a été choisi ainsi qu'une figure connue. La limite de temps a aussi eu un impact sur la faisabilité des critères de recherche-action participative. Effectivement, les critères de scientificité de la recherche-action participative de Flynn, Damant et Lessard (2015) qui étaient orientés vers l'action et le changement social n'ont pas été respectés dans cette présente étude. De plus, en lien avec la validité démocratique, l'implication des participantes dans le processus de recherche n'a été que partiellement

respectée due à la pandémie mondiale de la COVID19 qui a limité la validation des données de la part des participantes.

En conclusion, cette recherche s'est présentée comme une occasion de connaître et de reconnaître (Bilge, 2015) les savoirs produits avec les jeunes femmes du milieu de la rue du centre-ville de Montréal. Bien que le portrait collectif du vécu des jeunes femmes de l'étude soit pessimiste, cela permet de comprendre davantage les obstacles qui accompagnent ses jeunes femmes et la manière dont elles arrivent, grâce à leurs forces et aux personnes qui les entourent, à s'épanouir. Ce portrait montre aussi que si certaines actions sont mises en place face aux violences visibles, il faut se demander ce qui est en place pour répondre aux nombreuses violences invisibles qu'elles vivent au quotidien surtout considérant que les violences invisibles peuvent expliquer certaines violences faites aux femmes. Ce mémoire s'inscrit dans la dénonciation des injustices et des inégalités vécues par les jeunes femmes du milieu de la rue en lien avec le genre, l'âge, la classe, la race, l'orientation sexuelle, etc., mais aussi une dénonciation de la responsabilisation touchant particulièrement les jeunes femmes du milieu de la rue, qui vivent leur survie dans l'ombre. Le mémoire essaie aussi d'amener une conscience collective de l'organisation des rapports de pouvoir qui touchent de façon aiguë les personnes en marge ou les personnes en situation de précarité telle que les jeunes femmes du milieu de la rue. Au bout du compte, ce que les jeunes femmes du milieu de la rue demandent c'est de se faire respecter et que leurs droits soient respectés.

ANNEXE A

LISTE DES THÈMES POUR LES FOCUS GROUPES

Le focus groupe #1

Thème : Les circonstances ayant mené les jeunes femmes vers la rue.

Exemples de questions ouvertes :

Quels sont les événements qui ont fait en sorte que vous vous êtes retrouvées en situation d'itinérance ?

Comment était votre situation lorsque vous étiez dans le milieu de la rue ?

De manière générale, qu'est-ce qui fait en sorte qu'une femme se retrouve en situation d'itinérance ?

Quels sont les difficultés ou les obstacles les plus graves que l'on rencontre ?

Comment fait-on face à ces difficultés ou obstacles ?

Qu'est-ce qui est différent d'être une jeune femme en situation d'itinérance plutôt qu'être un jeune homme en situation d'itinérance ?

Qu'est-ce qu'on dit sur les jeunes de la rue ? Et sur les jeunes femmes de la rue ? (La société ; les intervenants, les jeunes entre eux, etc.)

Qui sont les personnes significatives dans la rue ? Est-ce qu'on garde contact avec eux ?

À qui peut-on faire confiance dans le milieu de la rue ? Est-ce qu'on peut faire confiance aux intervenants ? Aux femmes ? Aux hommes ? Amis ? Amoureux/amoureuse ? Pourquoi peut-on faire confiance à ces personnes ?

Qu'est-ce qui fait en sorte qu'on fait confiance à des gens et pas à d'autres ?

Comment la confiance se perd ? Comment elle se gagne ?

Qu'est-ce que cela veut dire être dans la rue ? À partir de quand on est dans la rue ? Est-ce un terme approprié selon vous ?

Est-ce que c'est une expérience typique ou ça change selon les personnes (hommes, femmes, autochtones, âge, etc.) ?

Est-ce qu'on a du fun dans la rue ?

Comment on sort de la rue ?

Qu'est-ce que ça vous a apporté d'être dans la rue ?

Le focus groupe #2 et #3Thème : Les obstacles et les stratégies.

Exemples de questions ouvertes :

Quelles sont les injustices que vous avez vécues en étant en situation d'itinérance ou en essayant de sortir du milieu de la rue ?

Quelles sont les plus grandes trahisons que l'on peut vivre lorsqu'on est une jeune femme en situation d'itinérance ?

Qu'est-ce qui se passe dans la rue, lorsqu'on est une femme en situation d'itinérance ?

Est-ce qu'il y a des éléments qui sont spécifiques aux femmes en situation d'itinérance ?
Si oui, lesquels ?

Quels sont les dangers qu'une femme en situation d'itinérance puisse faire face dans la rue ?

Quelles formes de violence, la rue amène-t-elle ?

Qui écoute les jeunes femmes de la rue ?

Qui aide les jeunes femmes de la rue ?

Avec qui êtes-vous obligées d'interagir ?

Qui ne vous écoute pas ?

Qui ne vous voit pas ?

Pour qui aimeriez-vous être plus visible ? Et plus comprise ?

Qui vous voit trop ?

Qui vous écoute trop ?

À quoi rêvent les jeunes femmes dans la rue ? À quoi aspirez-vous ?

Est-ce que la rue a changé vos rêves ?

Est-ce que la société vous donne des outils pour aller vers ces rêves ?

Qu'est-ce qui aurait dû vous être donné ? Comment ? Et par qui ?

Comment vous protégez-vous dans la rue ?

Quelles stratégies de résistance adoptez-vous pour faire face au milieu de la rue ?

À quoi résistez-vous lorsque vous êtes en situation d'itinérance ?

Quels sont les choix qu'une jeune femme en situation d'itinérance a dans le milieu de la rue ?

Comment surviviez-vous lorsque vous étiez en situation d'itinérance ? Quelles étaient vos stratégies, vos techniques, vos stratégies de débrouillardise, etc. ?

Quelles sont les forces d'une femme qui est en situation d'itinérance ? Ses atouts ?

Comment les femmes survivent-elles à une situation d'itinérance ?

Comment les jeunes femmes en situation d'itinérance peuvent-elles avoir du plaisir ?

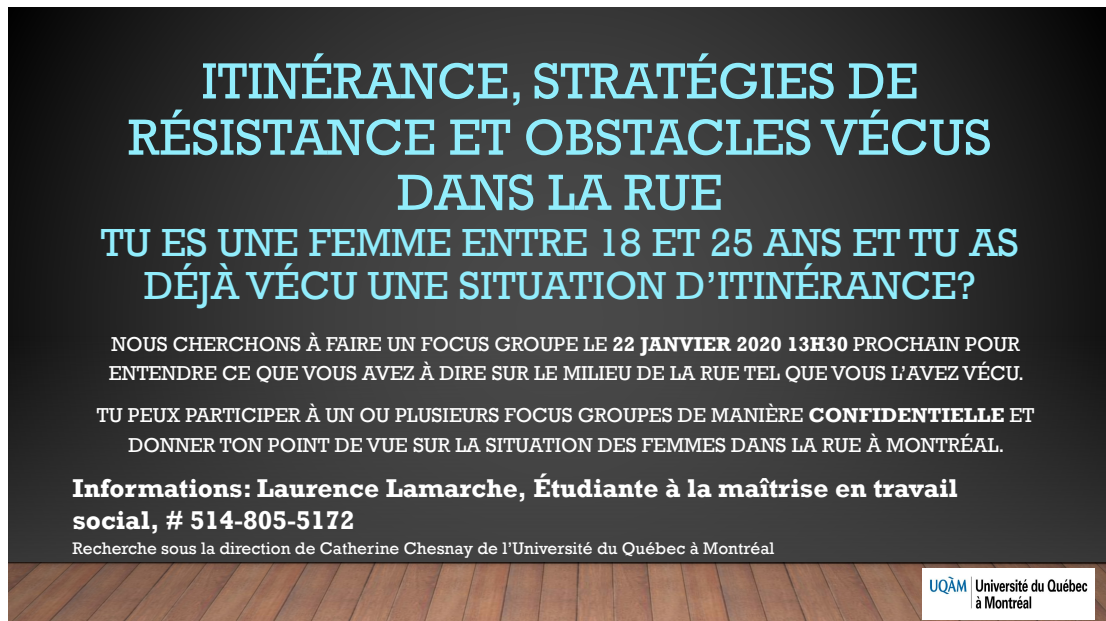
Est-ce qu'il y a des stratégies gagnantes pour les jeunes femmes en situation d'itinérance ?

Comment se fait-on des alliés dans la rue ?

Comment tout ça a des répercussions sur ce qui est dit sur les jeunes femmes en situation d'itinérance ?

ANNEXE B

AFFICHE DE RECRUTEMENT



The poster has a dark grey background with light blue text. At the bottom, there is a horizontal band with a wood-grain texture. The UQAM logo is located in the bottom right corner of this band.

**ITINÉRANCE, STRATÉGIES DE
RÉSISTANCE ET OBSTACLES VÉCUS
DANS LA RUE**

**TU ES UNE FEMME ENTRE 18 ET 25 ANS ET TU AS
DÉJÀ VÉCU UNE SITUATION D'ITINÉRANCE?**

NOUS CHERCHONS À FAIRE UN FOCUS GROUPE LE 22 JANVIER 2020 13H30 PROCHAIN POUR
ENTENDRE CE QUE VOUS AVEZ À DIRE SUR LE MILIEU DE LA RUE TEL QUE VOUS L'AVEZ VÉCU.

TU PEUX PARTICIPER À UN OU PLUSIEURS FOCUS GROUPES DE MANIÈRE **CONFIDENTIELLE** ET
DONNER TON POINT DE VUE SUR LA SITUATION DES FEMMES DANS LA RUE À MONTRÉAL.

**Informations: Laurence Lamarche, Étudiante à la maîtrise en travail
social, # 514-805-5172**

Recherche sous la direction de Catherine Chesnay de l'Université du Québec à Montréal

UQAM Université du Québec
à Montréal

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Titre du projet de recherche

Itinérance, stratégies de résistance et violences invisibles : un portrait collectif par des femmes ayant vécu une situation d'itinérance

Étudiant-chercheur

Laurence Lamarche

Maîtrise en travail social (concentration en études féministes)

514-805-5172

lamarche.laurence@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Catherine Chesnay

Professeur au département de travail social

514-987-3000 poste 0952

chesnay.catherine@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique la participation à un ou trois focus groupes ainsi qu'une rencontre de validation des données. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Cette recherche vise à dresser un portrait collectif des stratégies de résistance des jeunes femmes en situation d'itinérance. Ma question de recherche se formule ainsi ; quelles sont les stratégies de résistance mises en place par les jeunes femmes en situation d'itinérance à travers leur expérience des violences invisibles ?

Plus spécifiquement, les objectifs de mon projet de recherche sont les suivants :

1. Le développement, avec les participantes, de connaissances sur les stratégies de résistance aux violences invisibles vécues par les jeunes femmes en situation d'itinérance.
2. L'exploration, avec les participantes, des discours en place renforçant les impacts de la violence invisible vécue ainsi que des effets de ceux-ci sur l'itinérance des jeunes femmes.
3. La validation et la diffusion, avec les participantes des résultats d'analyse afin d'amener un changement.

Nature et durée de votre participation

La participation à cette recherche implique d'un à trois focus groupes (rencontre de groupe) avec environ quatre autres participantes. Lors des focus groupes, vous êtes invitées à dire ce que vous pensez de plusieurs thèmes en lien avec l'itinérance des jeunes femmes. Plus précisément, les groupes porteront sur le parcours menant à la rue, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies de débrouillardise déployées. Les focus groupes seront d'une durée d'environ deux heures et auront lieu au deuxième étage de l'organisme En Marge 12-17 dans une salle fermée (au 1153 Alexandre-DeSève). Les discussions de groupe seront enregistrées de manière audio. En plus des focus groupe, la recherche comprend des moments où je ferai de l'observation participante, c'est-à-dire des moments où je ferai de l'observation et où je parlerai avec les jeunes présents.

Avantages liés à la participation

En vous impliquant dans un processus de recherche, vous aurez votre mot à dire sur la situation des jeunes femmes ayant vécu une situation d'itinérance et le pouvoir d'amener une différence dans la production des connaissances à leur sujet. Aussi, à travers le partage des expériences, les focus groupes peuvent favoriser le soutien entre les participantes.

Risques liés à la participation

Les discussions de groupe pourront aborder des sujets sensibles reliés à votre parcours et causer certaines émotions négatives. Si vous avez besoin de soutien, il sera possible de vous référer à une intervenante. Votre participation ou non à ce projet, n'affectera en aucun cas votre relation avec les organismes que vous fréquenter et sera confidentielle.

Confidentialité et anonymat

Les focus groupes auront lieu dans une salle fermée au deuxième étage de l'organisme En Marge 12-17. Vous aurez accès à cette salle par une entrée différente de celle de l'organisme de sorte que votre participation demeure confidentielle. Les enregistrements des focus groupes seront retranscrits par moi-même et personne d'autre que moi et ma directrice n'aurons accès aux données.

Lors des focus groupes, vous aurez accès à des informations sur les autres participantes telles que leurs opinions ou leurs expériences. Vous vous engagez donc à garder confidentielles toutes informations partagées lors des focus groupes.

Vous aurez aussi l'option d'utiliser un nom fictif pendant les focus groupes. Aussi, vos noms ne seront pas divulgués dans les résultats de recherche et aucun renseignement permettant de vous identifier non plus. Les données de recherche permettront l'écriture et la publication d'un mémoire et possiblement d'articles scientifiques. Finalement, les données seront conservées pendant cinq dans le bureau de ma directrice de recherche.

Utilisation secondaire des données

Acceptez-vous que les données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche dans le même domaine ?

Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par un Comité d'éthique de la recherche de l'UQAM avant leur réalisation. Les données de recherche seront conservées de façon sécuritaire. Afin de préserver votre identité et la confidentialité des données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code.

Acceptez-vous que les données de recherche soient utilisées dans le futur par d'autres chercheurs à ces conditions ?

☐ Oui ☐ Non

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Laurence Lamarche verbalement ; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue autre que la nourriture lors des rencontres et le remboursement des frais de déplacement.

Des questions sur le projet ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Catherine Chesnay

514-987-3000 poste 0952

chesnay.catherine@uqam.ca

Laurence Lamarche

514-805-5172

lamarche.laurence@courrier.uqam.ca

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE :

Sophie Sergent (agente de recherche et de planification)

514-987-3000 poste 3642

sergent.julie@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présenté dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussignée _____ accepte
volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans
préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma
décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussignée Laurence Lamarche certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'elle m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE D

POWERPOINT POUR LE DEUXIÈME FOCUS GROUPE

12/10/2020

Focus Groupe	• Quels sont les événements qui ont fait en sorte que vous vous êtes retrouvés dans le milieu de la rue?
1	2
Dans la rue as-tu vécu: • De la colère? • Un sentiment d'injustice? • De la déprime, du découragement? • Et à quel moment, est-ce que c'est vécu différemment si on est dans la rue Vs. Pas dans la rue?	• Est-ce qu'il y a des actions que vous avez fait pour vous battre ou résister aux injustices?
3	4
• Quelles sont les plus grandes trahisons que l'on peut vivre lorsqu'on est une jeune femme du milieu de la rue?	• Comment surviviez-vous lorsque vous étiez dans la rue? Quelles étaient vos stratégies, vos techniques, vos stratégies de débrouillardise?
5	6

12/10/2020

- Les stratégies qui ont été nommées jusqu'à présent sont les suivantes;
- Voler
- Prostitution
- Se tenir en groupe ou au moins deux
- Consommer
- Utiliser les ressources
- S'associer avec un homme
- Etc.

7

- Êtes-vous d'accord avec ces stratégies? Est-ce qu'il y en a d'autres?
- Comment on décide laquelle on utilise? Est-ce qu'il y en a une mieux que les autres?
- Les avantages et les inconvénients

8



9

Nous avons parlé de violence psychologique:

- Ça ressemble à quoi?
- Ça fait quoi?
- Et qui en fait: Les services, le système, intervenant.es, police, ami.es, amoureux.ses?
- À quels moments? Est-ce que c'est vécu différemment quand on est dans la rue? Vs pas dans la rue.

10

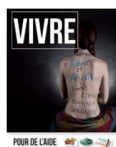
- Est-ce que vous avez du pouvoir? Quel est votre pouvoir?
- Qui a le plus de pouvoir?

11



12

12/10/2020



13

• Qu'avez-vous à dire par rapport à ces images? Est-ce que ça ressemble à ce qui est dit sur les jeunes femmes du milieu de la rue?

14



15

• Avez-vous parfois l'impression de porter une étiquette comme dans la photo?

16



17

- Est-ce que vous vous êtes déjà senties contrôlées? Si oui, par qui ou par quoi?
- Est-ce qu'il y a des moments où vous avez été libres? Lesquels?
- Où vous sentez-vous libres? Où vous sentez-vous prises?

18

12/10/2020

• Est-ce qu'on doit toujours obéir à quelque chose?

19

• Comment prenez vous soin de vous dans la rue? (le froid, le santé, le sommeil, la nourriture, l'hygiène etc.)

20

• Il a été nommé que la police était violence avec ses paroles avec vous, êtes-vous toujours en accord avec ça? Pourquoi la police se permet cela avec vous?

21

• « Le fait d'être vue comme un objet sexuel en étant une femme peut à la fois être un outil et un fardeau »
(Qu'est-ce que vous pensez de cette phrase?)

22

• Est-ce que dans le milieu de rue, les femmes sont aussi nombreuses à vendre de la drogue qu'à faire de la prostitution?

• Pourquoi?

23

• Est-ce que des fois, on doit jouer un rôle pour se protéger dans le rue? Quel genre de rôle? Et pourquoi?

24

ANNEXE E

POWERPOINT POUR LE TROISIÈME FOCUS GROUPE

12/10/2020

Focus Groupe	• Comment ça va?
• Qu'est-ce que vous avez fait aujourd'hui?	• Qu'est-ce qui fut en sorte que vous revenez?
• Pouvez-vous me parler de votre quotidien?	Si on reconstruisait le monde aujourd'hui ensemble, il serait comment? • Le système de justice? • Les centres jeunesse? • Le milieu de la rue? • Les organismes? • La liberté que vous auriez?

ANNEXE F

AFFICHE RÉSUMÉE POUR LA VALIDATION DES DONNÉES PAR LES PARTICIPANTES

Les 12 stratégies de survie

- Utiliser son réseau / Le partage
- Garder un lien avec les ressources communautaires
- Ne pas dormir / Nuits blanches
- Tirer profit d'être une femme (les gens aident plus les femmes)
- Habiter les lieux publics
- La prostitution
- L'humour
- Répondre aux policiers
- Le tiroir du je m'en fou
- Se méfier des gens
- Se rendre moins attirante
- Le vol

Les principales injustices nommées

- Les violences policières

- Pas le droit d'être nulle part
- Les commentaires sur votre apparence
- Le manque de liberté aux centres jeunesse
- L'indifférence et le jugement des gens
- La pyramide du milieu de la rue
- Pas libres de répondre à ses besoins
- Le manque de ressources pour les jeunes femmes
- Les risques et les dangers d'être une jeune femme dans le milieu de la rue
- Difficile de trouver un appartement, mais facile de le perdre

Qu'est-ce que vous pensez de ce résumé?

BIBLIOGRAPHIE

Baribeau, Colette (2009). L'analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches qualitatives*, vol. 28(1), 2009, pp. 133-148.

Beauchemin, S. (1996). Nommer et comprendre l'itinérance des jeunes : une recension des écrits. *Cahiers de recherche sociologique*, (27), 99–126.
doi:10.7202/1002359ar

Beauchez, J., Bouillon, F. et Zeneidi, D. (2017). Zone : l'espace d'une vie en marge. *Espaces et sociétés*, 171(4), 7-18. doi: 10.3917/esp.171.0007

Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? *Lien social et Politiques*(49), 173-182. doi: <https://doi.org/10.7202/007912ar>

Bellot, C. (2016). *Rapport de recherche programme actions concertées : Rendre visible l'itinérance au féminin*. (2016-FI-196118). Montréal : Université de Montréal. Récupéré de http://rapsim.org/docs/Femmes-itinerance_rapport_C.Bellot.pdf

Bellot, C. et Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50 (2), 95–121. doi:10.7202/1041700ar

Bernard, L. et McAll, C. (2008). La surreprésentation des jeunes noirs montréalais. *CREMIS*, 1(3), Récupéré de <https://www.cremis.ca/la-surrepresentation-des-jeunes-noirs-montrealais>

Bourdage, J. (2019). *La commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. Récupéré de https://www.csdepj.gouv.qc.ca/audiences/enregistrement-des-audiences-publiques/detail-de-laudience/?tx_cspqaudiences_audiences%5Baudiences%5D=16&tx_cspqaudiences_audiences%5Baction%5D=show&tx_cspqaudiences_audiences%5Bcontroller%5D=Audiences&cHash=c8e99472660d2f4b6be2ec40f0dabdf3

Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28 (2), 9–32. <https://doi.org/10.7202/1034173ar>

Bilge, S (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 1(225), 70–88. DOI : 10.3917/dio.225.0070

Blanc, M. (2016). *Intégration sociale de jeunes adultes sortant de centre jeunesse, jumelage intergénérationnel et reconnaissance* (Mémoire de maîtrise en travail social). Université du Québec à Montréal. Récupéré <https://archipel.uqam.ca/8705/1/M14252.pdf>

Blidon, M. (2016), Espace urbain Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre* (p.242-251). Paris: La Découverte.

Bourgois, P. (2009). Recognizing invisible violence: A thirty-year ethnographic retrospective Dans B. Rylko-Bauer, L. Whiteford et P. Farmer (dir.), *Global health in time of violence* (p.17-40). Santa Fe : school for advanced research press.

Bourgois, P. et Hewlett, C. (2012). Théoriser la violence en Amérique: Retour sur trente ans d'ethnographie. *L'Homme* (203-204), 139-168.

Cambrini, É. (2013). *Le sens donné par des femmes vivant une situation d'itinérance à leurs expériences d'espaces significatifs pour elles*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/5574/1/M12936.pdf>

Centre for equality rights in accommodation women's housing program. (march 2002). *Women and housing in Canada : barriers to Equality*. [Rapport de recherche]. Récupéré de https://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000273.pdf

Chamberland, M. et Le Bossé, Y. (2014). Des pratiques propices au vivre-ensemble avec des femmes immigrantes au sein d'organisations communautaires. *Service social*, 60 (1), 100–118. <https://doi.org/10.7202/1025136ar>.

Chesnay, C. (2016). Trough a feminist poststructuralist lens: embodied subjectivities and participatory action research. *Canadian journal of action research*,

17(3), 57-74. Récupéré de
<http://journals.nipissingu.ca/index.php/cjar/article/view/286>.

Christensen, J. (2012). « They want a different life » : Rural northern settlement dynamics and pathways to homelessness in Yellowknife and Inuvik, Northwest Territories. *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 56(4), 419-438. doi: 10.1111/j.1541-0064.2012.00439.x

Collins, P. et Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Cambridge : Polity press.

Collins, P. H. (1989). The Social Construction of Black Feminist Thought. *Signs*, 14(4), 745-773.

Collins, P. (2000). *Black feminist thought : knowledge, consciousness, and the politics of empowerment* (Rev. 10th anniversary ed.^e éd.). Repéré à <https://www-taylorfrancis-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/books/9780203900055>

Colombo, A (2010). « Jeunes à risque ? Sens des pratiques dites à risque et sortie de la rue », *Criminologie*, 43 (1), 155-170.

Colombo, A. (2013). Défis et conditions de l'accompagnement de la sortie de la rue. *Lien social et Politiques*, (70), 171–187. <https://doi.org/10.7202/1021162ar>

Colombo, A., Carbajal, M., Carvalhosa Barbosa, M. n. et Tadorian, M. (2021). Gagner la reconnaissance des pairs en évitant la réputation de « pute ». L'injonction paradoxale qui pèse sur les filles impliquées dans des transactions sexuelles. *Revue Jeunes et Société*, 2(2), 70-93. doi: 10.7202/1075810ar

Côté, P.-B., Blais, M., Bellot, C. et Manseau, H. (2013). Des expériences affectives et sexuelles en situation de rue. *Criminologie*, 46(2), 243-261. doi: <https://doi.org/10.7202/1020995ar>

Côté, P., Flynn, C., Blais, M., Manseau, H. et Fournier, É. (2017). L'itinérance comme vecteur de reproduction des rapports de genre inégalitaires : une analyse des relations intimes chez les jeunes. *Service social*, 63(2), 85–98. doi:10.7202/1046501ar

Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43 (6), 1241-1299.

Récupéré de <https://blog.richmond.edu/introwgss/files/2016/06/Mapping-the-Margins.pdf>

Exertier, A. et Bellange, D. (2021, 5 avril). En marge de la pandémie de COVID-19, depuis un an, l'épidémie silencieuse des violences envers les femmes a fait 12 victimes au Québec jusqu'à ce jour, dont sept en l'espace de sept semaines en 2021. *La presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-04-05/halte-aux-femicides.php>

Flynn, C., Damant, D. & Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28–43. doi:10.7202/1029260ar

Flynn, C., Damant, D., Bernard, J., Lessard, G. v., MacDonald, J. et Provencher, Y. (2016). Entre théorie de la paix et continuum de la violence: Réflexion autour du concept de la violence structurelle. *Canadian Social Work Review*, 33(1), 45-64. doi: 10.7202/1037089ar

Flynn, C., Damant, D. et Lessard, G. (2015). Le projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action-participative. *Recherches féministes*, 28(2), 53-79. Récupéré de http://web5.uottawa.ca/ssms/vfs/.horde/eventmgr/002318_001449071780_C-FLYNN_DAMANT_LESSARD.pdf.

Flynn, C., Lapierre, S., Couturier, P. & Brousseau, M. O. (2017). Agir avec les jeunes femmes de la rue pour une praxis de l'intersectionnalité— Réflexion autour du projet PARVIS . *Reflets*, 23(2), 109–140. <https://doi.org/10.7202/1043304ar>

Fortin, M.-F et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche, Méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Montréal : Chenelière Education.

Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique*. Canada : Presse de l'Université d'Ottawa.

Gaudreau, P. (2016). L'itinérance à Montréal : au-delà des chiffres. *Relations*, (785), 7–9.

Gélineau, L. (2008). *Rapport de recherche qualitative la spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en*

situation d'itinérance de la région de Québec. Regroupement de l'aide aux itinérants ou itinérantes de Québec. Récupéré de <http://raiiq.org/raiiq/images/recherches/La%20spirale%20de%201%27itinérance%20au%20féminin.pdf>

Gélineau, L., Loudahi, M., Bourgeois, F., Brisseau, N., Potin, R. & Zoundi, L. (2006). Le droit à sa place. *Recherches féministes*, 19(2), 125–141. <https://doi.org/10.7202/014845ar>

Girola, C. et Jouve, E. et Pichon, P (2016). Introduction. Dans P. Pichon, C. Girola et É. Jouve (dir.), *Aux temps du sans-abrisme. Enquêtes de terrain, problème public*, Saint-Étienne (p. 1-29). Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Goyette, M., Bellot, C., Blanchet, A. et Silva-Ramirez, R. (2019). *Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte* [Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés]. EDJeP. Récupéré de <http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/11/Consultez-le-rapport-en-cliquant-ici.pdf>

Hache, É. (2007). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? *Raisons politiques*, 28(4), 49-65. doi: 10.3917/rai.028.0049

Hanisch, C. (2006). The personal is political ; The women's liberation movement classic with a new explanatory introduction. Récupéré de <http://www.carolhanisch.org/CHwritings/PIP.html>

Harding, S. (1987). Is there a Feminist Method. Dans *Feminism and Methodology* (p.1 -14). Bloomington: Indiana University Presss.

Harper, E. (2013). Rendre compte des expériences des femmes immigrantes vivant de la violence dans un contexte conjugal : Ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les approches narratives dans la production de récits alternatifs. Dans Rinfret-Raynor, M., Lesieux, E., Cousineau, M.M., Gauthier, S., Harper, E. (dir.), *Violence envers les femmes: réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*. Montreal : Presse université du Québec.

Harper, E. & Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes : présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26 (2), 15–27. <https://doi.org/10.7202/1029259ar>

Harvey, D. (1973). *Social Justice and the City*. Georgia : The University of Georgia Press.

Hollander, J. A. et Einwohner, R. L. (2004). Conceptualizing Resistance. *Sociological Forum*, 19(4), 533-554.

Jerreed D. Ivanich & Tara D. Warner (2018): Seen or Unseen?

The Role of Race in Police Contact among Homeless Youth, *Justice Quarterly*, 1-25. DOI:10.1080/07418825.2018.1463389

Macdonald, S-A., Roebuck, B. (2018). *Staying alive while living the life; Adversity, strenght, and résilience in the lives of homeless youth*. Canada : Fernwood.

Maurin, M. (2015). Prendre place : Les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 253–269. <https://doi.org/10.7202/1037691ar>

Maurin, M. (2017) Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques. *Le genre urbain*, dans Les Annales de la recherche urbaine, 112, 138-149. <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3247>

McQuade, P.(2019, 29 novembre). Entrevue avec Jade Bourdage. Témoigner devant la commission Laurent sur la DPJ : L'expérience de Jade Bourdage. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/penelope/segments/entrevue/144175/commission-laurent-dpj-jade-bourdages>

Michaud, Y. (2014). Comment définir la violence ? *Les cahiers dynamiques*, 60 (2), 30-36. <https://doi.org/10.3917/lcd.060.0029>

May, J. (2015). Gone, Leave, go, move, vanish : rape, public space and (in)visibilities. *Social Identities*, 5(21), 489-505. DOI : 10.1080/13504630.2015.1093468

Laberge, D., Cousineau, M-M., Morin, D. et Roy, S. (1995). De l'expérience individuelle au phénomène global : configuration et réponses sociales à l'itinérance. *Les cahiers de recherche du CRI*, NO 1, 1-20. Récupéré de <https://depot.erudit.org/bitstream/000795dd/1/000189pp.pdf>

Loi sur la protection de la jeunesse de 1984. LRQ P-34.1. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-34.1>

Lussier, V. et Poirier, M. (2000). La vie affective des jeunes adultes itinérants : de la rupture à la hantise des liens. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 67-89. doi: <https://doi.org/10.7202/014452ar>

Oliver, V. et Cheff, R. (2014). The Social Network: Homeless Young Women, Social Capital, and the Health Implications of Belonging outside the Nuclear Family. *Youth & Society*, 46(5), 642-662.

Paillé, P. et Muchielli, A. (2012). L'analyse thématique. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines* (p. 231-313), Paris : Armand Colin.

Parazelli, M. et Ruelland, I. (2017). *Autorité et gestion de l'intervention sociale. Entre servitude et acte de pouvoir*. Genève. Éditions ies : Presse de l'Université du Québec.

Parazelli, M. (1996). Les pratiques de socialisation marginalisées des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais. *Cahiers de recherche sociologique*, (27), 47-62. <https://doi.org/10.7202/1002355ar>

Pollack, S. (2003). Focus-Group Methodology in Research with Incarcerated Women: Race, Power, and Collective Experience. *Affilia*, 18(4), 461-472. <http://doi.org/10.1177/0886109903257550>

Provencher, M.-A., Côté, P.-B., Blais, M. et Manseau, H. (2013). La prostitution en situation de rue : une analyse qualitative des trajectoires d'entrée et de sortie chez les jeunes femmes à Montréal. *Service social*, 59(2), 93-107. doi: <https://doi.org/10.7202/1019112ar>

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (2 août 2019). *Définition d'une personne en situation d'itinérance*. Récupéré le 2 août 2019 de http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.1.6&id_article=362&starting=&ending=

Reason, P. et Bradbury, H. (2001). Introduction: Inquiry and Participation in Search of a World Worthy of Human Aspiration. Dans P. Reason et H. Bradbury (dir.), *Handbook of Action Research*, (1-12). Thousand Oaks : SAGE Publications.

Nicolas, S., Mestiri, M. A. et Bourdages, J. (2020). Being Tracked: Responsabilization and Traceability in the Community Supervision of Young Delinquents in Montreal. *TSANTSA – Journal of the Swiss Anthropological Association*, 25, 74-89. doi: 10.36950/tsantsa.2020.025.08

Scheper-Hughes, N. et Bourgois, P. (2004). Introduction: Making sense of violence. Dans *Violence in war and peace : An anthology* (1-31). Oxford: Blackwell publishing.

Scott, J. C. (1985). *Weapons of the weak : everyday forms of peasant resistance*. New Haven : Yale University Press.

Ville de Montréal. *Parce que la rue a différents visages : Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020*. [Rapport en ligne]. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_ITIN%C9RANCE_HR_0.PDF

Wilkinson, S. (1998). Focus groups in feminist research : Power, interaction, and the co-construction of meaning. *Feminist Research*, 21(1), 111–125.

Zeneidi, D. (2010). Une entrée par l'espace pour comprendre la marge. *VST – vie sociale et traitements*, 106(2), 108-111. doi: 10.3917/vst.106.0108